

Jeanne, ° 29.12.1699, b le 3.1.1700, p Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, oncle, m Jeanne ADAM, de St Laurent de Nogent sur Seyne, ne sait pas signer, fille de Claude A. et Edmée AUBERT, (†) 20.9.1701

Edmé, signe: Edmé Prud'hon, ° 6.9.1702, b le 7, p Honneste Garson Edmé VAILLANT, garde de Mad. de Ponts, signe: Edmé Vaillant, m Honneste Femme Marie MENARD, La Chapelle St Michel, signe: Marie Menard

Laurent, ° 22.12.1703, b le 23, p Laurent GALLOIS, ne sait pas signer, m Edmée ANCEAU, ne sait pas signer

Simon, ° 31.12.1706, b le 1.1.1707, p Nicolas LAURDOT, domesticque dudit Simon PRUDHOM, ne sait pas signer, m Marie PRUDHOM, ne sait pas signer, sœur

Jean, ° 9.9.1709, b le 12, p Edmé DIMANCHE, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer

∞(3) 18.1.1714 à Marie JUCHAT, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1664, ∞(1) à Louis BLASQUE

B. Nicolas, ∞ à Nicole CHARBONNET

Laurent, ° 8.12.1703, b le 10, p Laurent GALLOIS, ne sait pas signer, m Marie Jeanne PELLE..., ne sait pas signer

PSAULME

A. Claude, cordonnier, ° ca 1611, (†) 16.4.1681, ∞ à Huguette SALOMON, ° ca 1618, (†) 31.8.1673

Anne, ° ca 1658, † "subitement", (†) 22.8.1669

Q

QUANTIN

La famille QUANTIN est originaire d'Avant-lès-Marcilly. Edmé QUANTIN apparaît à Saint-Aubin en 1642 à l'occasion du baptême de sa fille Nicole et Fiacre QUANTIN en 1634 à l'occasion du baptême de sa fille Marguerite.

A. Edmé, (†) 23.12.1661 Avant-lès-Marcilly, ∞ /1627 à Claude DARAT ou DAZA¹, marraine en 1627 à Avant-lès-Marcilly, (†) 20.3.1659 Avant-lès-Marcilly

Louise, ∞ 26.1.1655 Avant-lès-Marcilly à Edmé CHARPENTIER, fils de Pierre C. et Edmée SABLONNIERE

Catherine, ∞ 29.6.1656 Avant-lès-Marcilly à Toussaint LAUXERROIS, veuf, fils de Siret L. et Marie PONCE

Jeanne, ∞ 25.11.1659 Avant-lès-Marcilly à Pierre CHARPENTIER, fils de Pierre C. et Edmée SABLONNIERE

Simon, b 21.3.1635 Avant-lès-Marcilly, p Symon BIIARD et Pierre RIVIERE, m Jacqueline QUANTIN

Marie, b 25.3.1640 Avant-lès-Marcilly, y (†) 23.7.1640, p Pierre MASSEROT, m Marion SIMONET

Nicole, b 6.9.1642, p Nicolas QUINSSON, m Anne PINÉE

Anne, b 21.1.1655 Avant-lès-Marcilly, p Edmé CHARPENTIER, m Anne LANGE, ∞ 20..6.1677 Avant-lès-Marcilly à Pierre PARISOT, fils de Jacques P. et Michelle CHARPANTIER

B. Fiacre, ∞ /1634 à Jeanne CHARPENTIER

Marguerite, b 6.9.1634, p Pierre fils de † Jean GALLOIS, m Margueritte épouse de Michel GALLOIS, lieuten.

Marguerite, b 17.6.1640 Avant-lès-Marcilly, p Jacque MOSARD, m Margueritte MOSARD

QUERONNEAU COURONNEAU

ou

A. Mathurin, à Quincey, ! en 1515-1535

En 1520 et 1529, Mathurin COURONNEAU est l'une des nombreuses parties appointées pour dégradation

¹ b 2.2.1611 Avant-lès-Marcilly de Claude fille de Jehan DAZAT et Lupienne, p Claude LE CLERC et Nicolas BIGERT, m Lupienne BOULEUX

de la garenne de Pont/Seine^{2, 3}.

En 1521, le nom de Mathurin COURONNEAU est évoqué dans le témoignage de Jean DE VIGNE pour avoir fait usage du bois de Pont/Seine 6 ans auparavant⁴.

Mathurin COURONNEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1527 et 1533⁵.

En 1535, Mathurin COURONNEAU, de Quincey, est l'un des nombreux témoins appelés lors d'une procédure d'une contestation au sujet du droit de

chasse dans les garennes de Pont/Seine^{6, 7}.

B. Gilles, de Quincey, ! en 1563-1568, ∞ à NN.

En 1563⁸ et 1564⁹, Gilles COURONNEAU est cité dans une enquête sur la pêche de la rivière d'Arduisson à Quincey.

En 1566 et 1568, Gilles COURONNEAU, de Quincey, est poursuivi pour avoir coupé du bois et avoir pêché dans la rivière d'Arduisson^{10, 11, 12, 13, 14}.

2 Dans une sentence du 10.2.1520 pour dégradation de la garenne de Pont sont appointés les parties suivantes: Gillet LIETARD, Jeh. GUILLE., Gillet PAYEN, Pierre COUSTUR., Phle BONNERAT, la veuve Thomas MOTET, la veuve Estien. DU CLOZ, Jeh. ROSE, Clement BAILLIGAUT, la veuve Jehan DES MASSUES, la veuve P.re DU CLOS, P.re DU CLOS le jeune, Gillet GILLOTTE, George BARBOTIN, Denis DU CLOS, Mathurin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER, tous en personne sauf la veuve DU CLOZ représentée par sa fille [AD 10 - E* 2821]

3 Le dernier.2.1529, comparaissent pour dégradation en la garenne de Pont: Gillet LYETART, Jehan GUILLE. (GUILLEMAR), Gillet PAYEN, Pierre COUSTURIER, Phle BONNERAT, la veuve de Thomas MOTET, la veuve d'Estienne DU CLOZ, Jehan ROSEY, Clément BAILLIGAUT, la veuve de Jehan DES MASSUES, la veuve de P.re DU CLOZ, Pierre DU CLOZ le jeune, Gillet GALLOIS, George BOURBOTIN, Denis DU CLOS, Mathurin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER [AD 10 - E* 2801]

4 Le 28.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

➤ Jehan DE VIGNE, charpentier et laboureur demeurant à La Chaulme lès Paraclet, âgé de 48 ans ~. Il dit être venu il y a 30 ans ou environ du lieu de La Mothe Saint Jehan au pays de Charolais, diocèse d'Autun, faire sa demeure au lieu du Paraclet lès Saint-Aubin. Il dit avoir été garennier et garde par diverses années par l'espace de 6 ans et plus. Il déclare que dès 4 ans ou environ, Noble Seigneur Messire Michel DE POISIEU, Sieur de Foujon ou Madame sa femme, baillèrent à feu Jehan DES MASSUES leur fauconnier demeurant à Quincey, environ 3 à 4 arpents de terre peuplés de bois faisant partie de la garenne qu'il a essarté. Il a vu depuis 6 ans Mathurin COURONNEAU, P.re DU CLOS, le ...UITEUX, la femme de Jehan DES MASSUES, Clémén. BALLIGAUT, Adam MOTET, Jehan COUSTURIER, George BARBOTIN, un nommé le charron, Guill. DUREAU et Jehan CAILLÉ et autres, conduire chev... et mener en leurs maisons à leurs chevaux et harnais grande quantité de bois à chauffer [AD 10 - E* 2813]

5 Mathurin COURONNEAU paye cens à Saint-Aubin en 1527, 1528 et 1529 (2 fois); il paye pour sa vigne de Pontieres en 1533 [AD 10 - E* 2880]

6 Le 29.6.1535, Mathurin COURONNEAU à Quincey est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

7 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Mathurin COURONNEAU, demeurant à Quincey [AD 10 - E* 2860]

8 Dans une ordonnance du 21.7.1563 contre le seigneur de Quincey touchant la rivière est cité Gilles COURONNEAU (dans l'enquête, il est absent et l'enquêteur parle à sa femme) [AD 10 - 24 H 94]

9 Dans une enquête du 26.9.1564 devant Maître Jehan MARTIN, lieutenant général du bailliage de Nogent/Seine sur la pêche de la rivière d'Arduisson (citée dans un mémoire du 3.6.1625), à la requête de Gilles COURONNEAU, défendeur, contre Claude et Baptiste GAYET, écuyers, Maître Claude POUJOUOISE et Claude MAUCLERC, curateur des enfants mineurs de feu Philbert GAYET, grenetier à Nogent, lesdits GAYET, seigneurs de Quincey, comparait Georges DILIGENT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé de 91 ans, natif de la ville de Nogent, d'où il alla demeurer à Saint-Aubin il y a environ 70 ans. Il a vu les habitants de Quincey pêcher dans la rivière d'Arduisson, et depuis 2 ans Gilles COURONNEAU [AD 10 - 24 H 94]

10 Le 25.5.1566 (et 20.11.1568), Gilles COURONNEAU, demeurant à Quincey, défendeur, est poursuivi pour avoir bûcher dans les bois, contre Claude et Baptiste GAYET, Anthoine DE GATROIS, époux de Demoiselle Anne GAYET, Savinien GERARD, tuteur des enfants de lui et Françoise GAYET, Maître Claude POUJOUOISE, tuteur et curateur des enfants de feu Philippe GAYET. Il est condamné à payer 40 sols d'amende [AD 10 - 24 H 94]

11 Dans un acte du 20.11.1568 est cité Gilles COURONNEAU, demeurant à Quincey, poursuivi pour délit dans les bois [AD 10 - E* 2811]

12 Le 25.5.1566, arrêt entre Gilles COURONNEAU et Claude et Baptiste GAYET [AD 10 - 24 H 94]

13 Le 25.5.1566, arrêt du Parlement de Paris contre Gilles COURONNEAU et autres pour délit de pêche dans la rivière d'Arduisson, au profit de Claude et Baptiste GAYET, Antoine DE PATRAS à cause d'Anne GAYET sa femme, Savinian GUERARD tuteur des enfants de lui et feu Françoise GAYET, Claude POUJOUOISE tuteur des enfants de feu Philippe GAYET. Contre-arrêt en faveur de Gilles COURONNEAU, demeurant à Quincey, le 20.11.1568 [AD 10 - 24 H 110]

14 Le 25.5.1566, arrêt entre les abbesses et Gilles COURONNEAU, Claude et Gaspard GAYET. Mention d'une sentence du 6.8.1565. Un autre acte du 20.11.1568 [AD 10 - 24 H 45]

C. Japhet, possède une maison rue de Cormont, ! en 1572-1575, ∞ à NN.

En 1572, Japhet COURONNEAU fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre une maison rue de Courmont^{15, 16}.

Japhet COURONNEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1572 et 1575. En 1572, il paye entre autre pour sa femme et pour sa maison. Nicolas ROZEY paye pour lui en 1576¹⁷.

QUINSON

La famille QUINSON est représentée dès 1601 à Saint-Aubin avec Jean QUINSON, d'abord époux de Marguerite, puis de Jeanne FONTAINE. Nicolas QUINSON, cité dès 1638 est peut-être le fils du premier mariage de Jean QUINSON dont il reprendra une partie de terres¹⁸.

Toutefois, deux autres membres de cette famille, Jean et Nicolas, sont cités au XVIème siècle. Sont-ils les ancêtres de Jean QUINSON?

A. Jean, ! en 1518-1546, descendant de Jacquin BARBOTIN

Jean QUINSON paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1520¹⁹.

15 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Japhet COURONNEAU pour 4 articles dont 2 chas de maison, grange et "crouppe", rue de Cormont, entre P.re DEVIN et la ruelle Hurehau [AD 10 - E* 2882]

16 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Jafet QUERONNEAU pour:

- deux chas de maison avec une grange en "croupe", rue de Courmont, entre Pierre DEVIN et la ruelle Hurehau, Jehan FONTENNE le jeune et le chemin du Paraclet
- un quartier de vigne en Fort-à-Faire, entre Denis LA RIBLE et Claude FONTENNE, les terres de Pothières et le chemin des Mergers
- demi-quartier de terre en Courmont, entre Nicolas MAISTRE et Guille. DESQUAINS, le chemin de Marigny et un chemin de pied allant de Saint Aubin au Paraclet
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Guillemain POPILLART à cause de sa femme et François VOYTERIN, ledit chemin de Marigny et -
- Taxé à 1 denier 6 sols de cens et 1/4 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

17 Japhet CORONNEAU paye censive à Saint-Aubin en 1572-1575; il paye pour sa femme: pour 1 quartier de vigne à fort-à-faire, pour 1 quartier de terre acquis de Jehan GRATTEY et il paye pour sa maison en 1572; Nicolas ROZEY paye à sa décharge en 1576 [AD 10 - E* 2881]

18 Déclaration lors de l'arpentage de Saint-Aubin en 1638 d'une terre à J. QUINSON, reprise par Nicolas QUINSON [AD 10 - 24 H 105]

19 Jehan QUINSON paye cens à Saint-Aubin en 1518 pour sa vigne, en 1519, en 1520 (2 fois) pour tous ses cens

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Jean QUINSON²⁰.

En 1542, dans un témoignage, Georges ANCEAU déclare avoir acheté des terres à Jean QUINSON, descendant de Jacquin BARBOTIN²¹.

Dans un inventaire de 1544 est cité un bail à rente foncière fait par feu Jean DE RANC et Jean DALLISSAN à feu Jean QUINSON, de Saint-Aubin²².

En 1546, Jean QUINSON fait partie des candidats à la tutelle des enfants mineurs de François VILLAIN et Laurence²³.

B. Nicolas, manouvrier à Courclain, ! en 1572-1578

En 1572, Nicolas QUINSON, manouvrier à Courclain vend au seigneur de Saint-Aubin une maison à Courclain²⁴.

En 1575, Nicolas ROSÉ vend une maison naguère acquise de Nicolas QUINSON²⁵.

En 1578, Nicolas QUINSON paye censive à Saint-

[AD 10 - E* 2880]

S... QUISSON paye en 1513 pour cens [AD 10 - E* 2880]
20 Jehan QUINON est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

21 Dans une audition de témoins pour une procédure entre les abbesses du Paraclet et Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, comparait le 22.2.1542 George ANCEAU, cordonnier à Saint-Aubin, âgé de XXXVIII ans ~. Il est né à Saint-Aubin où il a toujours fait sa demeure sinon les quelques années passées à Nogent pour y apprendre le métier de cordonnier. Il cite Jehan QUINSSON qui est descendu des BARBOTIN (Jacquin BARBOTIN) et duquel il a acheté une partie de terre essartée [AD 10 - 24 H 131]

22 Le 16.3.1544, inventaire des pièces d'un procès de Laurens NUGAULT, écuyer, sieur de Saint-Aubin, à l'encontre des religieuses du Paraclet: bail à rente foncière fait par feu Jehan DE RANC et Jehan DALLISSAN pour les ... de Saint-Aubin à feu Jehan QUINCON, en son vivant demeurant à Saint-Aubin, de 5 arpents de terre [AD 10 - 24 H 66]

23 Le 20.9.1546, les mineurs de François VILLAIN et Laurence sa femme, à l'encontre dudit VILLAIN, Laurens GILLES, Symon ... (VERNIER ?), Durant COLAS, Jehan QUINSSON, Jehan BEIGNOT, Jehan GALLOIS dit Monsieur et Jacques ROUSSAT. Le tuteur est Jacques ROUSSAT [AD 10 - E* 2890]

24 Le 25.4.1572, Nicolas QUINSSON, manouvrier à Courclain, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une maison couverte de paille, cour, jardin, aïssance et appartenance à Courclain, entre les héritiers de feu Lyé GILLES et la rue commune, Pierre ... THIER et les pastures grasses [AD 10 - E* 2858]

25 Le 6.1.1575, Nicolas ROZÉE, boulanger demeurant au Paraclet, vend à Guillaume GILLES, demeurant à Saint-Aubin, une maison couverte de fer, jardin et accin à Courclain, entre Nicolas MOSARD et l'acheteur, les pastures de Courclain et les héritiers de POPILLARD le jeune, naguère acquise de Nicolas QUINCON.

Reçu dudit acheteur 2 obligations, une de Jeh. HUGUENIN le jeune du 30.8.1573 et une de Nicolas QUINSSON du 17.8.1573 [AD 10 - E* 2877]

Aubin²⁶.

C. Jean, † /1611, ∞ à Jacqueline BROCARD, ! en 1611

En 1611, Jean QUINSON et Jacqueline BROCARD, veuve de Jean QUINSON sont cités pour la saisie d'héritages pris à rente de Catherine NUGAULT²⁷.

D. Jean, signe: Jehan Quinson, manouvrier et bûcheron, ! en 1597-1614, ° ca 1569, ∞ à Marguerite, probablement † /1610

En 1597, Jean QUINSON, manouvrier à Pont/Seine, déclare pour une mesure dans le terrier de Pont/Seine²⁸.

En 1601, Jean QUINSON, manouvrier et bûcheron à Pont/Seine, intervient dans une procédure. Il signe "Jehan Quinson"²⁹.

26 Nicolas QUINSSON paye en censive à Saint-Aubin en 1578 [AD 10 - E* 2881]

27 Le 5.8.1611, suite à la saisie de leurs terres par Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, sieurs de Saint-Aubin, comparaissent:

- VOITERIN, Jehan ROUSSAT, Aubin FONTAINE et Pierre MEROSSE, pour 4 arpents 1/2 et 9 cordes de vignes saisies qu'ils tiennent à rente foncière de Noble Homme Maître Denis DONDEAU, lieutenant général en ce bailliage, à cause de sa femme, à laquelle ils sont échus par le partage de feu Honorable Homme François COUSIN l'aîné, son père, acquis de Nicolas NUGAULT, père des sieurs de Saint-Aubin
- Girard DROUARD, pour deux fois 1/2 arpent de terre par un bail à rente de Demoiselle Catherine NUGAULT
- Hillaire DESQUAINS pour un titre de bail
- Jehan QUINSSON, Michel GALLOIS, Mathe BAILLET, Claude GOUBAULT et Jacqueline BROCARD

Le 10.9.1611, jugement à la réserve de:

- Estienne VOITERIN, Pierre MEROSSE, Jehan ROUSSAT l'aîné et Aubin FONTAINE
- Demoiselle Catherine NUGAULT veuve de Maître FORET, Maître Jacques DUCHAT en son nom et tuteur de Jehan COUSIN, Pierre DUCHAT, Maîtres Nicolas et François COUSIN et Andrey MARCHANT à cause de sa femme, prenant fait et cause pour Claude et Nicolas GOUBAULT, Jehan QUINSSON, Mathieu BAILLET, Gérard DROUARD, Jacqueline BROCARD veuve de Jehan QUINSSON, Isaac et Michel GALLOYS pour des héritages pris à rente de ladite Demoiselle

Mention du partage fait entre les religieuses du Paraclet et les seigneurs de Saint-Aubin, et depuis entre le père des dits Sieurs NUGAULT, vivant seigneur de Saint-Aubin, ladite Demoiselle Catherine NUGAULT et Demoiselle Denise NUGAULT, ses sœurs, héritiers de feu Laurent NUGAULT, leur père et aïeul [AD 10 - 24 H 66]

28 Dans le terrier de Pont/Seine de 1597 apparaît Jehan QUINSON, manouvrier à Pont, pour une mesure ayant appartenue à Nicolas OUDINET le jeune et Jehanne OUDINET, sa sœur, épouse de feu Claude CAILLEY [AD 10 - 29 H 14]

29 Les 8, 21 et 29.5.1601 intervient Jehan QUINSSON,

Jean QUINSON paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1605 à 1611³⁰.

En 1610, Jean QUINSON fait deux déclarations au censier du seigneur de Saint-Aubin:

- l'une pour lui. Il déclare une maison et le sixième d'une mesure partagée avec Jeanne SIMON, épouse de Jean ROUSSAT.
- l'autre comme tuteur et curateur de ses enfants. Il déclare un maison proche la maison curiale de Saint-Aubin, et des biens par indivis avec Jean ROUSSAT et sa femme³¹.

L'épouse de Jean QUINSON est vraisemblablement apparentée à Jeanne SIMON dont il est cité co-héritier en 1610. La fille de Jeanne SIMON, Barbe ROUSSAT, est marraine d'un enfant de Jean QUINSON.

Jean QUINSON paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1607 et 1610, puis en 1613 et 1614³².

En 1615, Jean QUINSON et Gérard DROUOT sont dénoncés pour être allé avec Michel GALLOIS

manouvrier et bucheron demeurant à Pont/Seine. Il signe "Jehan Quinson" [AD 10 - E* 2810]

30 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan QUINSON paye censive chaque année de 1605 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

31 Deux déclarations de censive à Saint-Aubin le 10.7.1610 de Jehan QUINSSON, qui ne sait pas signer, l'une pour lui pour:

- une maison, contenant un chas avec deux petites chambres attenantes, jardin et accin à Saint-Aubin près l'église, entre Claude GOUBAULT et la veuve et héritiers de Jehan POPILLARD, la rue commune et son jardin
- la sixième partie d'une mesure et héritage partant avec Jehanne SYMON, femme de Jeh. ROUSSAT, à Saint Aubin en la rue de Courmont
- un total d'1 arpent de terre

l'autre pour lui et comme tuteur et curateur de ses enfants pour:

- une maison à Saint Aubin proche la maison seigneuriale de Saint Aubin, entre Claude GOUBAULT et la veuve et héritiers de Jeh. POPILLARD, la rue commune et une ruelle commune aux voisins
- une petite portion de jardin proche ladite maison, entre ledit GOUBAULT et Ambroise BARBOTIN, ledite ruelle et les héritiers (?) ci-dessus
- telle part et portion qui peut appartenir à ses enfants proche la maison Jeh. ROUSSAT, la part de certains héritages, mesure, saussois partant par indivis avec ledit ROUSSAT et sa femme, à Saint Aubin, entre ledit ROUSSAT et la rivière, un chemin et -
- demi-arpent de vigne en Postière, entre Claude GOUBAULT et Nicollas GOUBAULT, les terres du Paraclet et le chemin des Mergers
- demi-arpent audit lieu, entre Noel GUILLAUME et François GAILLOIS le jeune, Jehan ... et plusieurs [AD 10 - E* 2874]

32 Jehan QUINSSON paye censive à Saint-Aubin en 1613-1614 [AD 10 - E* 2881]

prendre des chênes dans le bois de Pont/Seine³³.

Jean QUINSON est le père de:

probablement Nicolas, ° ca 1598, ∞ à Jacqueline SUINOT

Marquette, b 17.10.1606, p Edmé S...AULAY, m Marquette PAJOT et Barbe fille de Jean ROUSAT l'aîné

D. (?) Jean l'aîné, ne sait pas signer, manouvrier et bûcheron, laboureur, ! en 1618-1645, ° ca 1569/1574, (†) 4.5.1646, ∞ à Jeanne FONTAINE, peut-être fille de Claude F.

Jean QUINSON paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1618 à 1622. Il paye pour sa maison³⁴.

En 1618, Jean QUINSON, Zacarie MASSON et Hector DUREAU, manouvriers et bûcherons à Saint-Aubin, prennent du seigneur de Saint-Aubin, la dépouille d'un bois. Jean QUINSON ne sait pas signer³⁵.

En 1628, Jean QUINSON et d'autres tous manouvriers à Saint-Aubin, reconnaissent une dette à Hubert DAMARS pour une coupe de bois. Il ne sait pas signer³⁶.

33 Le 15.2.1615, Lupienne BARBOTIN, femme de Léonard BALLIGAULT, déclare, pour la décharge de sa conscience, qu'elle a oui dire à Michel GALLOIS, demeurant à Saint-Aubin, qu'il avait vendu 10 pièces de chêne et qu'il s'en trouverait encore 15 à 18 dans le bois. Il est encore fait mention de Henry THOMAS de Marnay et Claude PARASTRE, pour être allé au bois avec une charrette, et Girar DROUOT et Jehan QUINSON pour être allé avec ledit GALLOIS audit bois. Témoin: Jehan VAUCOULOIRS. Signature "L Barbotin" avec paraphe.

Le 22.2.1615, la déposition est confirmée par ledit Léonard BALLIGAULT. Signature "Léonard Balligault" avec paraphe et "L Barbotin" avec paraphe

Même déclaration le 22.2.1615 par Jehan DUREAU. Signature: "J D U R E A U *"

Même déclaration le 15.2.1615 par Charle LIEGOIS, qui ne sait pas signer. Témoins: Jehan LARIBBE et Charle CHERAULT

Même déclaration le 15.2.1615 par Jehan LARIBBE, demeurant à Quincey, qui ne sait pas signer. Témoins: Charle LIEGOIS et Charle CHERAULT [AD 10 - 24 H 131]

34 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan QUINSON paye en 1618, 1620-1622. Il sur ce qu'il doit en 1618, 1620. Il paye pour sa maison en 1621

35 Le 25.2.1618, Jehan QUINSON, Zacarie MASSON (signe "Zacari Masson", les autres ne savent pas signer) et Hector DUREAU, manouvriers et bûcherons demeurant à Saint-Aubin, doivent payer à Laurens NUGAULT, écuyer, sieur de Saint-Aubin, 600 livres pour la dépouille d'un bois taillis de 37 arpents 1/2 à La Muette, à partir avec Charles NUGAULT et autres co-héritiers dudit Laurent NUGAULT et feu Demoiselle Gillette PIERRON sa mère, à cause du droit de douaire qu'elle avait sur ce bois. Promesse de livrer 1/2 arpent à Messire Fiacre BARBOTIN, curé de Quincey, et 1/2 à Maître Bon CLEREAU, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/3]

36 Le 14.11.1628, Aulbin FONTAINE (qui signe "A F"), Jeh. HEMART, Jehan QUINSSON, Claude COLET et

En 1642, Jean QUINSON l'aîné fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁷.

En 1645, Jean QUINSON, laboureur à Saint-Aubin, âgé de 76 ans, comparait dans une procédure relative au moulin banal de Saint-Aubin³⁸, ³⁹. Il serait donc né vers 1569.

Jean QUINSON et Jeanne FONTAINE sont les parents de:

Barbe, b 15.1.1614, p Edmé PASTOREAU, m Barbe CAYLLE et Etiennette BARBOTIN, ∞ /1639 à Jean DROY

Richard, b 22.12.1615, p Richard GARNIER et Charle FONTEYNE, m Margueritte JOLLY, ∞ à Denise GALLOIS

Geneviève, b 2.11.1617, m Genevieve fille de † Claude FONTEYNE, et Nicolle fille de Claude GOUBAULT, p Claude DESQUEINS

Claude, b 9.5.1627, p Claude ROUZE, m Marie PASTOUREAU, ∞ à Françoise ROGER

Pierre, b 9.1.1631, p Pierre fils de † Jean GALLOIS, m Jeanne BALIGAULT

Anne, ! en 1634

Jeanne, ! en 1645

Jean, ! en 1646

Edmée, ! en 1648, probablement (†) 17.11.1652

D.1. (?) Nicolas, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1638-1669, (†) 9.1.1678, ∞ à Jacqueline SUINOT, (†) 1.10.1661 au cimetière, devant l'église

∞(2) 29.5.1662 à Nicole SUINOT, ne sait pas signer, ∞(1) à Denis MOLIN

En 1638, lors d'un arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet, Jean QUINSON déclare une vigne plus tard reprise par Nicolas QUINSON. Nicolas QUINSON fait lui aussi une déclaration⁴⁰.

Sébastien FONTAINE (qui signe "S Fontaine"), manouvriers à Saint-Aubin (les autres ne savent pas signer), reconnaissent devoir à Honorable Homme Hubert DAMARS, marchand à Nogent, 82 livres 10 sols pour une coupe de bois dans 3 arpents 3 quartiers dependant du fief de la Croslière [AD 10 - 2E 66/7]

37 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jehan QUINSON l'aîné pour sa maison [AD 10 - E* 2879]

38 Le 2.8.1645 comparaissent Jean QUINCON, laboureur à Saint-Aubin, 76 ans, Pasquet GRISAT, vigneron à Saint-Aubin, 48 ans, Jacq. CAULAY, vigneron à Saint-Aubin, 60 ans, Nicolas VOCTURIN, vigneron à Saint-Aubin, 72 ans, Claude ROUSSAT, à Godefroy, 55 ans. Temoins: Pierre LOIRET et Jehan BLANCHARD [AD 10 - E* 2864]

39 Le 18.8.1645, témoignage de: Claude SOMILLON, Aubin FONTAINE, Jean QUINSON, Bon CLEREAU, Charles PILLAVOINE et Lupien COURTOIS; Jean QUINSON dit de...ou...elle, Claude ROUSSAT, Pierre LOIRET, Jean BLANCHARD, Pasquet GRISLAT et Nicolas VOICTURIN [AD 10 - 24 H 65]

40 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. QUINSON, plus tard à Nicolas QUINSON

Déclaration de Nicolas QUINSON [AD 10 - 24 H 105]

En 1657, Nicolas QUINSON, vigneron, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin⁴¹.

En 1669, Nicolas QUINSON, manouvrier à Saint-Aubin, et Nicole SUINOT, sa femme, vendent des terres à Etienne VAILLANT⁴².

D.1. (?) Nicolas, non ∞ à Anne GALLOIS

Nicolas, de Nogent/Seine, ° ca 1647, fils naturel, ∞ 18.7.1672 à Marguerite RETROY, ° ca 1646, fille de Nicolas R., † /1672, et Quentine GARNIER, † /1672

D.2. Richard, vigneron, manouvrier, ! en 1638-1659, ° ca 1617/1621, (†) 19.11.1676

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraquet, Jacques CAULAY déclare une vigne vendue à Richard QUINSON⁴³.

En 1644, Richard QUINSON est assigné comme témoin dans une procédure concernant le bois de Pont/Seine⁴⁴.

En 1659, Richard QUINSON, vigneron, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁴⁵.

En 1662, Richard QUINSON, vigneron et manouvrier est entendu comme témoin dans une enquête concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet. Il est âgé de 45 ans, donc né vers 1617⁴⁶.

41 Déclaration du 15.7.1657 de Nicolas QUINSON, vigneron, pour 1 arpent, 64 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

42 Le 7.7.1669, Nicolas QUINSON, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Nicole SUYNOT - qui ratifie le vente le 13.10 et ne sait pas signer -, vend à Estienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre à Saint-Aubin, Courmont. Ils ne savent pas signer. Mention de biens aliénés au profit d'Edmé VAILLANT, père demeurant à La Louptière [AD 10 - 2 E 66/21]

43 Déclaration lors de l'arpentage de Saint-Aubin en 1638 d'une terre à Jacques CAULAY, vendue à Richard QUINSON [AD 10 - 24 H 105]

44 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent à Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESENE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E* 2811]

45 Déclaration du 16.12.1659 de Richard QUINSON, vigneron, pour 1 arpent, 55 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

46 Le 23.3.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparait Richard QUINSON, vigneron et manouvrier, âgé de 45 ans, témoin d'un échange entre Nicolas GUENIN et Antoine CATELINET dit Dubourg, sergent de la justice de Marnay, pour un délit de coupe de bois [AD 10 - 24 H 131]

En 1703, Fiacre DANTIGNY déclare au terrier de Saint-Aubin:

➤ un acquis de Gervais QUINSON, qui vient de Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINSON

➤ un bien de Simon MIGOURDIN, époux de Marie QUINSON, fille de Claude (en fait, de Richard), auparavant à Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINSON⁴⁷.

∞ 3.2.1642 à Denise GALLOIS, (†) 6.7.1653, fille de Jean G. l'aîné

Jean, ° ca 4.1643, (†) 17.10.1644 "sous la galerie de l'église"

Marie, b 21.4.1645, p Jean GALLOIS, ne sait pas signer, fils de Jean G. l'aîné, m Marie JACOB, ne sait pas signer, fille de † Nicolas J.

Marie, b 11.9.1646, p H. Hoe. Claude GILOPPÉ, r.r de St Aubin, m Honneste Marie fille de Maistre Jean GUYON, avocat

∞(2) 30.11.1653 à Edmée DE GELANNE

Gervais, b 6.9.1654, p Gervais VERNIER, m Edmée BESANSON, ∞ à Hélène VALÉE

∞(3) /1656 à Marie LE PAGE, ne sait pas signer, ! en 1678

En 1678, Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINSON, à Saint-Aubin, déclare une vigne au censier de l'Abbaye du Paraquet^{48, 49}.

Richard QUINSON et Marie LE PAGE sont les parents de:

47 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Fiacre DANTIGNY, manouvrier à Saint-Aubin, pour:

➤ un acquis de Gervais QUINCON qui procède de Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINCON

➤ un bien de Simon MIGOURDIN, époux de Marie QUINCON, veuve de Edmé DUCHAT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, fille de Claude QUINCON, auparavant à Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINCON

➤ un acquis de Pierre POTHIER, acquis du sieur JEANNOLLE de Pont, acquis de Jean DIRESENE [AD 10 - 24 H 58]

48 Le 1.5.1678, Marie LEPAGE, qui ne sait pas signer, veuve de Richard QUINSON, demeurant à Saint-Aubin, déclare 1 quartier de vigne à Pothier baillé des religieuses du Paraquet [AD 10 - 24 H 105]

49 Le 1.4.1678, Marie LE PAGE, veuve de Richard QUINSON, demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détentrice d'1 quartier de vigne à Potier, dont elle doit porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraquet [AD 10 - 24 H 118]

Catherine, b 24.4.1656, p Denis LE PAGE, de Nogent, m Catherine LE PAGE
 Anne, b 1.3.1660, p Claude CHARPANTIER, de Nogent, m Anne BOURGOIN
 Jacqueline, b 27.12.1664, p Michel ANCEAU, m Jacqueline POTTHIER
 Marie, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1684, b 15.8.1667, p Jean PROTIN, de Saint Laurent de Nogent sur Seine, ne sait pas signer, m Fallette BAZIN, ne sait pas signer, ∞ 1.7.1686 La Chapelle-Godefroy à Edmé DUCHAT, de Nogent/Seine, fils de Jacques D. et Marie NOTIN; ∞(2) 24.11.1692 La Chapelle-Godefroy à Simon MIGOURDIN, fils de Pierre M., † /1692, et Simone DRÛ

D.2.A. Gervais, signe: Gervais Quinson avec paraphe, manouvrier, vigneron, ! en 1694-1703, ∞ 3.2.1677 à Hélène VALÉE, ne sait pas signer, ° ca 1656, † & (†) 1.5.1715, ∞(1) à Claude CAVOT, fille de Michel V. et Jeanne PILLART

En 1678, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, déclare une vigne prise en bail de l'Abbaye du Paraclet. Il signe "Gervais Quinson" avec paraphe^{50, 51}.

En 1684, Gervais QUINSON, de Saint-Aubin est assigné comme témoin pour un conflit sur les bois de Marnay. Sa femme est entendue⁵².

En 1687, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail d'une terre. Il signe⁵³.

En 1694, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, prend de Claude VALLÉE (neveu de son épouse) le bail d'une moitié de maison rue aux Charrons à Saint-Aubin. Il signe "Gervais Quinson" avec paraphe⁵⁴.

En 1694, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une vigne. Il signe⁵⁵.

En 1695, Gervais QUINSON, vigneron, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵⁶.

En 1703, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, rétrocède à Michel GALLOIS des vignes à Saint-Aubin. Il signe "Gervais Quinson" avec paraphe⁵⁷.

En 1703, Gervais QUINSON, manouvrier à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁵⁸.

Gervais QUINSON et Hélène VALLÉE sont les parents de:

Aubin, ° & b 20.11.1677, p Aubin BASIN, m Anne COLLET

Claude, ° & b 27.10.1678, p Claude fils de Claude LAURENT et Charlotte PILLAVOYNE, m Margueritte GALLOIS, ∞ à Marie CAILLET

Edmée, b en 1680, p Fiacre GALLOIS, ne sait pas signer, beau-père de Gervais, m NN. BABELIN, ne sait pas signer, fille de M.e Jean B.

Charlotte, ne sait pas signer, ° 5.11.1682, b le 6, p Claude CAILLÉ, ne sait pas signer, m Charlotte VAILLANT, ne sait pas signer, fille d'Edmé V. et Sirette COLLET, ∞ 18.11.1705 à Pierre COLLET, signe: Pierre Collet, manouvrier, ° ca 1681, fils de Louis C., vigneron, signe: Louis Collet, et Marie MALEVALLE

Marie, ° & b 2.8.1684, p Michel ANCEAU, greffier, m Marie QUINSON, de La Chapelle Godefroy, fille de † Richard Q., (†) 30.10.1700

NN., ° ca 1684, (†) 6.10.1694

Claude, ° 17.7.1688, b le 18, p Claude RICHARD, de St Laurent de Nogent sur Seine, ne sait pas signer, m Marie BOURGEOISAT, de St Laurent de Nogent sur Seine, ne sait pas signer, ∞ à Jeanne DANTIGNY

Anne, ° & b 23.10.1692, p Pierre MOREAU, manouvrier, m Anne NOEL, ne sait pas signer, épouse de Claude BUYSSOT, menuisier, † 10.10.1701, (†) le 11

Fiacre, ° & b 30.1.1697, p Fiacre DANTIGNY, manouvrier, ne sait pas signer, m Marie CAILLÉ, ne sait pas signer, fille de † Anthoine C. et Margueritte BERTINAT, (†) 14.10.1700

∞(2) 20.1.1716 à Marie GAUDOT, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1670, ∞(1) à Claude LE BLANC

demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet un quartier de terre plantée en vigne en l'Essart, qui appartenait à feu Claude BAILLET, manouvrier à Saint-Aubin, qui l'a délaissé en friches [AD 10 - 24 H 105]

56 Déclaration du 10.7.1695 de Gervais QUINSON, vigneron, pour 2 arpents, 25 cordes [AD 10 - E* 2876]

57 Le 29.9.1703, Gervais QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, qui signe "Gervais Quinson" avec paraphe, rétrocède à Michel GALLOIS, manouvrier à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, des vignes à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/38]

58 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Gervais QUINCON, manouvrier à Saint-Aubin, pour un bien abandonné par Claude BAILLET, manouvrier, fils de Jacques BAILLET et Fallette BOSSUOT et pour un article qui fut à Jeanne PICARD, veuve de Michel VALLÉE puis de Fiacre GALLOIS [AD 10 - 24 H 58]

50 Le 8.4.1678, Gervais QUINSON, qui signe "Gervais Quinson" avec paraphe, vigneron à Saint-Aubin, déclare 22 cordes de vigne en l'Essart baillées des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

51 Le 8.4.1678, Gervais QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur de 22 cordes de vigne en l'Essart. Témoins: Jean BUSSOT, maître menuisier, et Jean GENNERAT, laboureur, demeurant à Quincey, qui signent [AD 10 - 24 H 118]

52 Le 6.10.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Gervais QUINSON demeurant à Saint-Aubin, parlant à sa femme [AD 10 - E* 3015]

53 Le 25.9.1687, Gervais QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 4 articles [AD 10 - 24 H 105]

54 Le 4.4.1694, Claude VALLÉE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend à rente foncière annuelle de Gervais QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, une moitié de maison rue Chèvre, contenant une chambre à feu, grenier dessus, morceau de terre à faire chénevière, petit jardin, petite cour, 6 cordes de pré, contre 4 livres. L'acte est signé "Gervais Quinson" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

55 Le 19.10.1694, Gervais QUINSON, qui signe, vigneron

D.2.A.1. Claude, ne sait pas signer, manouvrier, ∞ 2.12.1702 à Marie CAILLET, ne sait pas signer, ° ca 1680, fille d'Antoine C., manouvrier, † /1702, et Marguerite BARBIN (?)

Marie Anne, ° 7.1.1704, b le 8, p Louis VILAIN, marchand, de Marnay, ne sait pas signer, m Anne NOEL, ne sait pas signer

Claude, ° 16.10.1705, b le 17, p Claude QUINSON, signe: C Quinson, m Margueritte FONTAINE, ne sait pas signer

Marguerite Scholastique, ° 24.3.1708, b le 25, p Jean CAILLÉ, m Scolastique DURAND, ne sait pas signer

Hélène, ° 1.11.1711, b le 2, p André GUILLEMARD, m Eleine VALLÉE, ne sait pas signer, † 3.12.1711, (†) le 4

Barbe, ° 5.1.1715, b le 6, p Gervais QUINSON, signe: Gervais Quinson, m Barbe BEGUE, domestique du Paraclet, ne sait pas signer

Jeanne, ° & b 3.7.1717, p André COLLET, signe: André Collet, m Jeanne DIRESENE, ne sait pas signer

D.2.A.2. Claude le jeune, signe: C Quinson, ∞ 19.11.1714 à Jeanne DANTIGNY, ne sait pas signer, ° ca 1692, fille de Fiacre D. et Marie MOUTON

Edmée, ° & b 24.4.1716, p Antoine FLEURY, signe: Antoine Fleury, m Edmée HARLUISON, signe: Edmée Harluison

Marie Jeanne, ° & b 5.9.1719, p François DANTIGNY, signe: François Dantigny, m Marie GUILLAUME, ne sait pas signer, † & (†) 28.5.1721

Marie, ° 25.9.1722, b le 26, p Jean DANTIGNY, ne sait pas signer, m Marie GUILLAUME, ne sait pas signer

D.3. Claude, vigneron, meunier, † /1679

En 1677, Claude QUINSON, meunier de Saint-Aubin, et Françoise ROYER, sa femme, prennent de la seigneurie de Saint-Aubin le bail d'un moulin banal à eau et propre à faire farine⁵⁹.

∞ à NN.

Jean, beau-fils de Françoise ROGER

∞(2) à Françoise ROGER, ° ca 1629, † 28.10.1689, (†) le 29, "a tesmoigné beaucoup de résignation à la volonté de dieu"

Marie, ° ca 1655, ∞ 13.6.1672 à Nicolas DUDEZ, ° ca 1640, fils de Jean D., † /1672, et Marie GRIGNARD, † /1672

Nicole, ° ca 1661/1663, ∞ 24.4.1679 à Guillaume GOUBAULT, vigneron, manouvrier, ° ca 1649; ∞(2) 24.10.1689 à André ROY, de Marnay/Seine, signe: Andry Roy, manouvrier, vigneron, ° ca 1667, fils de Jean R., berger, † /1689, et Françoise GRILLAT, ne sait pas signer

Jeanne, ne sait pas signer, ° ca 1669, ∞ 8.10.1691 à Claude VALÉE, soldat, manouvrier, ° ca 1669, fils de Pierre V., † /1691, et Marie THOMAS, † /1691

Claude, b 7.2.1667, p M.e Claude GALLION, m Anne MAILLARD, probablement jardinier, ne sait pas signer

Pierre, b 8.7.1668, p Pierre PILLAVOYNE, greffier, m Jeanne BILLOU, (†) 10.1.1669

Mathurin, b 11.12.1669, p Mathurin DEBOR (?), charpentier, ne sait pas signer, m Jacqueline BAILLET, ne sait pas signer, fille de M.e Jacques B., arpenteur, et Falette BOSSUOT

Anne, ° 26.12.1671, b le 27, p Nicolas DUDEZ, musnier, m Marie MASSON

D.4. (?) Jean, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1657-1692, ° ca 1623, (†) 6.8.1693, ∞ 28.7.1647 à Barbe MOUCHIN, † le matin et (†) le soir même 2.9.1665, "confessée seulem. pour avoir esté adverti trop tard", probablement fille d'Edmé M. et Etienne

En 1657, Jean QUINSON, vigneron, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶⁰.

En 1674, Jean QUINSON et Alexandre PESCHE, vignerons à Saint-Aubin, prennent de Jacques DONDEAU la bail de terres. Ils ne savent pas signer⁶¹.

En 1684, Jean QUINSON est assigné comme témoin pour un conflit sur les bois de Marnay⁶².

En 1688, Jean QUINSON, vigneron à Saint-Aubin est nommé d'office par le Maire de Saint-Aubin expert pour régler la succession d'Angélique MAISTRE⁶³.

60 Déclaration du 29.7.1657 de Jean QUINSON, vigneron, pour 59 cordes [AD 10 - E* 2876]

61 Le 28.1.1674, Jean QUINSON et Alexandre PESCHE, vignerons à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, prennent de Maître Jacques DONDEAU, notaire royal au bailliage de Nogent, le bail de 9 arpents 15 cordes de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/25]

62 Le 17.6.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean QUINCON, Linard ANCEAU, Edmé VAILLANT, Pierre MASSEY et Guillaume GOUBAULT, vignerons et bûcherons à Saint-Aubin [AD 10 - E* 3015]

63 Le 29.3.1688, Jean QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, expert nommé d'office par appointment rendu par Monsieur le Maire de Saint-Aubin le 26.3 est venu faire rapport devant le notaire car il ne sait écrire ni signer. Il déclare que:

- Angélique MAISTRE avait 3 bêtes chevalines valant ~ 45 livres
- Elle vivait en commun avec Nicolas et Laurent SIMON, ses enfants, lesquels faisaient labourage eux-

59 En 1677, Claude QUINCON, meunier de Saint-Aubin, époux de Françoise ROYER, retient à titre de loyer de Maître Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, un moulin banal à eau et propre à faire farine [AD 10 - E* 2863]

En 1692, Jean QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, déclare une vigne, qu'il détient en son nom et comme ayant épousé Noëlle COLLOT, veuve d'Antoine BLANCHARD⁶⁴.

Barbe, b 12.12.1649, p Michel BARDY, m Barbe LE FEUBURE, ∞ 25.2.1672⁶⁵ Fontaine-Mâcon à Jean BOYARD, fils d'Edmé B.

Edmée, baptisée par la sage femme 1.2.1648, obiit, p Laurent fils de Nicolas MASSEY, m Edmée fille de † Jean QUINSON, probablement (†) 10.2.1648

Antoine, b 6.2.1653, p Anthoine BLANCHARD, m Nicole PILLARD, ∞ à Gervaise VEILLARD

Marie, b 30.11.1654, p François BALIGO, m Marye MOUCHIN

Simon, b 12.8.1665, p Simon LEFEBURE, m Nicole DU MOULIN

∞(2) 10.11.1666 à Noëlle COLLOT, (†) 29.10.1693, ∞(1) à Antoine BLANCHARD

D.4.A. Antoine, manouvrier, vigneron, ! en 1690-1694, ∞ 29.6.1677 à Gervaise VEILLARD ou VILLARDON, fille d'Edmé V., † /1677, et Louise D'AOUST

En 1690, Edmé THOMAS rétrocède à Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, une vigne⁶⁶.

En 1690, Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, et Edmé THOMAS, remettent à l'Abbaye du Paraclet, une vigne prise en bail de l'épouse de Louis PIET⁶⁷.

En 1691, Sébastien BATAILLE rétrocède une maison à Saint-Aubin à Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer⁶⁸.

En 1694, Antoine QUINSON, intervient pour une remise faite par feu Jean QUINSON, son père, d'une vigne de la succession de Paquet DIRESENE, acquise de feu Jean QUINSON et Antoine DROUET. Il ne sait pas signer⁶⁹.

Antoine QUINSON et Gervaise VEILLARD sont les parents de:

même, menant la charrue, l'un à labourer, l'autre à semer, depuis le décès de leur père

- Elle avait des brebis mais il en ignore le nombre
- Il ne sait pas si elle avait des vaches
- Elle avait une charrette montée sur ses roues, valant ~ 30 livres et une charrue valant ~ 7 livres 10 sols
- Elle avait l'emblavure de 15 à 16 arpents de blé et seigle, 15 arpents de maïs et 2 arpents d'orge
- Elle avait 3 "lancerraux" pour 4 livres pièce
- Elle avait un coffre qui ne ferme point, une méchante table, une bonne maie, point de lit, les deux garçons couchaient sur la paille dans l'écurie, 3 ou 4 écuelles, 2 plats d'étain, une poêle, une marmite, valant ~ 30 livres
- Elle avait des volailles [AD 10 - 2 E 66/29]

64 Le 21.12.1692, Jean QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, en son nom et comme ayant épousé Noël COLLOT, auparavant veuve d'Anthoine BLANCHARD, vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin, et François BLANCHARD, vigneron demeurant à Saint-Aubin, fils et héritier dudit feu Anthoine BLANCHARD, déclarent la moitié d'un arpent de vigne autrefois donné à rente à Maître François BARDY, greffier en la justice de Saint-Aubin et au feu Anthoine BLANCHARD, par feu Honnête Femme Genevieve QUIDORT, veuve de Maître Claude LARGENTIER, tabellion royal à Nogent le 7.8.1657 [AD 10 - 2E 66/31]

65 Témoins: Esmé BOYARD, père de l'époux, Esmé BOYARD, frère de l'époux, Guillaume BOYARD, frère de l'épouse, Jean QUINSON, père de l'épouse, Richard QUINSON, oncle de l'épouse, Barbe QUINSON, tante de l'épouse

66 Le 22.10.1690, Edmé THOMAS, vigneron demeurant à Saint-Aubin, époux de Françoise CHARONNAT, qui doit ratifier la vente, rétrocède à Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, 1 quartier de vigne en 1 pièce à

Saint-Aubin, pris à titre de rente de Demoiselle LARIBE, femme de Noble Homme Maître Louis PIET [AD 10 - 2 E 66/30]

67 Le 22.10.1690, Edmé THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, et Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, remettent 1 quartier de vigne à Pothier, aux religieuses du Paraclet, pris à rente de Demoiselle LARIBBE, épouse de Noble Homme Maître Louis PIET, conseiller du roi en l'élection de Nogent/Seine [AD 10 - 24 H 66]

68 Le 12.7.1691, Sébastien BATAILLE, qui signe "Sebastien Bataille", cordier à Nogent/Seine, rétrocède une maison couverte de paille à Saint-Aubin à Anthoine QUINCON, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prise le 19.10.1688 à rente foncière due à l'église de Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/31]

69 Le 28.3.1694, Anthoine QUINSON, qui ne sait pas signer, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, s'oblige envers Barbe, Catherine et Claude CHOUARD pour une remise faite par feu Jean QUINSON, son père, d'un demi-arpent de vigne au lieudit "Les Mergers" venant de la succession de feu Pasquier DIRESENE, en l'acquêt de feu Jean QUINSON et Anthoine DROUET solidairement, contre 100 sols de rente annuelle [AD 10 - 2 E 66/32]

Marie, ° 12.5.1678 Nogent/Seine, b le 13, p Michel GRILLOT, vigneron, m Marie TROTIN

Jean, b 1.8.1680 La Chapelle-Godefroy, p Jean TABOUREAU, signe, m Edmée LE PAGE, ne sait pas signer

Elisabeth, b 24.12.1682 La-Chapelle-Godefroy, p Jean MILET dit La M...lle, ne sait pas signer, m Elisabeth COURCEAU, ne sait pas signer

Edmée, b 7.9.1684 La Chapelle-Godefroy, p Thomas MIGOURDIN, signe, m Edmée PESCHER, ne sait pas signer

Etiennette, ° & b 1.10.1687, p Jean HAM, musnier, m Estiennette fille de Hierôme ANCEAU, et Jeanne ROZÉ

Anne, b 15.3.1690, p Martin BENOIST, manouvrier, signe: M Benoist, m Anne fille de Paschal GRILLAT, laboureur

Etiennette, ° & b 11.11.1691, obiit 13.11.1691, p Claude TROUVÉ, cordier, signe: Claude Trouvé, m Etiennette MASSEY, épouse de Claude DIRESENE

Edmé, ° 20.8.1693, b le 21, p Honorable H.e Edmé HARLUISON, signe: E Herluison, m Denise BOIVIN, signe: Denise Boivin, épouse de Claude ROSÉ, probablement, ∞ à Anne HUGUENIN

D.4.A.1. (?) Edmé, ne sait pas signer, ° ca 1693, ∞ à Anne HUGUENIN, ° ca 1686, † & (†) 19.10.1719, a reçu le sacrement des infirmes

Marie Anne, ° 22.2.1719, b le 23, p François GRILLAT, signe: François Grillat, m Marie MAISTRE, ne sait pas signer, † 4.10.1721, (†) le 5

∞(2) 28.11.1719 à Claudine COLLET, ne sait pas signer, ° ca 1696, fille de Jérôme C., † /1719, et Claudine ADAM, † /1719

Anne Claude, ° 5.12.1720, b le 6, obiit 15.10.1721, (†) le 16, p Claude MASSÉY, signe: Claude Masséy, fils de Claude M. et Catherine BARDY, m Anne COLLET, ne sait pas signer, fille de † Jérôme C. et † Claudine ADAM

D.5. (?) Pierre, manouvrier, † 29.5.1662, (†) le 30, ∞ à Jeanne BENARD

François, b 27.1.1659, p François BARDY, m Charlotte GOUBAUD

Jérôme, b 27.1.1659, p Hierosme LA RIBLE, m Edmée MERLIN

Marie, b 18.4.1660, p Nicolas ANDREY, m Marye SIMON

Jean, ° 1.5.1662, b le 2, p M.e Jean FROU, m Denise DROICT

D.6. (?) Jeanne "appelée la bruslée pour sa beauté ou mieux la Reyne des putains de St Aubin", ° ca 1625, (†) 20.11.1680

Jean, b 12.10.1660, p par charité Jean BENOIST, m Catherine DE FLES..., la mère accouchée pour la quatrième fois

André (F), b 18.8.1663, p André PLÉ, m Francoisse GRISLAT; "la mère sans aucun mariage, fut accouchée pour la sixième fois"

Félix, b dernier 2.1666, p Honneste Homme Felix PERRIN, m Catherine ROSSÉY

R

RABOT

A. Guillaume¹, parrain le 10.7.1623 à Ferreux, ∞ à Catherine COLAS

Marie, b 14.6.1626, p Pierre RABOT, m Marguerite MERA

NN. (F), une petite fille, (†) 19.8.1626

A. (?) Jean, à La Chapelle-Godefroy, † /1641, ∞ à Catherine COLLAS, † en 1641

En 1641, Catherine COLLAS, , veuve de Jean RABOT, à Saint-Aubin, prend le bail d'une maison à Saint-Aubin, rue aux Charrons. Elle ne sait pas signer².

Jean RABOT et Catherine COLLAS sont les parents de:

Guillaume, b 2.2.1624 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume ROBOT, de la paroisse de Saint-Loup les Ferreux, & Eusthache fils de Leger SPESORD, m Hubert fille de † Gabriel ARCELIN

Antoine, b 20.2.1633, p Anthoine fils de Jean BOSSUOT, m Jeanne BALLIGAULT

B. Pierrette, ° ca 1619, † à Nogent/Seine, (†) 16.4.1644

RAISON

A. Toussaint, de La Chapelle-Godefroy, † /1518, ∞ à NN., † en 1518-1521 à La Chapelle-Godefroy

La veuve et le fils de Toussaint RAISON de La Chapelle-Godefroy payent censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1518 à 1522³.

Toussaint RAISON est le père de:
un fils

B. Jean, de Marnay/Seine, † en 1491-1504 à La Chapelle-Godefroy, † 1504/1505, ∞ à NN., † en 1505-1507

Jean RAISON de Marnay paye sa contribution au

1 Marie, épouse de Guillaume RABOT, (†) 16.12.1641 Ferreux

2 Le 7.11.1641, Catherine COLAS, qui ne sait pas signer, veuve de Jeh. RABOT, demeurant à Saint-Aubin, prend de Charles BERTHELOT, maître charpentier à Nogent, qui signe "Charle Bertelot" avec paraphe, le bail d'une maison à Saint-Aubin, rue aux Charons, dont elle a joui pendant 3 ans [AD 10 - 2E 66/9]

3 La veuve de Toussaint RAISON de La Chapelle paye cens à La Chapelle en 1518; la veuve et héritiers (et son fils) de Tousens RESSO. payent en 1521 et 1522 à La Chapelle, plus pour un quartier de terre en friche au dessus de la vigne de Monsieur de BON PAS [AD 10 - E* 2880]

censier du seigneur de La Chapelle-Godefroy pour sa vigne de 1491 à 1504. Sa veuve et ses héritiers payent de 1505 à 1522⁴.

C. Jean, de La Chapelle-Godefroy, † en 1491-1518 à La Chapelle-Godefroy

Jehan RAISON de La Chapelle-Godefroy paye sa contribution au censier du seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1518. Il paye en 1491 pour la censive de sa maison et pour ses terres à cause de sa femme⁵.

RAPHAEL

A. Etienne dit Bidet ou Binet, ne sait pas signer, tailleur d'habits, † en 1608-1626, † /1642, ∞ à Claude CONCOMBRE, † en 1642

Etienne RAPHAEL paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1620 et 1623.

En 1620-1621, Etienne RAPHAEL dit Bidet, de Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de Quincey⁷.

Vers 1623, RAPHAEL dit Binet reprend 1 quartier sur les 5 que Pierre SOMMILLON déclarait en 1532⁸.

4 Jehan RAISON de Marnay paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa vigne de La Chapelle; il paye en 1500 et 1502 à La Chapelle pour sa vigne assise (séant) à la côte Saint-Michel; Jehan RAISON paye en 1504 pour les cens de sa vigne et pour ses terres et héritages; la veuve feu Jehan RAISS., et ses héritiers payent en 1505 pour leurs vignes et pour leurs terres et héritage; la veuve de feu Jeh. RAISON de Marnay paye à La Chapelle en 1506 et 1507 pour leurs terre et héritage; les hoirs de Jeh. RAISON de Marnay paye à La Chapelle en 1518, 1521 et 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

5 Jehan RESROIN de La Chapelle paye cens à La Chapelle en 1491 pour la censive de sa maison, pour ses terres à cause de sa femme; Jehan RAISSON de la Chapelle paye en 1500 et 1502 pour ses héritages assis à la Chapelle; Guillot ROUSSAT paye à La Chapelle en 1502 pour une pièce de terre qu'il a acquise de Jeh. RAISON; Jean RAISSON paye cens à La Chapelle en 1518; en 1522 à La Chapelle Colin SIMON doit payer un demi et Denis MASSE I demi d'acquisition qu'ils ont faite, et a payé Colin SIMON I d. par la susdite acquisition de Jeha. RAISON [AD 10 - E* 2880]

6 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Estienne RAPHAEL paye en 1620-1623. En 1620-1621, Estienne RAPHAEL paye en l'acquit de Nicolas ANCEAU pour demi-arpent de vigne assis en Pothière

7 Dans le censier de Quincey de 1620-1621 apparaît Ethienne RAFAEL dit Bidet, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E prov. 158]

8 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre SOMMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont
- 3 petites aires plus 2 petites pièces de terre à faire chénevière rue de Cormont
- sa maison et accin en ladite rue, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout aux hoirs Jehan CHOSSIN, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite

En 1626, Etienne RAPHAEL, tailleur d'habits à Saint-Aubin prend de l'Abbaye du Paracllet le bail d'une terre. Il ne sait pas signer⁹.

En 1642, la veuve d'Etienne RAPHAEL fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin¹⁰.

Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Claude COMCOMBRE, veuve d'Etienne RAPHAEL, est payée par plusieurs particuliers¹¹.

Etienne RAPHAEL et Claude CONCOMBRE sont les parents de:

Jean, b 23.12.1614, p Jehan COUTURIER et Jehan BOSSUOT, m Suzane épouse de Jacques ADAM

RAVAULT

A. Louis, écuyer, seigneur d'Avon et Bercenay en partie, élu de Nemours pour le roi, demeurant à Pont/Seine en 1549 et à Avon en 1553

Louis RAVAUULT, écuyer, seigneur d'Avon et de Bercenay en partie, élu de Nemours pour le roi,

rue

Le 3.5.1532, Pierre SOMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DIRESNE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)
- 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)
- une maison et accin rue de Cormont, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout à Jehan SYMON, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue (en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

9 Le 20.1.1626, Estienne RAPHAEL, tailleur d'habits à Saint-Aubin prend des religieuses du Paracllet le bail de 2 arpents de terre proche le moulin pour 9 ans, venant de la veuve Guillaume POPILLARD. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 109]

10 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve d'Estienne RAFAEL [AD 10 - E* 2879]

11 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Claude COMCOMBRE, veuve d'Estienne RAPHAEL, est payée par la veuve de Thomas DUREAU en 1646-1647, par Estienne ALIX en 1648-1649, par les héritiers de la veuve Claude COMCOMBRE en 1650 et ensuite par Estienne GENNERAT par acquis [AD 10 - E* 2932]

demeurant à Pont/Seine en 1549¹² et à Avon en 1553¹³, échange avec le seigneur de Saint-Aubin une rente de 40 sols.

RAVERDEAU

A. Jean, manouvrier à Saint-Loup-de-Bufferigny, ! en 1581-1593, ∞ à Anne MERLIN, ! en 1585¹⁴, ∞(1) à Nicolas THEVENIN, fille d'Etienne M.

En 1581-1582, Jean RAVARDEAU déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin une terre qui fut à feu Etienne MERLIN (père de son épouse)^{15, 16, 17}.

12 Le 18.9.1549, Loys RAVAUULT, écuyer, seigneur d'Avon et Bercenay en partie, élu de Nemours pour le roi, demeurant à Pont/Seine, échange avec Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin en partie, contrôleur du grenier à sel de Nogent:

➤ 40 sols de rente foncière que ledit RAVAUULT a droit sur un accin, maison, grange et jardin appelé "l'accin d'Estienne VOTON" et 25 arpents de terre pris naguère par NUGAULT de la veuve et des héritiers de Jacquin MIGORDIN

➤ contre 40 sols de rente sur une maison à Nogent, rue du Château [AD 10 - E* 2858]

13 Le 12.2.1553, Noble Homme Loys RAVAUULT, seigneur d'Avon en partie et Bercenay, élu pour le roi en l'élection de Nemours, demeurant à Avon, a reçu de Maître Phillebert DU MAGNOT, tuteur des enfants de feu Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, les pièces justificatives que ledit NUGAULT avait par chaque an d'une rente foncière sur une maison, cour et accin à Nogent rue du Chastel cédée par échange d'une rente sur un accin, maison, grange et jardin à Saint-Aubin appelé "l'accin d'Estienne VOTON" et sur 25 arpents de terre acquis par ledit NUGAULT de la veuve et des héritiers de Jacquin MIGORDIN le 18.9.1549 [AD 10 - E* 2858]

14 Le 20.2.1585 à Saint-Loup-de-Bufferigny, Anne épouse de Jean REVERDEAU est marraine

15 En 1575/1576, Jehan REVERDEAU déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet:

➤ 1 quartier 1/2 de terre, portion d'1/2 arpent qui fut à Estienne MERLIN à Courmont, en 1623 à Laurend MASSÉ de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

16 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paracllet, intervient Jehan RAVARDEAU, qui ne sait pas signer:

➤ pour 1 quartier 1/2 de terre, portion d'1/2 arpent qui fut à Estienne MERLIN, à Courmont, entre Nicolle CHEVRIER et la terre du moulin de Saint-Aubin dit de Courmont, le chemin de Marigny et la veuve de feu Claude GAYET (plus tard à Laurend MASSÉ) [AD 10 - 24 H 93]

17 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paracllet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), RAVARDEAU, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ 1 quartier 1/2 d'une portion de 2 arpents qui fut à feu Estienne MERLIN, à Courmont, entre Nicole CHEVRIER et la terre du moulin de Saint-Aubin, le chemin de Marigny et la veuve Claude GAYET [AD 10 - 24 H 118]

Laurent MASSEY reprendra cette terre en 1623.

En 1585, Jean RAVERDEAU, manouvrier à Saint-Loup-de-Buffigny, passe une reconnaissance à cause de Anne MERLIN, sa femme, et comme tuteur de Gérard et Rose THEVENIN¹⁸.

En 1593, Jean RAVERDEAU et Jean FONTAINE font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁹.

REGNAULT

A. Denisot ou **Denis** l'aîné, marguillier en 1504, ! en 1491-1522 à La Chapelle-Godefroy, † /1526

Denisot REGNAULT paye sa contribution au censier du seigneur de La Chapelle-Godefroy entre 1491 et 1506 pour sa maison. Il paye en 1504 comme marguillier pour les terres de l'Eglise. Il paye entre 1505 et 1520 à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. Denis REGNAULT l'aîné paye en 1521 à La Chapelle. Les héritiers de Denisot REGNAULT payent à Saint-Aubin en 1526 et 1527²⁰.

B. Denis le jeune, ! en 1519-1546 à La Chapelle-Godefroy, † /1563

Denis REGNAULT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1519 et 1520. Denis REGNAULT le jeune paye pour le moulin à foulon de La Chapelle-Godefroy entre 1521 et 1533, seul, avec Jean DOURY, ou avec Jean DOURY et Didier PATELIER. Il paye

pour sa vigne et pour ses terres en 1521²¹.

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Denis REGNAULT²².

En 1546, Denis REGNAULT est candidat à la tutelle des enfants mineurs de Denis PATELIER²³ et de ceux de Michel HUGUENIN²⁴.

En 1563, Jean SURTIN paye la censive des héritiers de Denis REGNAULT²⁵.

C. Jean, signe: J Regnault avec paraphe, laboureur à Nogent/Seine, ! en 1572-1582

Jean REGNAULT est parrain à La Chapelle-Godefroy le 26.10.1566 d'un fils de Jean MATIGNON et le 5.3.1572 d'un fils de Jean AUBERT.

En 1559, Jean REGNAULT (est-ce le même ?) prend du roi le bail d'une terre à Saint-Aubin²⁶.

Jean REGNAULT paye censive à Saint-Aubin entre 1572 et 1578. Il paye pour sa femme, veuve de Liénard BRODIER, en 1575 et 1576; il paye la censive des héritiers de Messire Félix HUGUENIN en 1577²⁷.

En 1571, Jean REGNAULT est exécuteur

21 Denis REGNAULT paye cens à Saint-Aubin en 1519 pour ses cens et en 1520; Denis REGNAULT le jeune paye censive à La Chapelle en 1521 pour le moulin de La Chapelle, pour sa vigne et pour ses terres; Denis REGNAULT paye censive en 1522 à La Chapelle, il a payé à la décharge des hoirs Regnault ROUSAT (barré); Denis REGNAULT le jeune paye à Saint-Aubin en 1526; Jeh. DOURY et Denis REGNAULT payent en 1526 et 1529 (2 fois) pour le moulin à foulon; Denis REGNAULT paye à Saint-Aubin en 1527, plus pour le moulin à foulon, en 1528, en 1532 avec Jehan DOURY et Didier PATELIER pour la moitié du moulin à foulon, en 1533; il paye en 1532 et 1533 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

22 Denis REGNAULT est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

23 Le 20.9.1546, Jehanne, 17 ans, Margueritte, 16 ans, Claude et Louyse, 15 ans, Georgeon, 9 ans et Pierre, 4 ans, enfants de feu Denis PATELLIER et Jacqueline, à l'encontre de ladite Jacqueline, Denis REGNAULT, Jehan BRASSE, Remy BLANCHE, Pierre LEPIED, Jonachin MAILLARD, Jehan GRAND et Pierre HUTIER. Denis REGNAULT est tuteur [AD 10 - E* 2890]

24 Le 20.9.1546, tutelle de Félix, 8 ans, Michelle, 6 ans et Georges, 2 ans, mineurs de feu Michel HUGUENIN et C...anne, à l'encontre de Félix HUGUENIN l'aîné, Félix HUGUENIN le jeune, Jehan SOMILLON, Denis REGNAULT, Martin ROUSSAT, Benoist ROUSSAT et Philippon ROUSSAT. Ledit SOMILLON et Estienne CLERC sont tuteurs et curateurs [AD 10 - E* 2890]

25 Jehan SURTIN paye censive à Saint-Aubin à la décharge des hoirs de Denis REGNAULT en 1563 [AD 10 - E* 2881]

26 Le 6.8.1559, Jehan REGNAULT prend du roi le bail de 26 arpents de terre à Saint-Aubin, près le chêne du guet [AD 10 - E 113]

27 Jehan REGNAULT paye censive à Saint-Aubin en 1572, 1578; il paye pour sa femme, veuve de Lyenard BRODIER, en 1575-1576; il paye à la décharge des hoirs de Messire Felix HUGUENYN en 1577 [AD 10 - E* 2881]

18 Le 24.9.1561, Nicolas THEVENY, demeurant à La Chaulme, prend des religieuses du Paraclet le bail emphytéotique pour 99 ans de deux mesures à la haute Chaulme contenant ~ 2 arpents de terre. Ce bail est expiré le 24.9.1660.

Le 13.3.1585, Marquet AUBLIN (en fait MERLIN), charron demeurant à Saint-Aubin, à cause d'Anne THEVENIN, sa femme, et Jean RAVERDEAU, manouvrier demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny au nom et comme tuteur de Gérard et Rose les THEVENINs, passe une reconnaissance envers les religieuses du Paraclet pour une rente sur une maison et bâtiment contenant 2 arpents situés au finage de Saint-Aubin au lieudit La Chaulme [AD 10 - 24 H 93]

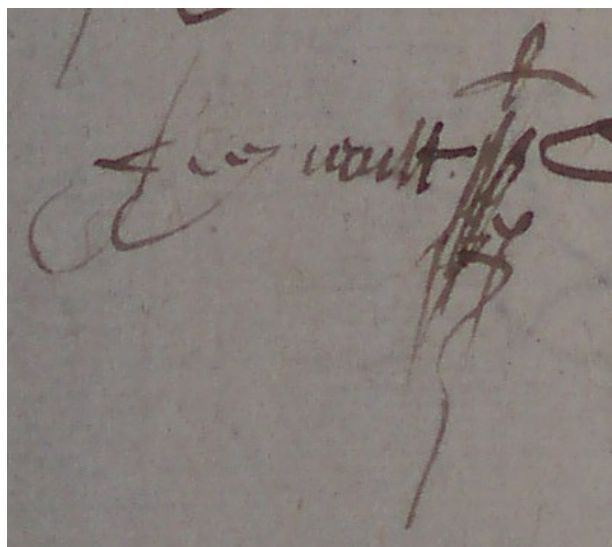
19 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan RAVERDEAU et Jehan FONTENNE payent censive en 1593 [AD 10 - E* 2883]

20 Denisot REGNAULT paye cens à La Chapelle en 1491 pour la censive de sa maison; il paye en 1500, 1502, 1504, 1505 et 1506 à La Chapelle pour sa maison; il paye en 1504 et 1505 à La Chapelle pour trois arpents de terres assis au Pont de La Chapelle; il paye en 1504 à La Chapelle comme marguillier pour les terres de l'Eglise; il paye en 1505 à Saint-Aubin pour trois arpents de terres; il paye en 1507 à Saint-Aubin et à La Chapelle; il paye à Saint-Aubin en 1513 pour cens; il paye en 1518 à Saint-Aubin et à la Chapelle; il paye à Saint-Aubin en 1519 pour ses cens et en 1520 (2 fois); Denis REGNAULT l'aîné paye censive en 1521 à La Chapelle; les hoirs Denis(ot) REGNAULT payent à Saint-Aubin en 1526, 1527 [AD 10 - E* 2880]

testamentaire de Félix HUGUENIN²⁸.

En 1574, Jean REGNAULT, laboureur à Nogent/Seine, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin. Il déclare entre autre le tiers d'une maison à Courclain. Il signe "J Regnault" avec paraphe^{29, 30}.

Entre 1570 et 1580, Jean REGNAULT fait une déclaration au censier de Saint-Aubin à cause de Savoie DESQUAINS, sa femme. Il possède entre autre une maison rue aux Raales³¹.



En 1575, Jean REGNAULT, laboureur à Nogent/Seine, et Guillaume MIGOURDIN, échangent une terre à La Chapelle-Godefroy contre une terre à Saint-Aubin. En 1582, il signe "J Regnault" avec paraphe une annotation au contrat³².

En 1575/1576³³ et 1582^{34, 35}, Jean REGNAULT et Pierre BROCARD font une déclaration au censier de Saint-Aubin.

Le nom de Jean REGNAULT est cité dans le censier du seigneur de Saint-Aubin en 1594 et 1595 pour la vente de 3 quartiers de terre à Gond ASSELIN³⁶.

28 Jehan REGNAULT est exécuteur testamentaire de Félix HUGUENIN le 2.11.1571 à La Chapelle-Godefroy

29 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 18.5.1574 de Jehan REGNAULT, qui signe "J Regnault" avec paraphe, laboureur demeurant à Nogent sur Seine, pour:

- une pièce de terre contenant un arpent ou environ sur le finage de Saint-Aubin lieudit les Fontaines, entre les terres de la cure et Messire Félix HUGUENIN, les fontaines et le chemin ferrant
- trois quartiers de terre sur ledit finage au Pont au Pied, entre M.e Félix HUGUENIN et Anthoine AUDINET, sur les pastures grasses et le chemin ferrant
- trois quartiers de terre audit finage lieudit les Gravattes, entre la terre de l'hotel dieu de Nogent et Nicollas GAILLOIS, Michel MERCIER et le même
- la moitié de cinq quartiers de terre audit finage lieudit La Pointe, entre Nicollas GAILLOIS et le même, le même et -
- un quartier et demi d'aulnois et saussois audit finage au lieudit Corclain, entre les hoirs feu Pierre GAILLOIS et la commune, la rivière d'Arduisson et -
- la troisième partie d'une maison, cour, jardin au lieudit Corclain, entre les hoirs Jeh. GALLOIS et le chemin de la Chapelle, le même et une voie commune
- un total de 1 arpent et 7 quartiers 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

30 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan REGNAULT, laboureur demeurant à Nogent sur Seine, pour 6 articles dont 1/3 de maison, cour, jardin à Courclain à coté de Jehan GALLOYS [AD 10 - E* 2882]

31 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan REGNAULT à cause de Savoie DESQUAINS, sa femme pour 31 articles, dont une maison, jardin et accin rue aux Raales, entre Louet ROUSSAT et Claude DESQUAINS. Mention de terres voisines d'Edmé GUILLEMARD à cause de sa femme [AD 10 - E* 2882]

32 Le 20.10.1575, Jehan REGNAULT, laboureur demeurant à Nogent/Seine, et Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, échangent 1 quartier de terre à La Chapelle-Godefroy "le Pas au Loup" contre 1 quartier de terre à Saint-Aubin "Les Gravattes". Une annotation le 26.1.1582 est signée "J Regnault" avec paraphe et "Guylleume Mygordin" [AD 10 - 24 H 109]

33 En 1575/1576, Jehan REGNAULT et Pierre BROQUART déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison, cour et jardin entre Mathieu SOMILLON et Denys POPILLART, le chemin de La Chapelle Godefroy, en 1623 à Nicollas DROUET

- 1 quartier de terre au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

34 Le 21.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan REGNAULT et Pierre BROYARD, déclarent:

- maison, cour et jardin entre Mathias SOMMILLON et Denis POPILLARD, le chemin de La Chapelle

- 1 quartier de terre au même lieu

Déclaration faite par Jehan REGNAULT [AD 10 - 24 H 118]

35 Le 21.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan REGNAULT, qui signe "J Regnault" avec paraphe et Pierre BROCARD:

- une maison, cour et jardin entre Matias SOMILLON et Denis POPILLARD, le chemin de La Chapelle-Godefroy (plus tard à Edmond CAULET, Nicolas DROUAT - barré - et Claude DESQUAINS)

- 1 quartier de terre (plus tard aux mêmes) [AD 10 - 24 H 93]

36 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Gond

∞ à Savoie DESQUAINS, ! ca 1570/1580

Denis (fils de Marguerite), parrain à La Chapelle-Godefroy le 9.9.1572 d'une fille de Claude SENESTRE

∞(2) 1573/1576 à Marguerite LESCUYER, ∞(1) à Liénard BRODIER

D. Voirin, signe: Varin renau suivi du dessin d'une paire de ciseaux, tailleur d'habits, ! en 1652, (†) 3.2.165x - l'année est manquante, ce décès eut lieu entre 1655 et 1658 - au cœur de l'église, ∞ à Jeanne

En 1652, Voirin REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin³⁷.

Voirin REGNAULT et Jeanne sont les parents de:

Jean, ° ca 1624, ∞ à Etiennette ADAM

Simon, b 1.6.1636 Quincey, p François CHERAULT, m Damoiselle Marie VIGOR

D.1. Jean, signe: J Regnault ou Renault avec paraphe, tailleur d'habits, syndic de Saint-Aubin, ! en 1657-1687, † 10.5.1694, (†) le 11

En 1657, Jean REGNAULT fait une déclaration aux censiers du seigneur de Saint-Aubin et de l'Abbaye du Paraclet. Il signe "J Renault" avec paraphe^{38, 39}.

En 1668, Jean REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, déclare des terres à Saint-Aubin. Il signe "J Renault" avec paraphe⁴⁰.

En 1675, Jean REGNAULT, syndic de Saint-Aubin signe "J Regnault" l'acte de décès de Michel GALLOIS à Nogent/Seine⁴¹.

En 1687, Jean REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-

Aubin achète de Jean GUICHARD une vigne à Saint-Aubin. Il signe "J Regnault" avec paraphe⁴².

cm 31.1.1647 Nogent/Seine à Geneviève LHOSTE, de Hamel en Lorraine, fille de Frémy L. laboureur et Jeanne LADONNETTE (?)⁴³

∞(2) 29.11.1650 à Etiennette ADAM, ° ca 1630, (†) 25.8.1680, fille d'Edmé A. et Jeanne DESPENSIER

Nicolas, b 10.11.1652, p Nicolas QUINSON, m Margueritte ADAM

Jean, b 25.3.1654, p Jean GALLOIS, m Anne RENAULT

Scholastique, couturière, ne sait pas signer, b 5.7.1656, p Anthoine ADAM, m Scolastiq. BARDY, (†) 17.6.1688, ∞ 5.11.1685 à Claude GOBINOT, vigneron, manouvrier, ° ca 1658/1660, fils de Claude G., † /1685, et Jeanne MUSNIER, ∞(2) 26.7.1688 à Marguerite GALLOIS, ° ca 1662, fille de Pierre G., † /1688, et Barbe RIVIERE, † /1688

Charlotte, ne sait pas signer, b 8.8.1658, p M.e François BARDY, m Charlotte BARDY, † 4.12.1704, (†) le 5, ∞ 3.1.1682 à Claude TROUVEZ, signe: Claude Trouvé, serviteur domestique de Jean GALLOIS, cordier, qui l'a élevé depuis son baptême, manouvrier, cordier Jeanne, jumelle, b 16.6.1661, p Nicolas QUINSON, m Jeanne GUILLEMARD, (†) 28.8.1661

Marye, b 16.6.1661, p Edmé PILLAVOINE, m Marye GALLOIS

REMILLON

A. Jean, ! en 1675

En 1675, Jean REMILLON prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 20 arpents de terre à Saint-Aubin⁴⁴.

RENARD ou REGNARD

A. Louis, laboureur, † /1638, ∞ à Barbe ROUSSAT, ! en 1638, (†) 29.3.1651/12.4.1651⁴⁵, fille de Jean R. et Jeanne SIMON

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, la veuve de Louis RENARD déclare une vigne⁴⁶.

⁴² Le 25.5.1687, Jean GUICHARD, laboureur à Fontaine-Mâcon, époux de Marguerite JOURDIN, vend à Jean REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, 1 quartier de vigne à Saint-Aubin. L'acte est signé "J Regnault" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/29]

⁴³ Dans le contrat de mariage du 31.1.1647 à Nogent/Seine, Voirin REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, donne à son fils Jean, aussi tailleur audit lieu, la somme de 30 livres, un habit sans manteau selon sa condition, et une garde robe de serge à l'usage l'épouse [AD 10 - 2E 66/12]

⁴⁴ Le 10.9.1675, Jean REMILLON prend le bail de 20 arpents de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

⁴⁵ "Barbe ROUSSAT, veuve de Louis RENARD"

⁴⁶ Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des

ASELIN paye censive en l'acquêt de Jehan REGNAULT, sans préjudice des années en 1594, pour trois quartiers de terre qu'il a acquis de lui près les fontaines en 1596 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

³⁷ Le 19.3.1652, en la maison d'Honorable Homme Claude GILLOPPE, receveur de la terre de Saint-Aubin, Vénérable et Discrète Personne Maître Jacques DU FAIT, prêtre intendant de la maison abbatiale du Paraclet, baille à Voirin REGNAULT, tailleur d'habits demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de vigne à Pothière provenant de la donation de feu Guillaume MIGOURDIN, délaissé au profit des dames par Catherine DE FLAIZ, veuve de Charles LE ROUX le 12.3.1652 en la Mairie de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

³⁸ Déclaration du 15.7.1657 de Jean RENAULT pour 59 cordes [AD 10 - E* 2876]

³⁹ En 1657, Jean RENAULT, demeurant à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1 quartier de vigne en Potière

➤ 1 quartier 9 cordes de vigne en Potière

Il signe "J Renault" avec paraphe [AD 10 - 24 H 118]

⁴⁰ Le 14.1.1668, Jean REGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, déclare 22 cordes de terre faisant partie d'une pièce de 3 quartiers 1/2 à Saint-Aubin. Il signe "J Renault" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/20]

⁴¹ Jean RENAULT, syndic de Saint-Aubin signe "J Regnault" l'acte de décès de Michel GALLOIS le 25.6.1675 à Nogent/Seine

L'ascendance et la descendance de Barbe ROUSSAT, épouse de Louis RENARD apparaissent dans une série d'actes établis entre 1582 et 1656 sur la succession d'une maison rue de Courmont⁴⁷.

Louis RENARD et Barbe ROUSSAT sont les parents de:

Jean, ° ca 1623, ∞ à Georgette BRUN
Louis, laboureur à Sézanne, peut-être ∞ à Jeanne ROYER, ∞ à Jeanne BOUDROT

A.1. Jean, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 8.6.1654 et 30.1.1661, ! en 1658⁴⁸, ∞ 1.2.1644 à Georgette BRUN, de La Chapelle-Godefroy, † 28.2.1667 La Chapelle-Godefroy, (†) le 1.3, fille de Léonard B.

Jean, b 1.4.1645, p Jean FONTEINE le jeune, ne sait pas signer, fils de Sébastien F., m Louise MASSEY, ne sait pas signer, épouse de Claude COLLET, (†) 22.4.1645

Catherine, b 29.8.1647, p Guillaume DESQUAINS, m Catherine COLLET

Marie, b 2.2.1655 La Chapelle-Godefroy, p Claude LE PAGE, m Margueritte FRANCOISE

Edmée, b 3.8.1659 La Chapelle-Godefroy, p Laurent GENNOT, m Edmé GEORGIN, † 26.10.1668 La Chapelle-Godefroy, (†) le 27

∞(2) 13.2.1668 La Chapelle-Godefroy⁴⁹ à Jeanne MOUSARD, d'Avant-lès-Marcilly, (†) 7.5.1672 La Chapelle-Godefroy

religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. En l'Essart:

Déclaration de la veuve Louis REGNART [AD 10 - 24 H 105]

⁴⁷ Dans une liasse concernant, semble-t-il, le devenir d'un même bien (une maison rue de Courmont), sont cités:

- le 11.6.1582, Jehan COLLET, atteint de la maladie de la lèpre, et Jehan ROUSSAT, déclarent des héritages leur appartenant par indivis, et entre autre une maison couverte de "feure", cour, jardin et accin en la rue de Courmont, à coté des héritiers de Jehan SYMON
- le 11.9.1596, Jehan ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne SYMON, sa femme, vendent à Toussaint LECOCQ, boulanger demeurant à Nogent/Seine, une maison à 1 chas à Courmont
- le 19.5.1613, Jehan ROUSSAT l'aîné, tonnelier et vigneron demeurant à Saint-Aubin vend à Claude ROYER, son gendre, demeurant audit lieu, un petit jardin dans lequel il y a quelques bâtiments au lieudit de Courmont, contenant 6 cordes
- le 23.10.1645, Jean RENARD, fils de Barbe ROUSSATTE, veuve de Louis RENARD, laboureur demeurant à Saint-Aubin, déclare des terres, vignes et maison que sa mère tient des religieuses du Paraclet
- le 7.6.1656, Louis REGNART, époux de Jeanne BOUDROT, laboureur demeurant à Maire, paroisse de Sézanne en Brie, et Jean REGNART, époux de Georgette LE BON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, échangent avec Jean FONTAINE l'aîné, époux d'Edmée GENNERAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin. Les REGNART cèdent une chambre basse et cheminée, étable couverte de paille, la moitié du clos, rue de Courmont, Jean FONTAINE cède 1/5 de maison couverte de paille aux Ormeaux, à 2 chas, en indivis avec ses co-héritiers de la succession de feu Gabriel GENNERAT, à cause de Edmée GENNERAT sa femme [AD 10 - 24 H 58]

⁴⁸ Le 14.6.1658, Jean THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, intervient pour la reconnaissance d'un quartier de vigne faisant partie d'1 arpent 2 cordes à Saint-Aubin naguère acquise de Jean REGNARD, vigneron à la Chapelle-Godefroy, avec Jean GALLOIS, fils d'Isaac, à cause de Falette VOITERIN sa femme, Jean VOITERIN en son nom et Jean DANTIGNY, tous demeurant à Saint-Aubin. Il est tenu de payer 3 livres de rente d'après le contrat du 13.6.1643 [AD 10 - 2E 66/16]

⁴⁹ Témoins: Mathias LAUSSERROIS, Edmé EURAT, Guillaume MOUSARD et Jean FONTAINE, qui ne savent pas signer

Nicole, ° 28.2.1672 La Chapelle-Godefroy, b le 3.3, p Sébastien LEGROS, vigneron, signe, m Nicolle DESQUINS, ne sait pas signer, épouse de Claude LE PAGE, vigneron

A.2. (?) Louis, ∞ à Jeanne ROYER

Jean, b 23.4.1643, p Jehan RENARD, m Anne SYMON

C. Jacques, Noble Homme, conseiller et substitut de Monsieur le procureur du roi au Parlement de Paris

Marie, Demoiselle, ! en 1648

D. Claude, ne sait pas signer, ∞ 4.9.1680 La Chapelle-Godefroy⁵⁰ à Jeanne NODIN, ne sait pas signer

E. Marin, signe: Marin Renard, ! en 1673

RENOÛAT

A. Louis, † /1714, ∞ à Jeanne PHILIPPON

Marie, ne sait pas signer, de Nogent /Seine, ° ca 1669, ∞ 16.7.1714 à Pierre GAUTIER, ne sait pas signer, ° ca 1669, ∞(1) à Marie PATROIS

RENOVYÉ

A. François, † /1685, ∞ à Pierrette PHILIPPON

Marguerite, ° ca 1657, (†) 27.9.1686, "elle a esté très constante pendant sa longue maladie et a receu les sacrem. avec beaucoup de devotion et une entiere resignation a la volonté de Dieu", ∞ 26.6.1685 à Théodore GUILLAUME, manouvrier, ° ca 1659, fils de Claude G., † /1685, et Denise BLANCHARD, ∞(2) 28.10.1686 à Simone MOREAU, fille de Claude M., † /1686, et Anne AUBERT

RETROY

A. Nicolas, † /1672, ∞ à Quentine GARNIER, † /1672

Marguerite, ° ca 1646, ∞ 18.7.1672 à Nicolas QUINSON, de Nogent/Seine, ° ca 1647, fils naturel de Nicolas Q. et Anne GALLOIS

REUILLON

A. Hébert, ∞ à NN. GALLOIS

Hébert REUILLON reprend à cause de sa femme une part de la déclaration fait en 1488-1490 par Jean GALLOIS l'aîné et ses enfants au censier de l'Abbaye du Paraclet⁵¹.

50 Témoins: Hubert ...RD, Robert JACQUE, qui ne savent pas signer

51 Déclaration au terrier de 1488-1490 de Jehan GALOYS l'aîné et ses enfants pour 1/3 de maison qui fut à leur père, plus tard audit GALOIS et Hébert REUILLON à cause de sa femme [AD 10 - 24 H 118]

B. Claude, ! en 1527-1528

Claude REUILLON paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1521 et 1527, son nom est encore cité en 1528⁵².

RIBAILLOT

A. Dimanche, "de Proventel (?) aupres de Vezou en Franche Compté", (†) 12.4.1641 La Chapelle-Godefroy

RIBAudeau

A. Jacques, ! en 1502 La Chapelle-Godefroy

Jacques RIBAudeau paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1502⁵³.

Le nom de Jacques RIBAudeau est évoqué en 1536 dans une vente⁵⁴.

RICHARD

A. Pierre, à La Chapelle-Godefroy, † /1571

Jeanne, marraine à La Chapelle-Godefroy les 15.7.1572 et 27.10.1581, ∞ 3.3.1585 La Chapelle-Godefroy à Jean DAUPHIN, fils de Jean D.

Denise, ∞ 5.10.1572 La Chapelle-Godefroy à Laurent VERNIER

B. Jean l'aîné⁵⁵, à La Chapelle-Godefroy, ! en 1559, (†) 13.10.1572 La Chapelle-Godefroy, sans testament, ∞ à Lupienne, marraine à La Chapelle-Godefroy le 11.1.1572⁵⁶

Jean RICHARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559⁵⁷.

52 Claude RENGLO. paye censive en 1521 à La Chapelle; Claude REILLON paye en 1527; les hoirs de Jeh. MERCIER payent en 1528, reste de ce que doit Claude RUEILLON [AD 10 - E* 2880]

53 Jaquet RIBAudeau paye cens à La Chapelle en 1502 [AD 10 - E* 2880]

54 En 1536, Jehan LE HUCHER, sergent royal à Pont/Seine est témoin pour les seigneurs de Saint-Aubin; il cite:

➤ une acquisition par Jacques RIBAudeau de Marion, veuve de Pierre MOSLE et Jehan P.VOST et Jacqueline sa femme, héritiers de feu Guyon DE LA HAVERDIERE [AD 10 - E* 2860]

55 Jehan RICHAR l'aîné est exécuteur testamentaire de Michelle, femme de Baptiste PINART le 15.3.1572 à La Chapelle-Godefroy

56 Voir aussi Nicole, veuve de Jean RICHARD, (†) 25.4.1575 La Chapelle-Godefroy, sans testament

57 Jehan RICHART paye censive à Saint-Aubin en 1559 [AD 10 - E* 2881]

C. Jean le jeune, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à ...id...
Michel, b 3.3.1572 La Chapelle-Godefroy, p Michel
BESGUES & Jehan ARCELIN, m Marguerite
veuve de Philebert LE PIE

D. Guillaume, manouvrier à Saint-Aubin, ! en 1571
En 1571, Guillaume RICHARD et Guillaume GILLES,
manouvriers à Saint-Aubin achètent 15 cordes de
vigne à Saint-Aubin⁵⁸.

E. Claude, ne sait pas signer, de Saint-Laurent de
Nogent/Seine, ! en 1688

RICOURT

A. Marin, tisserand de toile, ! en 1582-1590, † ca
1593, ∞ à Anne⁵⁹ VERNIER, ! en 1585-1593, ∞(1) à
Pierre PAJOT, ∞(2) à Jean DESPENSIER

Marin RICOURT paye sa contribution au censier du
seigneur de Saint-Aubin de 1582 à 1585⁶⁰.

En 1585, Marin RICOURT, tisserand en toile à Saint-
Aubin, et Anne VERNIER sa femme, vendent un
quartier de terre à Saint-Aubin en "la coste des
Garenes". Ils ne savent pas signer⁶¹.

En 1590, le nom de Marin RICOURT apparaît au dos
d'un contrat de vente par Guillaume MARIN (?) de
Nogent/Seine, et Marguerite MERLIN, sa femme,
pour un quartier et demi de terre labourable en "La
Tavelle", près "L'Enfermerie"⁶².

La veuve de Marin RICOURT paye sa contribution au
censier du seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599.
Plusieurs particuliers payent pour Marin RICOURT:
la veuve de Jérôme COLLART, François GALLOIS le
jeune et Nicolas GRILLAT le jeune. En 1593, Marin

58 Le 26.9.1571, Estienne VOICTRIN, manouvrier
demeurant à Saint-Aubin, à cause de Jehanne
MIGOURDIN sa femme, vend à Guillaume RICHARD et
Guillaume GILLES, manouvriers demeurant à Saint-
Aubin, 15 cordes de vigne à Saint-Aubin en "les vignes
de la Garenes" [AD 10 - E* 2877]

59 Anne, épouse de Marin RICHART est citée marraine
le 21.7.1581 d'un fils d'Amen GALLOYS

60 Marin RICOURT paye censive à Saint-Aubin en 1582,
1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

61 Le 6.3.1585, Marin RICOURT, tisserand en toile
demeurant à Saint-Aubin, et Anne VERNIER sa femme,
qui ne savent pas signer, vendent à Guillaume
MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1
quartier de terre à Saint-Aubin en "la coste des
Garenes". Fait en la maison de Nicolas GALLOIS,
lieutenant en la justice de Saint-Aubin, en présence et
Jehan MERCIER, demeurant audit lieu. Signé: "Jehan
Mercier" et "N Galloys" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

62 Le 5.1.1590, Guillaume ... MARIN (Marin RICOURT,
d'après une note au dos de l'acte), demeurant à
Nogent/Seine, et Marguerite MERLIN, sa femme, qui ne
savent pas signer, vendent à Guillaume MIGORDIN, qui
signe " Guyllaume Mygordin", laboureur demeurant à
Saint-Aubin, et Denise EURAT, sa femme, 1 quartier 1/2
de terre labourable en "La Tavelle" près "L'Enfermerie", à
coté de Christofle MERLIN [AD 10 - 24 H 93]

RICOURT paye comme ayant épousé la veuve Pierre
PAJOT⁶³.

RISSEY

La famille RISSEY est sans doute venue de Saint-
Maurice-aux-Riches-Hommes ou Courgenay. Après
l'établissement de Nicolas RISSEY comme curé de La
Chapelle-Godefroy, plusieurs familles de Saint-Maurice
se sont établies à La Chapelle-Godefroy, tels les
PELLERIN et PARASTRE.

A. Nicolas, curé de La Chapelle-Godefroy, ! en 1643,
(†) 18.2.1660 La Chapelle-Godefroy

En 1643, Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-
Godefroy, apparaît dans un acte des eaux-et-forêts de
Nogent/Seine⁶⁴.

63 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la
veuve Marin RICOURT paye censive en 1593, 1594, 1595,
1598 pour trois années, 1599, 1601 pour 2 années, 1602,
1604 pour 2 années; la veuve Hierosme COLLART paye
pour Marin RICOURT en 1593; François GALLOYS le
jeune paye à la décharge de Marin RICOURT en 1593;
Nicolas GRISLAT le jeune paye au lieu de Marin
RICOURT en 1593, 1594, 1596; Marin RICOURT paye
comme ayant épousé la veuve Pierre PAJOT en 1593 [AD
10 - E* 2883]

64 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643
comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Germain
LANGOT, Denys MOREAU, Michelle MORIN, Sébastien
SABOT, Michelle AUBERT, Monsieur LARIBE et
Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10
- E* 2803]

RIVIERE

A. Jean dit l'Evesque, charron, (†) 21.6.1640 Avant-lès-Marcilly, ∞ à Barbe LAUXAUROIS, (†) 14.11.1662 Avant-lès-Marcilly

Edmée, ! marraine en 1627-1631 à Avant-lès-Marcilly

Barbe, ∞ 9.11.1639 Avant-lès-Marcilly à Pierre GALLOIS, demeurant à Saint-Aubin, peut-être fils de Jean G. et Marguerite GENNERAT

Jean, b 8.10.1620 Avant-lès-Marcilly, p Jehan LEGER, m Barbe PONCE

Marguerite, ! 15.12.1658 au baptême de Margueritte fille de Pierre GALOIS et Barbe RIVIERE, b 29.3.1625 Avant-lès-Marcilly, p Edmé TASSIN, m Marrie, épouse de Siret LAUSSERROIS et Chatherine, épouse de Claude PROTIN

Simon, b 20.2.1627 Avant-lès-Marcilly, p Simon BIGER, fils de Edmé B. et Edmé PONCE, m Noëe, épouse de Edmé LEGER

B. Jean, ∞ /1693 à Marie NAUDIN

Louis, ° 26.10.1693 La Chapelle-Godefroy, b le 29, p Louïs CLEM., ne sait pas signer, m Edmée LANGUOT, ne sait pas signer

ROBELIN

A. Nicolas, ∞ 23.11.1660 à Jeanne LA FOSSE

B. NN.

Claude, signe: Claude Robelin, témoin, ! beau-frère le 27.11.1703 de Pierre ADAM, de Saint-Hilaire, ° ca 1675, fils de Leonard A., laboureur, et Jeanne QUIN

Barbe, ∞ à Martin BENOIST, ° ca 1662, † 20.4.1709, (†) le 21

ROBERT

A. Jean, ! en 1491 à La Chapelle-Godefroy

En 1491, Jean ROBERT paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy pour les terres de feu Jeannot GUICHON de Nogent/Seine⁶⁵.

B. Jean, ! en 1559-1561, † 1561/1565

Jean ROBERT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1561. Nicolas MAISTRE paye pour lui ou ses héritiers de 1562 à 1571 et Pierre CHAUMART en 1574⁶⁶.

Jean ROBERT est peut-être le père de:

⁶⁵ Jehan ROBERT paye cens à La Chapelle en 1491 pour les terres de feu Jehannot GUICHON de Nogent [AD 10 - E* 2880]

⁶⁶ Jehan ROBERT paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561; Nicolas MAISTRE paye pour lui en 1562-1564, 1566-1568; Nicolas MAISTRE paye pour ses hoirs en 1565, 1570-1571; Pierre CHAUMART paye pour ses hoirs en 1574 [AD 10 - E* 2881]

Claude, ∞ à Pierre CHAUMART

C. Charles, Maître, signe: C Robert, maître d'école d'Avant-lès-Marcilly, ! en 1680-1685, † 20.12.1685 Avant-lès-Marcilly, (†) le 21

ROBIN

Famille de sabotiers dont 3 représentants apparaissent à Saint-Aubin dans les années 1680.

A. Robert, sabotier, ∞ à Marguerite MOUSLET, ! en 1679

B. Jean, ∞ à Elisabeth THIBAUT

Marguerite, ° 20.9.1679, b le 21, p Simon CERQUEIL, marchand, dem.t à Nogent, m Margueritte MOUSLET, épouse de Robert ROBIN, sabotier

C. Pascal, sabotier, ∞ à Jacquette HANCE, ° ca 1629, (†) 9.3.1679

∞(2) 12.6.1679 à Isabelle ou Elisabeth CORPET, ∞(1) à Claude ANCEAU, serrurier, de Nogent/Seine

Edmé, ° 7.7.1685, b le 8, p Edmé ROBIN, sabottier, dem.t à Courtavant, par. Barbuise, m Edmée CORPET, de la Motthe Thilly

Edmé, ° 26.2.1687, b le 27, p Edmé DESQUAIN, vigneron, m Elizabeth CRESAULT, épouse de Jean HAM, musnier, de la Chapelle Godefroy

ROCHEFORT

A. Guyot, ! en 1491-1505 à La Chapelle-Godefroy

Guyot ROCHEFORT paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1505. Il paye pour le moulin de La Chapelle-Godefroy et pour sa maison⁶⁷.

B. Jacques, natif de Bourdenay, (†) 13.12.1631

ROHART

A. Jean, ne sait pas signer, ° ca 1668, ∞ à Anne BEGAT, ° ca 1663, † 25.8.1716, (†) le 26, a reçu le sacrement des infirmes

∞(2) 12.10.1716 à Claire GUILLAUME, ne sait pas signer, ° ca 1692, fille d'Edmé G., † /1716, et Marie PENAILLE, † /1716

⁶⁷ Guyot ROCHEFORT paye cens à La Chapelle en 1491 pour le moulin de La Chapelle; Guinot DE ROCHEFORT paye à La Chapelle en 1502 pour sa maison, en 1504 pour la censive de sa maison et jardin, en 1505 pour la censive de sa maison [AD 10 - E* 2880]

Marie Charlotte, ° & b 19.8.1717, p Edmé LAURENT, ne sait pas signer, m Marie Charlotte PAULHAUT, ne sait pas signer
 Anne, ° 27.3.1719, b le 28, p François COLLET, ne sait pas signer, m Anne JOURNAT, ne sait pas signer, † & (†) 25.4.1719

ROMILLY

Famille présente dès la fin du XV^{ème} siècle à Saint-Aubin avec Félisot ROMILLY, elle s'éteint à la fin du XVI^{ème} siècle.

A. Guyot, † /1491

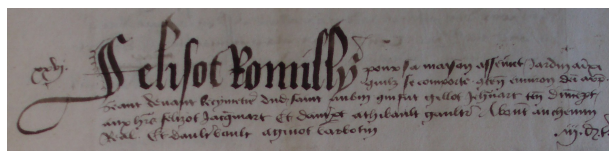
En 1488, Jacquin CHEVRIER fait une déclaration au terrier de Saint-Aubin à cause de Guyot ROMILLY⁶⁸.

Jacquin CHEVRIER paye régulièrement la contribution des héritiers de Guyot ROMILLY au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1491 à 1518. C'est probablement encore lui qui paye avec Félisot ROMILLY en 1498 et 1499⁶⁹.

B. Félisot, laboureur, ° ca 1420, ! en 1485-1500

En 1485, Félisot ROMILLY et Jacquin CHEVRIER, de Saint-Aubin, reconnaissent une obligation aux religieuses du Paraclet pour les grands dîmes de Saint-Aubin^{70, 71}.

En 1488, Félisot ROMILLY déclare au terrier de Saint-Aubin un demi-arpent de mesure devant le cimetière de Saint-Aubin, qui fut à Gillot JEANNART⁷².



Félisot ROMILLY paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1499. Il paye:

- en 1491 et 1496 pour sa part des murs HUOT (qui proviennent sans doute de la succession de Guyot ROMILLY)
- en 1495 avec Jacquin CHEVRIER (héritier de Guyot ROMILLY)
- en 1498 et 1499 la rente et censive des héritiers de Guyot ROMILLY⁷³.

En 1500, dans une procédure opposant les religieuses du Paraclet aux dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture à Saint-Aubin et Quincey, Félisot ROMILLY est assigné comme témoin. Il déclare être âgé de 80 ans environ et être né à Saint-Aubin. Il a toujours résidé dans le village, sauf entre 1468 à 1482 où il habitait Pont/Seine. Il a été sergent de Saint-Aubin aux assises de Nogent/Seine vers 1486/1488. Il a été garennier et garde de la garenne de Pont/Seine pendant 36 ans, entre 1440 et 1476. Il déclare connaître les pâtures pour le fait de son labour sur les

⁶⁸ En 1488-1490, Jacquin CHEVRIER, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

➤ à cause de Guyot ROMILLY pour leur héritage contenant environ un arpent, au dessus de la croix de Montault, au lieudit la vigne Audiger, entre les hoirs Jehan BOURJONNE et Jacqui. CHEVR., le chemin de Troyes et les hoirs dudit ARGENTIER de Nogent sur Seine [AD 10 - 24 H 115 & 118]

⁶⁹ Jacquin CHEVRIER paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1496 pour les héritages qui furent à feu Guiot ROMILLY, et pour la rente desdits héritages; les hoirs feu Guill. ROMILLY payent à Saint-Aubin en 1491 et 1496 pour leur maison, pour sa part des murs HUOT; Ch... et Félisot ROMILLY ont payé rente et censive en 1498-1499 pour les héritiers Guiot ROMILLY; Jaques CHEVRIER paye en 1518 pour deux arpents de terre qu'il a eu de ROMILLY [AD 10 - E* 2880]

⁷⁰ Le 24.6.1485, Félisot ROMILLY et Jacquin CHEVRIER, demeurant à Saint-Aubin, reconnaissent une obligation aux religieuses du Paraclet pour les grands dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

⁷¹ Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de Jacquin CHEVRIER pour une terre et pour un jardin avec Jehan DE ST AMOUR pour sa part; puis déclaration de Félisot ROMILLY pour sa part de la rente de Saint-Aubin qu'il doit avec CHEVRIER et ST AMOUR [AD 10 - E* 2873]

⁷² En 1488-1490, Félisot ROMILLY, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

➤ sa maison, accin et jardin contenant environ un demi-arpent, devant le cimetière dudit Saint-Aubin, qui fut

à Gillot JEANNART, entre les hoirs Félisot JACQMART et Thibault GAULTIE., le chemin réal et Guiot BARBOTIN [AD 10 - 24 H 115]

⁷³ Félisot ROMILLY paye cens à Saint-Aubin en 1491 et 1496 (3 fois) pour sa part des murs HUOT; il paye en 1491 pour cens; il paye en 1493 pour ses censives, en 1495 avec Jacqui. CHEVRIER pour censive et pour rente; il paye en 1498-1499 la rente et censive des héritiers de Guyot ROMILLY [AD 10 - E* 2880]

finages de Quincey et Saint-Aubin^{74, 75, 76}.

C. Jean l'aîné, ! en 1498-1533, ∞ à NN., ! en 1498-1500

Jean ROMILLY ou sa femme paye au seigneur de Saint-Aubin en 1498, 1499 et 1500 la censive des héritiers de Jean ou Thévenin BARBOTIN. Jean ROMILLY l'aîné paye en 1529 et 1533⁷⁷.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean ROMILLY l'aîné déclare une maison^{78, 79}. En 1623, Jacques ADAM et Fiacre GUILLAUME (son neveu par alliance) reprennent cette maison.

Jean ROMILLY l'aîné paye censive à l'Abbaye du Paraclet en 1537 et 1538⁸⁰.

C. ou D. Jean, ! en 1530-1540, ∞ à Barbe MERCIER, peut-être fille de Jacquin M. dit Bègue

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean ROMILLY déclare une maison au dessus de la Chaulme^{81, 82}. Cette maison est reprise en 1623 par Jérôme DANGLURE.

Jean ROMILLY paye censive à l'Abbaye du Paraclet en 1535 et 1536⁸³.

74 Le 6 ou 16.8.1500, enquête à la requête des religieuses du Paraclet contre Marguerite et Charlotte d'Armagnac, dames de Nogent et Pont/Seine, au sujet des droits de pâturage des troupeaux des religieuses à Saint-Aubin et Quincey sur les terres et jusqu'aux murs du Parc de Pont (dont elles ont été déboutées en 1540) par Guyon COIFFART, lieutenant du Prévôt de Troyes. 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les témoins sont auditionnés en l'hôtel de Gillet GILLOTTE à Quincey:

Félisot ROMILLY, laboureur, âgé de iiiii XX (80) ans environ, demeurant à Saint-Aubin, natif de la paroisse de Saint-Aubin, en laquelle il a toujours été et demeuré, excepté que par 14 ans environ finis il y a 18 ans environ où il a demeuré à Pont. est témoin pour les religieuses du Paraclet:

- il connaît les étables où l'on met les bêtes, les granges où l'on met les blés, foins et provisions
- il déclare que les habitants et communautés des villages menent leurs bêtes grasses pâturer et champayer auxdits pâturages
- il y a environ 12 à 14 ans, il était sergent de Saint-Aubin aux assises de Nogent/Seine que tenait feu Maître Jacques DE ROSSEY, alors bailli de Nogent, pour certains différends entre les habitants de Saint-Aubin et Fontaine-Mâcon, et confirmant la coutume des pâtures
- par environ 36 ans finis il y a environ 24 ans, il a été garennier et garde avec d'autres de la garenne de Pont
- il déclare connaître les pâtures pour le fait de son labour sur lesdits finage de Quincey et Saint-Aubin. La garenne s'étend jusqu'aux murs de parc ou garenne de Pont, séparée par une pierre étant contre la muraille appelée "la pierre ou porte des autels", où les religieuses menent leurs bêtes aux alentours d'un lieu appelé "La Muette" (mention des pâtres et gardes des vaches, brebis et autres bétails)
- il a toujours vu les bêtes du couvent menées aux pâtures sans opposition des garenniers, gardes et officiers
- en son jeune âge, il a oui dire à feu DOIGNY, maçon demeurant à Nogent, et à feu Colin SOMMILLON, maçon demeurant à Saint-Aubin, qui ont besogné à édifier un mur pour le compte du roi de Navarre, seigneur de Nogent et Pont, pour empêcher les larcins qui se faisaient audit parc de Pont. Il a du acheter trois quartiers de terre au seigneur de Saint-Aubin pour éviter que ne soit démolie et abbatue la tour de "La Muette" qu'il avait fait édifier, car cet héritage appartenait aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 24 H 66]

75 Félizot ROMILLY, laboureur, 80 ans, demeurant à Saint-Aubin, est témoin le 28.8.1500 pour un procès au profit des religieuses du Paraclet [AD 10 - E* 2892]

76 Félisot ROMILLY, laboureur, 80 ans ~, demeurant à Saint-Aubin, né à Saint-Aubin, est témoin le 6.8.1500 pour un procès. Il mentionne la maison à Saint-Aubin de feu Collin SOMILLON [AD 10 - E* 2926]

77 Les hoirs feu Thin BARBOTIN sont cités à Saint-Aubin en 1500 tant pour la rente et censive de leur maison assise au lieudit le moustier et de leur vigne contenant un demi-arpent assis en la côte Saint-Aubin, payé par Jehan BELLOME et la femme Jehan ROMILLY; Jehan ROMILLY en 1499 et sa femme en 1498 payent tant pour rente que censive en 1498 pour les héritiers de Jehan BARBOTIN; Jean ROMILLY l'aîné paye en 1529 (2 fois) et 1533 [AD 10 - E* 2880]

78 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan ROMYLLY l'aîné pour une maison et accin entre les hoirs Thibault GAULTHER et les hoirs Jaquin MIGORDIN [AD 10 - E* 2875]

79 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROMILLY l'aîné déclare une maison, accin et jardin entre les hoirs Thibault GAULTHER et les hoirs Jacquin MIGORDIN, la voie commune et Estienne VOITERIN

Le 3.5.1532, Jehan ROMILLY l'aîné déclare une maison et accin, Gillette veuve de feu Colin dit COLAS (peut-être DU CLOS ?) se fait fort dudit ROMILLY (en 1623 à Jacques ADAM et Fiacre GUILLAUME)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

80 Jehan ROMYLLY/ROMMILLY l'aîné intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

81 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan ROMILLY pour une maison, accin et pourpris au dessus de La Chaulme [AD 10 - E* 2875]

82 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Colin DUCLOS déclare une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL

Le 3.5.1532, Jehan ROMMILLY et la Blanchisseuse veuve de feu Colin DUCLOS déclarent une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL (en 1623 à Hierosme DANGLURE, en 1643 à François DANGLURE de Nogent, que tiennent Anthoine

En 1540, Jean ROMILLY est candidat à la tutelle des enfants mineurs de feu Jacquinet MERCIER, à cause de Barbe MERCIER sa femme⁸⁴.

D. Jean le jeune, ! en 1526-1541, probablement ! en 1559, † 1559/1562

Jean ROMILLY le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1526 et 1533⁸⁵.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean ROMILLY le jeune déclare une maison rue au Rasles⁸⁶, ⁸⁷. Cette maison est reprise en 1623 par Isaac et Michel GALLOIS (probablement descendants d'Amen GALLOIS et Anne ROMILLY).

Jean ROMILLY le jeune paye censive à l'Abbaye du Paraclet en 1537 et 1538⁸⁸.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Jean ROMILLY le jeune⁸⁹.

Il est sans doute le Jean ROMILLY qui paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559. Ses héritiers payent entre 1562 et 1568, en 1563 par les mains de Sébastien CHAPPELOT et en 1566-1567 par celles

d'Amant GALLOIS⁹⁰.

Jean ROMILLY est le père de Jeanne, épouse de Denis LA RIBLE. En 1574, Denis LA RIBLE vend au seigneur de Saint-Aubin le quart d'une maison parvenue à sa femme par le décès de Jean ROMILLY et sa femme, ses parents⁹¹.

Jeanne, ∞ à Denis LA RIBLE

Jean ROMILLY est sans doute aussi le père de:

Anne, ∞ à Amen GALLOIS

Amen GALLOIS et Anne ROMILLY sont cités en 1574 à propos de la vente par Jean SOMILLON d'un autre quart de la maison de Jean ROMILLY au seigneur de Saint-Aubin⁹². D'autre part, Amen GALLOIS paye cens pour les héritiers de Jean ROMILLY en 1566 et 1567.

Huguet, ∞ à Jeanne AULBERT

Huguet ROMILLY déclare posséder une moitié de maison dont l'autre moitié appartient à Amen GALLOIS en 1572

D.1. (?) Huguet, vigneron, ! en 1559-1573, † 1573/1574, ∞ à Jeanne AULBERT, ! en 1574-1578

En 1567, Huguet ROMILLY, vigneron, Jacques BOYVIN et Jacqueline PILLAVOYNE, de Saint-Aubin, prennent du seigneur de Saint-Aubin le bail d'un grand corps de logis qui fut à feu Jacquin MIGOURDIN⁹³.

THOMAS et Jehan FONTAINE fils de Claude FONTAINE)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROMILLY déclare ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

83 Jehan ROMYLLY/ROMMILLY intervient en 1535 et 1536 (2 fois) dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

84 Le 7.8.1540, tutelle des enfants des feus Jacquinet MERCIER et Guillemette BILLARDON, demeurant à Saint-Aubin, autrefois tuteur par justice de Jacques, Marion et Anne MERCIER, avec Denis BILLARDON, oncle maternel. Témoins: Claude MERCIER, Denis MERCIER, Jean MERCIER dit Begue et Jean ROMILLY à cause de Barbe MERCIER sa femme. Claude MERCIER est le plus capable pour être tuteur et curateur des enfants du côté paternel au lieu dudit défunt [AD 10 - E* 2890]

85 Jehan ROMILLY le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528, 1529 (2 fois) et 1533 [AD 10 - E* 2880]

86 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan ROMILLY le jeune pour une maison, jardin et pré rue au Rasles [AD 10 - E* 2875]

87 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROMILLY déclare une maison, jardin et pré entre Jehan GILLES et les héritiers Thomas MUSNYER, la rivière et la rue aux Rasle

Le 3.5.1532, Jehan ROMILLY le jeune déclare une maison, jardin et pré entre Messire Guille. BOURJONNE et Anthoine NAUDINOT, la rivière et la rue aux Rasle (Isaac et Michel GALLOYS tiennent en 1623, en 1643 à Jehan GALLOYS fils de Michel et ledit Michel fils d'Isaac)
Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

88 Jehan ROMILLY/ROMMILLY le jeune intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

89 Jehan ROMILLY le jeune est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

90 Jehan ROMILLY paye censive à Saint-Aubin en 1559; ses hoirs payent en 1562, 1564-1565, 1568; Sébastien CHAPPELOT paye pour eux en 1563; Amant GALLOIS paye pour eux en 1566-1567; Claude CHENAUME paye pour 1 quartier de vigne à fort-à-faire acquis de lui en 1571 [AD 10 - E* 2881]

91 Le 10.4.1574, Denis LA RIBLE, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne ROMILLY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, la quatrième partie les 4 faisant le tout d'une maison, cour, jardin et accin et ce qui peut appartenir à ladite Jehanne par le décès et trépas de Jehan ROMILLY et sa femme, père et mère d'icelle Jehanne, entre les héritiers de Pierre MARATTE et l'acquéreur, la Grand Rue et les héritiers d'Estienne VOICTERIN [AD 10 - E* 2858]

92 Le 25.1.1574, Jehan SOMILLON, qui ne sait pas signer, charron demeurant à Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une part sur 4 d'une maison, cour, jardin, aisance et appartenace en la Grand Rue, entre l'acheteur et les héritiers de Pierre MAROTTE, les héritiers de Estienne VOYTERIN et la rue, qui fut à Jehan ROMILLY et sa femme, acquis par le vendeur d'Amant GALLOIS et Anne ROMILLY, sa femme [AD 10 - E* 2858]

93 Le 29.7.1567, Huguet ROMILLY, vigneron, Jacques BOYVIN, charron, et Jacqueline PILLAVOYNE, veuve de feu Claude DE LAULNOIS, tous demeurant à Saint-Aubin, se déclarent propriétaires d'un grand corps de logis en plusieurs chas, étable, jardin, accin, aisance et appartenace à Saint-Aubin près de l'église qui fut à feu Jacquin MIGOURDIN, entre ledit ROMILLY et une petite ruelle, la Grand Rue et Nicolas NUGAULT, écuyer seigneur de Saint-Aubin, redevable envers Nicolas

Huguet ROMILLY paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1573. Il paye pour la veuve de Benoist ROMILLY en 1563. La veuve d'Huguet ROMILLY paye entre 1574 et 1578⁹⁴.

En 1572, Huguet ROMILLY, manouvrier à Saint-Aubin, et Jeanne AULBERT sa femme, vendent à Jean SOMILLON la moitié d'une maison dont l'autre moitié est à Amen GALLOYS à cause de sa femme⁹⁵.

En 1574, Jean SOMILLON vend au seigneur de Saint-Aubin la moitié d'une maison qu'il a naguère acquise de Huguet ROMILLY⁹⁶.

E. Benoît, ! en 1559, † 1559/1561, ∞ à NN., ! en 1561-1562

Benoît ROMILLY paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559. Sa veuve paye en 1561 et 1562. Huguet ROMILLY paye pour la veuve en 1563⁹⁷.

Benoît ROMILLY serait-il le quatrième enfant de Jean ROMILLY le jeune?

F. Laurent, ! en 1568

Laurent ROMILLY paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1568⁹⁸.

G. Jean, ne sait pas signer, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 27.3.1634, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, † de la contagion, ∞ à Edmée, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, † de la contagion

Jean, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, † de la contagion

ROSÉ

La famille ROSÉ ou ROSEY de Saint-Aubin a été fondée par Nicolas ROSEY, boulanger, installé à Saint-Aubin avant 1564. Ce dernier était probablement issu d'un village voisin, peut-être d'Origny-le-Sec où les ROSEY sont nombreux.

A. Jean, pêcheur demeurant à Nogent/Seine, ° ca 1455 Rodes, à Nogent/Seine depuis 1469, ! en 1515-1529

Jean ROSEY cité comme témoin dans une procédure établie en 1515. Il se dit âgé d'environ 60 ans, natif de Rodes. Il est venu à Nogent/Seine quelque 46 ans plus tôt, c'est-à-dire vers 1469⁹⁹.

Entre 1520 et 1529, Jean ROSEY comparait dans une procédure relative à des dégradations dans la garenne de Pont/Seine^{100, 101, 102}. Il est accompagné de

99 Le 14.7.1515, dans une information du procureur du roi contre Messire Michel DE POISIEUX, chevalier, seigneur de Foujon et Dame Marguerite DE VELU, sa femme, sur la fin et limites de la Garenne de Pont, comparait:

➤ Jehan ROSIEE, pêcheur demeurant à Nogent/Seine, âgé de ~ LX ans, né à Rodes, demeurant à Nogent depuis XLVI ans [AD 10 - E* 2813]

100 Le 13.1.1529, Pierre DOURY, mayor de Saint-Aubin, et Jehan BRUN, sergent, interviennent pour Guillemyn FONTAINES, Martin MIGOURDIN, Thibault VOICTERIN, Jehan ROZE, Baptiste SOMMILLON, Jehan ODIN, Pierre DAOUST, Durant COLAS, mercenaires des religieuses du Paraquet, qui sont enjoins de ne plus essarter le bois de Pothièrre [AD 10 - E* 2809]

101 Dans une sentence du 10.2.1520 pour dégradation de la garenne de Pont sont appointés les parties suivantes: Gillet LIETARD, Jeh. GUILLE., Gillet PAYEN, Pierre COUSTUR., Phle BONNERAT, la veuve Thomas MOTET, la veuve Estien. DU CLOZ, Jeh. ROSE, Clement BAILLIGAULT, la veuve Jehan DES MASSUES, la veuve P.re DU CLOS, P.re DU CLOS le jeune, Gillet GILLOTTE, George BARBOTIN, Denis DU CLOS, Mathurin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER, tous en personne sauf la veuve DU CLOZ représentée par sa fille [AD 10 - E* 2821]

102 Le dernier.2.1529, comparaissent pour dégradation en la garenne de Pont: Gillet LYETART, Jehan GUILLE. (GUILLEMAR), Gillet PAYEN, Pierre COUSTURIER, Phle BONNERAT, la veuve de Thomas MOTET, la veuve d'Estienne DU CLOZ, Jehan ROSEY, Clément BAILLIGAULT, la veuve de Jehan DES MASSUES, la veuve de P.re DU CLOZ, Pierre DU CLOZ le jeune, Gillet GALLOIS, George BOURBOTIN, Denis DU CLOS, Maturin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER [AD 10 - E* 2801]

NUGAULT, Guillaume NUGAULT, en leurs noms, Maître Jehan LE DUCHAT, à cause de Demoiselle Denise NUGAULT sa femme, Demoiselle Catherine NUGAULT, veuve de feu Antoine CONSTANT, pour une rente foncière de 40 sols tournois [AD 10 - E* 2858]

94 Huguet ROMILLY paye censive à Saint-Aubin en 1559-1562, 1564-1568, 1571-1573; il paye à la décharge de la veuve de Benoist ROMILLY en 1563; sa veuve paye en 1574-1578; elle paye pour la vigne à fort-à-faire en 1574 [AD 10 - E* 2881]

95 Le 26.1.1572, Huguet ROMILLY, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, époux de Jehanne AULBERT, vend à Jehan SOMILLON, charron demeurant à Saint-Aubin, la moitié d'une maison consistant en une chambre basse, grenier et 1/2 quartier d'accin, entre Aman GALLOYS et Jehan ANCEAU, les héritiers d'Estienne VOICTERIN et la rue commune, près de l'église, partant pour l'autre moitié à Amen GALLOYS à cause de sa femme et autres. Mention d'une obligation du 12.11.1566 [AD 10 - E* 2858]

96 Le 8.6.1574, Jehan SOMILLON, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, demeurant à Nogent/Seine, la moitié d'une maison consistant en une chambre basse, grenier, cour et 1/2 quartier d'accin entre l'acheteur et l'acheteur & Pierre MAROTTE à cause de sa femme, la rue et Estienne VOICTERIN, ladite moitié de maison naguère acquise par le vendeur de Huguet ROMILLY [AD 10 - E* 2858]

97 Benoist ROMILLY paye censive à Saint-Aubin en 1559; sa veuve paye en 1561-1562; Huguet ROMILLY paye à la décharge de la veuve en 1563 [AD 10 - E* 2881]

98 Laurens ROMILLY paye censive à Saint-Aubin en 1568 [AD 10 - E* 2881]

plusieurs autres témoins, dont la plupart sont des habitants de Quincey.

B. Nicolas, boulanger, ! en 1564-1585, † /1593, ∞(1) / 1564 à Marion PIERRE, fille de Jean P., ! en 1583-1593

En 1564, Nicolas ROSEY, boulanger à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail d'une terre qu'il s'engage à planter en vignes. Il promet de faire pressurer les raisins de ses vendanges au pressoir de l'Abbaye¹⁰³.

Nicolas ROSEY paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1565 et 1585¹⁰⁴.

En 1568, Nicolas ROSEY est cité dans la vente d'une maison qu'il partage avec les héritiers et ayant cause du feu Jean MIGOURDIN¹⁰⁵. Il s'agit probablement de l'héritage qu'il a acheté à Claude et Jean MIGOURDIN et pour lequel il paye censive en 1567-1568.

Nicolas ROSEY, boulanger demeurant à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin de 1572. Il déclare en particulier une maison en la Grand Rue partagée avec les héritiers de NN. (Catherine) ANCEAU, épouse de Jean TROTIN¹⁰⁶.

103 Le 29.5.1564, Nicolas ROSÉE, boulanger à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

104 Sébastien BEGUE et Nicolas ROZE payent censive à la décharge de Jehan BROCARD en 1565; Nicolas ROZEE paye pour héritage acquis de Jehan et Claude MIGOURDIN en 1567-1568; il paye à la décharge d'Estienne HUYART en 1567-1568; il paye à la décharge de Jehan TROTIN en 1571; il paye pour Claude CHEVRIER en 1572; il paye pour Jehan BROCARD en 1572; il paye pour Anthoine COLART en 1572; il paye en 1573, 1575, 1577-1585; François GALLOIS paye à sa décharge en 1575; il paye à la décharge de Japhet CORRONNEAU en 1576 [AD 10 - E* 2881]

105 Le 21.3.1568, Claude CHEVANNE, demeurant à Quincey, et Jeanne PRIEUR, sa femme, prennent le bail de la moitié d'une maison rue de Cormont provenant de la donation de Guillaume POPILLARD et Jeanne MIGOURDIN, l'autre moitié par indivis avec Nicolas ROZÉ avec les autres héritiers et ayant causes de feu Jehan MIGORDIN à cause de Jehanne SYMON sa femme. Le 24.2.1570, accord pour réparation [AD 10 - 24 H 58]

106 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 6.8.1572 de Nicolas ROZEY, boulanger demeurant à Saint-Aubin pour:

- la moitié par divis d'une maison, grange, étable, cour et accin, aisance et appartenances à Saint Aubin en la Grande Rue, entre Pierre GAULTIER et Félizot GAULTIER, ladite rue et le champ aux Billeux, partant pour l'autre moitié avec les hoirs de feu - ANCEAU, femme de Jehan TROTIN (Jehan TROTIN tient ladite maison)
- un quartier et demi de terre au finage de Saint Aubin lieudit Barmont, entre Michel BEIGUE et les terres de St Perre les Pontz, François COUSIN et la veuve feu Jehan COLLET
- demi-arpent de terre audit finage lieudit La Tavelle,

Nicolas ROSEY est boulanger au Paraclét en 1575, alors qu'il vend à Guillaume GILLES une maison à Courclain¹⁰⁷.

Nicolas ROSEY est mort avant 1593, date à laquelle sa veuve intervient dans le censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁰⁸.

Nicolas ROSEY est le père de David et Lupienne, qui sont parrain et marraine à Saint-Aubin, avec filiation, respectivement le 21.8.1581 d'une fille de Pierre MERAUSSE et le 9.3.1588 d'un fils de Jean LANGARD. L'acte de mariage de David ROSEY à Catherine BEGUE est filiatif. Nicolas est aussi sans doute le père de Marguerite ROSEY, épouse de Germain VOITRIN, car son fils Nicolas VOITERIN déclare 6 quartiers de terre en "La Tavelle" en commun avec David ROSÉ en 1603¹⁰⁹.

entre Savoyre (DESQUAINS) veuve de feu Sébastien MAROTTE et les hoirs feu Claude DESQUAINS, le chemin de l'Estrier et les tournis

- près de ce même lieu, un quartier neuf cordes entre Nicolas CHEVRIER et les hoirs feu Estienne MERLIN, les terres de l'Abbaye du Paraclét et les tournis
- près ledit lieu, un quartier de terre entre Rolland MERLIN et Pierre SYMON, le même et les tournis
- un quartier de terre audit finage lieudit la ruelle Hurehau, entre Maître Léonard CHEVEUX et Louet ROUSSAT, ladite ruelle et Maître J. CHEVEUX
- Taxé à 2 sols de cens et 1 3/4 boisseau et 1 pte d'avoine. [AD 10 - E* 2874 & E* 2882]

107 Le 6.1.1575, Nicolas ROZÉE, boulanger demeurant au Paraclét, vend à Guillaume GILLES, demeurant à Saint-Aubin, une maison couverte de fer, jardin et accin à Courclain, entre Nicolas MOSARD et l'acheteur, les pastures de Courclain et les héritiers de POPILLARD le jeune, naguère acquise de Nicolas QUINCON.

Reçu dudit acheteur 2 obligations, une de Jeh. HUGUENIN le jeune du 30.8.1573 et une de Nicolas QUINSSON du 17.8.1573 [AD 10 - E* 2877]

108 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Nicolas ROSEE (ROZER) paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1599 pour deux années, 1601, 1602, 1603, 1604; elle paye à la décharge de Pierre JUBELOT pour 20 cordes de terre près les garennes en 1593; Claude SOMILLON paye en l'acquit de la veuve Nicolas ROZER en 1605, pour les hoirs Nicolas ROZER en 1608, pour la maison qui fut à Nicolas ROZER en 1609 [AD 10 - E* 2883]

109 Le 11.8.1603, Nicolas VOICTERIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, et Barbe ADAM sa femme, échangent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe:

- Guillaume MIGOURDIN pour 9 quartiers de terre à Saint-Aubin et plusieurs prés
- Nicolas VOICTERIN pour pareil quantité dont la moitié de 6 quartiers de terre en "La Tavelle" à partir avec David ROSEY [AD 10 - 24 H 109]

David, ! en 1581, ∞ à Catherine BEGUE
Lupienne, ! en 1588, ∞ à Claude SOMMILLON
peut-être Marguerite, ∞ à Germain VOITRIN

B.1. David, vigneron, ! en 1603-1614, † 1614/1615, ∞ 8.7.1587 à Catherine BEGUE, ! en 1615-1621, fille de Sébastien B., † /1587

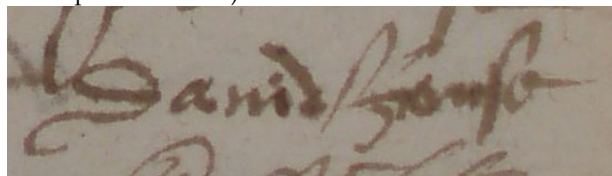
David ROSEY apparaît comme vigneron demeurant à Saint-Aubin quand il prend le bail perpétuel de vignes en 1603¹¹⁰ et 1606^{111, 112}.

David ROSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1594 à 1599. Il paye:

- en 1594, pour la veuve Sébastien BEGUE (sa belle-mère)
- de 1594 à 1597, pour Lupien DAOUST
- en 1596, pour un quartier de terre assis en la Tavelle acquis de Fiacre ROUSSAT
- en 1596 et 1597, pour un quartier de terre aux vignes des garennes acquis de Zacharie AUBERT¹¹³.

De 1605 à 1612, David ROSEY et Nicolas GRILLAT l'aîné payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour un achat sur les héritiers de Nicolas THEVENIN¹¹⁴.

En 1612¹¹⁵, David ROSEY et Catherine BEGUE déclarent leurs biens au censier du seigneur de Saint-Aubin. En particulier, David ROSEY est détenteur du quart d'une maison rue de Courmont, partagée avec son beau-frère Claude SOMMILLON (époux de Lupienne ROSEY).



David ROSEY entre 1612 et 1614, puis sa veuve entre 1615 et 1623 payent leur contribution au censier du

115 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 13.8.1612 de David ROSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, tant de ses propres que des propres de Catheryne BECGUE sa femme, pour:

- une maison contenant 3 chas et une étable, cour, jardin, accin, ensemble deux portions de terre à faire chénevière, le tout contenant un quartier six cordes environ, à Saint Aubin lieudit la rue de Cormont, entre la rue de Cormont et Messieurs de St Aubin, Jehan HEMARD à cause de sa femme et le même, et l'une des pièces de terre près d'illec, entre Messieurs de St Aubin et les mêmes, la rue de Cormont et ledit HEMARD
- une portion de terre à faire chénevière audit finage, entre une ruelle allant en Postière et ledit HEMART, Messieurs de St Aubin et la rue de Cormont, provenant le tout de Catheryne BECGUE, femme dudit ROSEY
- un arpent de terre audit finage lieudit proche les garennes et proche du chemin de Marnay, provenant de Catheryne BECGUE, entre les hoirs feu Nicolas MERCIER et les mêmes, les Seigneurs de Saint Aubin et les terres de garennes
- 23 cordes de terre labourable en deux pièces au finage de Saint Aubin lieudit les vignes des garennes; la première contenant 16 cordes environ, entre Nicolas VOICTERIN et plusieurs, une pièce contenant 6 cordes et demie ou environ proche d'illec, entre Jehan GILLES et Guillaume GILLES, les hoirs Germain VOICTERIN et -, provenant les deux pièces de ladite BECGUE femme dudit ROSEY
- un quartier proche d'illec acquis de Zacarye AUBERT par ledit ROSEY, entre les hoirs Germain VOICTERIN et les mêmes, les mêmes et les hoirs feu Jeh. BENOIST
- un quartier au lieudit les Hepiars des propres de ladite BECGUE, entre Pierre MEROSSE et les hoirs feu Pierre CHAUMARD, les terres du couvent et le chemin de Nogent
- un quartier de terre labourable audit finage lieudit La Tavelle en une pièce, acquis de Fiacre ROUSSAT, entre Guillaume MIGORDIN et les hoirs Xpofle MERLIN, Messieurs de Saint-Aubin et Jehan BENOIST
- un quartier six cordes de terre proche d'illec, provenant des propres de ladite BECGUE femme dudit ROSEY, entre Samuel SYMON et Pasquet GRISLART, Guillaume MIGORDIN et le chemin allant au Paraclat
- trois quartiers et demi en trois pièces à Saint Aubin

110 Le 22.7.1603, David ROSAY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend en rente perpétuelle de Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre au Houssoy, à coté de Nicolas GRISLOT le jeune dit Dupuys [AD 10 - 24 H 109]

111 Le 19.12.1606, David ROZEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclat le bail à rente emphytéotique d'un demi-arpent de terre à Potière, pour y faire édifier une vigne. Collationné le 2.5.1616 [AD 10 - 24 H 66]

112 Le 19.12.1606, David ROZEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncère emphytéotique des religieuses du Paraclat 1/2 arpent de terre édifié en vigne à Pothière et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

113 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, David ROZET ou ROSEE paye censive au lieu de la veuve Sébastien BEGUE en 1594; il paye à la décharge de Lupien DAOUST en 1594, 1596, 1597; David ROZER paye chaque année de 1595 à 1611 - en 1598, il doit lods et ventes -; il paye à la décharge de Fiacre ROUSSAT pour un quartier de terre assis en la Tavelle en 1596 - il doit lods et ventes -, 1597; il paye à la décharge de Zacharie AUBERT pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui assis aux vignes des garennes en 1596 et 1597 - il doit lods et ventes -; David ROZER paye pour un demi-arpent de vigne de la cure pour 7 années en 1600; David ROZER paye en l'acquêt des hoirs Nicolas THEVENIN pour 2 années en 1606; David ROZER paye en l'acquêt des hoirs Nicolas ROZER pour 2 années en 1607 [AD 10 - E* 2883]

114 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Claude DOURY paye par les mains de David ROZET et Nicolas GRISLAT l'aîné pour les hoirs Nicolas THEVENIN en 1605-1607; Nicolas GRISLAT l'aîné et David ROZER payent en l'acquis des hoirs Nicolas THEVENIN en 1608-1612 [AD 10 - E* 2883]

seigneur de Saint-Aubin. Ils payent avec Nicolas GRISLAT l'aîné¹¹⁶.

David ROSEY est cité pour avoir repris une partie de 6 quartiers de terre en "La Tavelle" qu'Ambroise SIMON et d'autres déclaraient en 1532¹¹⁷. Il s'agit sans doute de la même pièce de terre qu'il déclare en 1603 avec Nicolas VOITERIN (son neveu).

Les vignes que les héritiers de David ROSEY tenaient en bail des religieuses du Paraclet en 1638 passeront ensuite à Lupien COURTOIS, gendre de Barbe ROSEY, fille de David¹¹⁸.

David ROSEY et Barbe BEGUE sont les parents de

lieudit Fort-à-Faire; la première entre les religieuses du Paraclet et Claude COLLET lesnel, les S.rs de Saint Aubin et Dame FORET; la seconde contenant un quartier entre Nicolas GRISLART lesnel et Pasquet GRISLART, et comme dessus; l'autre contenant un quartier et demi environ proche d'illec, entre Guyon DUCHAT et Nicolas MIGORDIN, les S.rs de Saint Aubin et Madame FORET, provenant des propres dudit ROSEY

- un quartier et demi de terre labourable audit finage les Meurs Huot des propres de la femme dudit ROSEY, entre Jehan GALLOYS et Nicolas GRISLAT le jeune, le chemin allant au Paraclet et les hoirs feu Nicolas GALLOYS
- demi-arpen quatre cordes et demie de terre labourable audit finage de Saint Aubin au lieudit les Seillons en deux pièces; la première contenant un quartier 16 cordes, entre Claude DOURI et Nicolas GRISLART lesnel, ledit ROSEY et le chemin de la Chaume, acquis de Gérard THEVENIN; l'autre contenant demi-quartier proche d'illec, entre Guillaume MIGORDIN et le même, sur le pré dudit ROSEY et le chemin de la Chaume, acquis dudit THEVENIN
- un quartier huit cordes et demie de pré et alnois au finage de Saint Aubin lieudit le Vergier en deux pièces; la première contenant 21 cordes environ, entre Claude DOURY et Nicolas GRISLART lesnel, sur la rivière d'Arduisson et sur les terres dudit ROSEY & de Guillaume MIGORDIN, acquis de Gérard THEVENIN; l'autre contenant demi-quartier ou environ, entre Nicolas GRISLART lesnel et Claude DOURY, la petite commune et sur les terres dudit ROSEY, acquis de Gérard THEVENIN par ledit ROSEY
- un demi-quartier de terre labourable au finage de Saint Aubin lieudit au dessous de Cormont, entre les S.rs de Saint Aubin et Nicolas GRISLART lesnel, le chemin de Nogent et les hoirs feu Jeh. GUYON, acquis par ledit ROSEY de Gérard THEVENIN
- demi-arpen de vigne au finage de Saint Aubin lieudit proche le Champ à la Cave, que ledit ROSEY tient à rente de Guillaume MIGORDIN, entre Jacques ADAM et Nicolas GRISLART le jeune, les S.rs de Saint Aubin et le chemin de Nogent
- demi-arpen de vigne quatre cordes en deux pièces; la première contenant un quartier trois cordes environ, entre le chemin allant en Pothière et Pasquet DIRESENE, les S.rs de Saint Aubin et le chemin de Marigni; la deuxième contenant un quartier une corde

Barbe et Claude. Barbe est marraine à Saint-Aubin, avec filiation, le 11.6.1606 d'une fille de Nicolas VESON et le 14.4.1614 d'une fille de Claude GOUBAULT. Claude est parrain à Saint-Aubin, avec filiation, le 27.12.1614 d'un fils de François MERAUSSE et le 12.12.1615 d'un fils de Louis DANTIGNY.

Barbe, ° ca 1599, ∞ à Claude DESQUAINS

Claude, ° ca 1600, ∞ à Anne SIMON

B.1.A. Claude, vigneron, syndic de la communauté des habitants de Saint-Aubin en 1646, ! en 1642-1666, † 2.1.1670, (†) le 3 "en l'église, comme il l'avait ordonné par son testament", ∞ à Anne SIMON, ° ca 1604, (†) 14.2.1644 "dans la nef de l'église", fille de Samuel S. et Jeanne GALLOIS

En 1642, Claude ROSEY intervient dans le censier du seigneur de Saint-Aubin avec la veuve de Samuel SIMON (sa belle-mère); Claude contribue à la place de David ROSEY (son père)¹¹⁹.

proche de ce même lieu, entre Pierre MERAUSSE et Pasquet DIRESENE, lesdits Sieurs et le chemin de Nogent

- la quatrième partie d'une maison les quatre faisant le tout, provenant des propres dudit ROSEY partant avec Claude SOMMILLON son beau-frère, rue de Cormont, entre Jehan MERCIER le jeune et les vénérables religieuses et abbesse du couvent du Paraclet, la rue de Cormont et un chemin allant au Paraclet
- un total de 5 arpents et 58 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

116 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

David ROZÉE paye en 1612-1614. La veuve David ROZÉE paye en 1615, 1618-1623

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

David ROZÉE et Nicolas GRISLAT l'ainé payent en 1612-1615. David ROZÉE et consorts payent en 1615 pour Fort-à-Faire. La veuve David ROZÉE paye en 1618-1621. La veuve David ROZÉE paye avec Nicolas GRISLAT en 1620-1621

117 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs Jehan GALLOYS déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle

Le 3.5.1532, Ambroise SYMON, Jehan BROCARD (l'ainé) et Laurens GILLES déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle (plus tard à Jehan BOSSUAT, la veuve Jehan SIMON, Guille. MIGOURDIN et les hoirs Jacques ROUSSARD, barré et remplacé par David ROUSÉ)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

118 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration des hoirs David ROZÉ, c'est Lupien COURTOIS qui la tient

Déclaration des hoirs David ROZÉ, c'est Lupien COURTOIS qui a payé la rente [AD 10 - 24 H 105]

119 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Claude ROZÉ et la veuve Samuel SIMON pour les

En 1643, Claude ROSEY comparait avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans une procédure des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine touchant à des coupes de bois dans le parc de Pont/Seine¹²⁰.

Claude ROSEY est syndic de la communauté des habitants de Saint-Aubin en 1646¹²¹.

Claude ROSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, passe un contrat avec Jacques PARASTRE en 1666¹²².

Claude ROSEY et Anne SIMON sont les parents de:

Jeanne, b 20.2.1624, m Jeanne BENOIST, p Jacques SOMILLON/SOMMILLON, peut-être ∞ /1655 à Laurent JANNOST

Julien, b 3.10.1626, p Julien VOITERIN, m Jenne MARLIN, épouse de Jean EMARD, (†) 3.10.1626

Claude, b 22.2.1633, p Jean HEMARD, m Jeanne GRILLATTE, ∞ à Marie COQUINOT

Laurent, b 28.7.1641, p Nicolas MASSÉ, m Genevieve DESQUINS, ∞ à Anne VAUCOULOUX

Marie, ! en 1647, ∞ à Jérôme ANCEAU

B.1.A.1. Claude, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1678-1688, † 24.11.1694, (†) le 25, ∞ 4.6.1674 à Marie COQUINOT, ° ca 1640/1644, † 5.1.1710, (†) le 6¹²³, fille de Jacques C., † /1674, et Jeanne SALOMON, † /1674

En 1678, Claude ROSÉ, manouvrier à Saint-Aubin, déclare des vignes au censier de l'Abbaye du Paraclet¹²⁴.

En 1688, Claude ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de Claude ROSÉ, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet¹²⁵.

Marie COQUINOT veuve de Claude ROSÉ, tutrice de Catherine ROSÉ, leur fille, déclare au censier de

l'Abbaye du Paraclet une maison avec aisance commune avec la maison des héritiers de feu Laurent ROSÉ¹²⁶.

Claude ROSÉ et Marie COQUINOT sont les parents de:

Edmée, ° & b 3.5.1675, p Jacques BALLIGAULT, m Edmée PILLAVOYNE, (†) 29.9.1694

Catherine, ne sait pas signer, ° ca 1680/1683, † 19.12.1715, (†) le 20, ∞ 5.7.1701¹²⁷ à Edmé ADAM¹²⁸, manouvrier, de Nogent/Seine, signe: Edmé Adam, ° ca 1670/1672, † & (†) 28.12.1712, fils d'Edmé A., manouvrier, † /1701, et Jeanne FR...I... (?), † /1701

B.1.A.2. Laurent, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1678-1694, (†) 28.6.1694, ∞ à Anne VAUCOULOORS, ! en 1695, ne sait pas signer, sage femme, ° ca 1638, † 23.3.1703, (†) le 24, fille de Charles V.

En 1678, Laurent ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes au censier de l'Abbaye du Paraclet¹²⁹.

En 1684, Claude ROSÉ, fils de Laurent, de Saint-Aubin, est assigné comme témoin dans un conflit sur les bois de Marnay/Seine. Il est absent et sa mère répond pour lui¹³⁰.

En 1688, Laurent ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de Claude ROSÉ, et époux de Anne VAUCOULOORS, fille ou petite-fille de Charles VAUCOULOORS, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet¹³¹.

En 1694, Laurent ROZÉ, Jean ANCEAU et Jérémie PETIT prennent le bail de terres à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer¹³².

héritages qu'ils possèdent à Saint-Aubin comme héritiers dudit SIMON, ledit ROZÉ à la décharge de David ROZÉ [AD 10 - E* 2879]

120 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

121 Le 10.3.1646, comparaissent Claude ROZAY, syndic de la communauté des habitants de Saint-Aubin, Maître Claude LAURENCEAU, conseiller de roi, élu en l'élection de Nogent, Maître Jean GILLES, lieutenant en la justice de Saint-Aubin et les principaux habitants de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2863]

122 Dans un inventaire de Jacques PARASTRE en 1675 à Marnay figure un contrat du 12.3.1666 avec Claude ROZE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 83 H 1]

123 Témoin: Leonard FEUILLAT, ne sait pas signer, neveu

124 En 5.1678, Claude ROZÉ, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur d'1/2 quartier de vigne à Potier, dont il doit porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 118]

125 En 1688, déclaration de Claude ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de Claude ROZÉ [AD 10 - 24 H 105]

126 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: insertion d'une déclaration plus récente de Marie COQUINOT veuve de Claude ROSEY, tutrice de Catherine ROSEY, fille dudit défunt, pour une maison, une chambre, 2 étables, couverts de paille, cour et aisance commune avec la maison des héritiers de feu Laurent ROSEY [AD 10 - E* 2882]

127 Bans publiés aussi à St Loup de Buffigny; témoin: Claude ROZÉ, signe: Claude Rozé, témoin, cousin germain de l'épouse

128 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Edmé ADAM, manouvrier à Saint-Aubin à cause de Catherine ROZÉ, sa femme, fille de Claude ROZÉ [AD 10 - 24 H 58]

129 En 5.1678, Laurend ROZÉ, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur d'1/2 arpent 1/2 quartier de vigne à Potier, dont il doit porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 118]

130 Le 6.10.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Claude ROZÉ, fils de Laurend, demeurant à Saint-Aubin, parlant à sa mère [AD 10 - E* 3015]

131 En 1688, déclaration de Laurent ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de Claude ROZÉ, et époux de Anne VAUCOULOORS, fille (!) de Charles VAUCOULOORS, son aïeul [AD 10 - 24 H 105]

132 Le 1.6.1694, Jean ANCEAU, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de loyer et pension d'argent pour lui et Laurent ROZÉ et

En 1695, Anne VAUCOULOIRS, veuve de Laurent ROSÉ, déclare 3 arpents, 26 cordes de terre au censier de l'Abbaye du Paraclet¹³³.

En 1703, Claude ROSÉ, Jean ROSÉ et Laurent ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, déclare pour Anne VAUCOULOIRS, malade, veuve de Laurent ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, leur mère, un héritage de Laurent ROSÉ, échu par le décès de Claude ROSÉ, son père et un héritage de Anne VAUCOULOIRS, héritière de Charles VAUCOULOIRS son aïeul¹³⁴.

Laurent ROSÉ et Anne VAUCOULOIRS sont les parents de:

Anne, ne sait pas signer, b 17.2.1666, p Claude ROSSÉY, m Anne BAILLET, ∞ 6.2.1690 à Pierre ROZÉ, ne sait pas signer, ° ca 1667, fils de Pierre R., laboureur, † /1690, et Jeanne SIMON, † /1690

Claude, b 17.9.1668, p Claude BAILLET, vigneron, signe: Claude Baillet, m Catherine BASIN, ∞ à Denise BOIVIN

Jean, ° 29.8.1671, b le 30, p Jean GALLOIS, cordier, m Anne GOUBAULT, ∞ à Geneviève PROTIN

Marie, ne sait pas signer, ° & b 14.11.1674, p Laurent BALLIGAULT, ne sait pas signer, m Anne COQUINOT, ne sait pas signer, ∞ 7.7.1701 à Jean BENOIT, signe: Jean Benoit, manouvrier, domestique de Maître HERLUISON, ° ca 1675/1676, † & (†) 12.8.1709, fils de Sebastien B., cordonnier, † /1701, et Claude DAMÉE (?), † /1701

Jeanne, ° & b 1.8.1677, p Simon PARASTRE, marchand, de Nogent, signe: Parastre, m Jeanne BILLOU, épouse de Jean BABELIN, cabaretier

Laurent, Honnête Garçon, ne sait pas signer, manouvrier, cabaretier à La Grande Paroisse en 1711, ° 24.7.1680, b le 25, p Guillaume GOUBAUT, vigneron, m Margueritte GAUCHER, épouse de Jean ANCEAU

En 1711, Laurent ROZÉ, cabaretier à La Grande Paroisse, vend sa part d'un huitième de la succession de Laurent ROZÉ et Anne VAUCOULOIRS¹³⁵.

Léonard, ° & b 29.1.1683, p Leonard ANCEAU, de Quincey, ne sait pas signer, fils de Hierôme A., m Scolastique PROTIN, ne sait pas signer, fille de Sebastien P. et Charlotte GOUBAULT, ∞ à Edmée ANCEAU

Jeanne, ° & b 19.2.1686, p Jean GALLET, lab., ne sait pas signer, m Jeanne FONTAINE, ne sait pas signer, épouse de Nicolas ANCEAU, manouvrier

Geneviève, ne sait pas signer, domestique de Monsieur BABELIN, ° & b 20.9.1688, p Jean DIRESNE, signe: Jean Diresne, fils de † Paschal D. et Margueritte ADAM, m Genevieve PROTIN, ne sait pas signer, ∞ 27.2.1715 à Nicolas ANCEAU, signe: Nicolas Anceau, ° ca 1690, fils de Nicolas A., † /1715, et Jeanne FONTAINE

B.1.A.2.A. Claude, signe: Claude Rozé, vigneron, manouvrier, ! en 1695-1708, ∞ 13.8.1690 à Denise BOIVIN, signe: Denise Boivin, ° ca 1672/1673, † 9.3.1718, (†) le 10, a reçu le sacrement des infirmes, fille d'Adrien B., meunier, ne sait pas signer, et Jeanne HUON, ne sait pas signer

En 1695, Claude ROSÉ déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 2 arpents, 10 cordes et demie de terre¹³⁶.

En 1699, Claude ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet un bail de 9 ans pour une place où il y avait autrefois une maison¹³⁷.

En 1708, Claude ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une pièce de terre. Il signe¹³⁸.

Claude ROSÉ et Denise BOIVIN sont les parents de:

VAUCOULOIRS [AD 10 - 2 E 66/40]

136 Déclaration du 29.6.1695 de Claude ROSAY pour 2 arpents, 10 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

137 Le 12.5.1683, Geneviève GUILLAUME, fille de feu Claude G., vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Denise BLANCHARD, sa mère, assistée de sa dite mère, toutes deux de présent au service des religieuses du Paraclet, et ne savent pas signer, prend des religieuses du Paraclet un bail emphytéotique de 99 ans pour une maison à deux chas couverte de chaume, cour, jardin, accin contenant 3 quartiers, rue de Courmont

Le 24.12.1699, Claude ROSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet un bail de 9 ans pour une place où il y avait autrefois une maison, abandonnée par Geneviève GUILLAUME qui a laissé démolir la maison [AD 10 - 24 H 118]

138 En 1708, Claude ROSÉ, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce anciennement délaissée par les héritiers de Jean NICOLAS, sergent en la justice de Saint-Aubin, acquis de Etienne SIMON, tailleur d'habits à Quincey le 22.5.1658 [AD 10 - 24 H 58]

Honorable Homme Hieremye PETIT, demeurant à Saint-Aubin, de Claude GALLET, laboureur à Saint-Pierre-de-Bossenay, tuteur des enfants mineurs de feu Jean GALLET, vivant laboureur demeurant à Saint-Aubin, de 3 quartiers de terre en 3 pièces à Saint-Aubin. Il signe "C Galet" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

133 Déclaration du 30.6.1695 de Anne VAUCOULOIRS, veuve de Laurent ROSEY, pour 3 arpents, 26 cordes [AD 10 - E* 2876]

134 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaissent Claude ROZÉ, Jean ROZÉ et Laurent ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, pour Anne VAUCOULOIRS, malade, veuve de Laurent ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, leur mère, pour un bien de Laurent ROZÉ, échu par le décès de Claude ROZÉ, son père et un bien de Anne VAUCOULOIRS, héritière de Charles VAUCOULOIRS, son aïeul [AD 10 - 24 H 58]

135 Le 5.12.1711, Laurent ROZÉ, cabaretier à La Grande Paroisse, de Poussé, vend à Léonard FEUILLAT, vigneron à Quincey, sa part (1/8) de la succession, comme héritier, de Laurent ROZÉ et Anne

Denise, ne sait pas signer, ° & b 28.9.1694, p Claude DIRESENE, manouvrier, ne sait pas signer, m Edmée ADAM, ne sait pas signer, épouse de Jean COLLET, vig.on

Claude, ° 24.3.1696, b le 25, p Pierre BOIVIN, meusnier, signe: Pierre Boivin, m Jeanne BABELIN, ne sait pas signer, veuve de Claude JENNERAT

Marie, ° 23.11.1697, b le 24, p Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, m Marie ROSÉ

Edmée, ° 30.3.1699, b le 31, p Edmé GUILLEMARD, laboureur, signe: Edmé Guillemard, m Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluison

Edmé, b 9.1.1701, p Edmé VOISIN, ne sait pas signer, m Anne NOEL, ne sait pas signer

Anne, ° & b 4.2.1703, p Laurent ROZÉ, ne sait pas signer, m Anne FONTENNE, ne sait pas signer

Laurent, ° 29.7.1705, b le 30, p Laurent COLLET, signe: Laurent Collet, m Charlotte QUINSON, ne sait pas signer, † 28.3.1710, (†) le 29

Jeanne, ° 2.5.1710, b le 4, p Jean COLLET, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer, † 12.9.1710, (†) le 13

Pierre, ° & b 21.3.1712, p Pierre PETIT, m Marie BALANCIER, de Ferreux, ne sait pas signer, † 29.8.1712, (†) le 30

Antoine, ° 27.3.1714, b le 28, p Anthoine BOHER, ne sait pas signer, m Catherine MUGUET, ne sait pas signer

Marie Jeanne, ° 20.5.1717, b le 21, p Jean DIMANCHE, signe: J Dimanche, m Catherine HEDRIT, ne sait pas signer

B.1.A.2.B. Jean, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1671, ∞ 28.11.1702 à Geneviève PROTIN, ne sait pas signer, ° ca 1673, † 9.1.1713, (†) le 10, fille de Pierre P., vigneron, ne sait pas signer, et Marie DESQUAINS, † /1702

Edmée, ° 2.10.1703, b le 3, "estant en danger de mort a esté dument baptizée à la maison [...] par Francoize VERNIER sage fe. com. il m'a esté assuré par Pierre PROTIN et Anne VAILLANT qui y estoient présents", p Jean HERLUISON, signe: Jean Herluison, m Edmée BUISSOT, ne sait pas signer

Geneviève, ° 18.9.1706, b le 19, p Pierre PETIT, signe: Pierre Petit, m Genefvieve ROZE, ne sait pas signer

B.1.A.2.C. Léonard, ne sait pas signer, ∞ 27.6.1706 La Chapelle-Godefroy¹³⁹ à Marie JACOPIN, ° ca 1684, † 23.8.1709, (†) le 24

Marie Anne, ° 25.6.1707, b le 26, p Jean HERLUISON, de Fontaine Mascon, signe: Jean Herluison, m Anne BOURGOUIN, signe: Anne Bourgoin, † & (†) 14.1.1708

Marie Jeanne, ° & b 21.8.1709, p Laurent COLLET, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer

∞(2) 26.11.1709 à Edmée ANCEAU, ne sait pas signer,

∞(1) à Jean DORÉ, fille de Nicolas A. et Jeanne FONTAINE

Edmée, ° 18.1.1712, b le 19, p Nicolas ANCEAU, m Edmée DIMANCHE, ne sait pas signer

Elisabeth, ° & b 26.9.1715, p Louis LE MAIRE, signe: Louis Le Maire, m Elizabetz PINON, signe: Elizabetz Pinon, † & (†) 9.9.1717

Edmé, ° & b 26.9.1715, p Edmé PRUDHON, signe: Edmé Prudhon, m Edmée ADAM, ne sait pas signer, † & (†) 14.10.1716

Barbe, ° 31.12.1718, b 1.1.1719, p Honnête Personne André LE MERCIEZ, de La Chapelle St Michel, signe: Le Merciez, m Barbe JACOB, signe: Barbe Jacob

Anne, ° & b 12.3.1722, p Honnête Garçon François GRILLAT, signe: François Grillat, m Honnête Fille Edmée L'HOSTELET, ne sait pas signer

C. NN.

Pierre, ° ca 1634, ∞ à Jeanne SIMON

Simon, signe: Simon Rosey

C.1. Pierre, signe: Rozé, laboureur à Nogent/Seine, ! en 1656-1667, (†) 12.12.1674 Nogent/Seine¹⁴⁰, ∞ 29.6.1654 à Jeanne SIMON, ° ca 1629, (†) 16.6.1669, probablement fille de Jean S. et Angélique MAISTRE

En 1656, Pierre ROSÉ intervient avec d'autres habitants de Saint-Aubin pour un paiement à la veuve Jean SIMON¹⁴¹.

En 1667, Pierre ROSÉ, laboureur à Saint-Aubin, vend un quartier 8 cordes de vigne à Saint-Aubin. Il signe "Pier Roze" avec paraphe¹⁴².

En 1667, Pierre ROSÉ, laboureur à Saint-Aubin, prend avec d'autres particuliers de Saint-Aubin de l'Abbaye du Paraquet, le bail des dîmes de Saint-Aubin. Il signe "Rozé"¹⁴³.

Pierre ROSÉ et Jeanne SIMON sont les parents de:

140 Pierre ROSEY, laboureur dem.t à Nogent et ci-devant de la paroisse de Saint-Aubin. Témoins: Pierre SIMON, beau-frère, Simon ROSEY, frère, signe "Simon Rosey"

141 Le 27.1.1656, les BARDYS, Pierre, Jehan et François GALOIS, Martin THONNELIER, Fiacre GESENE, Pasquet GRILLAT, le sieur GALLION, Jehan ROUSSAT, Charle PILLAVEINE, Jehan FONTAINE et Pierre ROZÉ de Saint-Aubin interviennent dans un paiement à la veuve Jean SIMON [AD 10 - E* 2803]

142 Le 22.5.1667, Pierre ROZÉ, qui signe "Pier Roze" avec paraphe, laboureur à Saint-Aubin, vend à Jean POSTEAU, qui ne sait pas signer, vigneron audit lieu, 1 quartier 8 cordes de vigne à Saint-Aubin, au lieudit "les vieilles vignes", acquis naguère de Pasquier DIRESENE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - E 66/20]

143 Le 2.7.1667, Honnête Personne Cézard Louis GAILLARD, Léonard ANCEAU, Estienne AUBERT, vigneron, et Pierre ROZÉ, laboureur, demeurant ledit GAILLARD à Nogent, les autres à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraquet, représentées par Jean COIGNART, fondé de procuration des religieuses, le bail des dîmes de Saint-Aubin. L'acte est signé "Coignart", "Gaillard" et "Rozé" [AD 10 - 24 H 100]

139 Bans à Marnay et Saint-Aubin; témoins: Claude ROSÉ, tuteur de l'époux, Edmé JACOPIN, tuteur de l'épouse

Edmée, ne sait pas signer, b 24.3.1655, p Pierre ARLUIZON, m Edmée BEZANSON
 Anne, b 22.11.1657, p Jean BABELIN, m Anne TONNELIER
 Pierre, b 29.4.1664, p Simon LEFEBURE, m Jeanne GUILLAMARD, ∞ à Anne ROZÉ
 Marie, b 13.6.1668, p Laurent GALLOIS, m Marie AUBERT, (†) 23.9.1669

C.1.A. Pierre, ne sait pas signer, laboureur, d'Origny-le-Sec, ! en 1697, ° ca 1667, ∞ 6.2.1690 à Anne ROZÉ, ne sait pas signer, ° ca 1667, fille de Laurent R., vigneron, ne sait pas signer, et Anne VAUCOULOIRS

En 1697, Pierre ROSÉ, laboureur à Origny-le-Sec, vend une place où il y avait une étable, à Saint-Aubin, autrefois partagée avec Edmée ROSÉ, sa sœur. Les héritages viennent de son côté comme héritier de Jeanne SIMON, sa mère¹⁴⁴.

Pierre ROSÉ et Anne ROSÉ sont les parents de:
 Edmée Laurent (F), ° 13.4.1704, b le 15, p Laurent ROSÉ, ne sait pas signer, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer, la mère "étant venue à St Aubin y est accouchée"

D. Paquet, ne sait pas signer, vigneron, possède une maison rue aux charrons, ! en 1644-1651, † & (†) 19.1.1653, ∞ 12.7.1631 à Denise SIMON, ∞(2) à Simon MAROT, fille de Samuel S. et Jeanne GALLOIS

En 1644, Paquet ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, vend un arpent de terre à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer¹⁴⁵.

En 1651, Paquet ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, vend des terres à Saint-Aubin¹⁴⁶.

En 1651, Paquet ROSÉ et d'autres habitants de Saint-Aubin reçoivent un paiement pour abattage de chênes¹⁴⁷.

En 1658, Simon MAROT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Denise SIMON, à cause d'elle, vend à Edmé ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, des terres à partager avec l'acquéreur et ses co-héritiers de la succession de feu Paquet ROSÉ, vigneron à Saint-Aubin, et de la

dite Denise SIMON. Ils ne savent pas signer¹⁴⁸.

En 1666, Jacques GRATÉ, meunier à Saint-Aubin et Catherine ROSÉ, sa femme, à cause d'elle, vendent la moitié d'une maison à Saint-Aubin, rue aux charrons, provenant de la succession de feu Paquet ROSÉ et Denise SAMUELLE (fille de Samuel SIMON), père et mère de ladite femme, à partager avec Edmé ROSÉ, son frère¹⁴⁹.

Paquet ROSÉ et Denise SIMON sont les parents de:
 Edmé, b 15.6.1633, p Edmé ADAM, m Margueritte THURAT, probablement ∞ 9.2.1660 à Anne VERNIER
 Philibert, b 10.11.1641, p Noble Fils Philbert NUGAULT, m Jehanne ROSEE, † & (†) 4.7.1663, jeune garçon
 Marguerite, b 17.9.1644, p Jean fils de Nicolas GALLOIS, m Margueritte BASINE, épouse de David DROUAT, (†) 21.10.1644
 Barbe, b 14.3.1646, p Pierre fils de Jacques CAULAY, m Barbe fille de † Samuel SIMON
 François, sans doute serviteur domestique des abbesses ! en 1662, b 13.4.1648, p François fils de † François GALLOIS l'ainé, m Denize BLANCHAR, épouse d'Eloy SUYNOT
 Catherine, ∞ à Jacques GRATÉ

En 1662, François ROZÉ, serviteur domestique des abbesses, âgé d'environ 16 ans, comparaît comme témoin dans une enquête¹⁵⁰.

Paquet est peut-être un frère de Claude ROSÉ qui a épousé lui aussi une fille de Samuel SIMON

144 Le 11.2.1697, Pierre ROZEY, laboureur à Origny, vend à Simon PRUDHON, laboureur à Saint-Aubin, une place où il y avait une étable, à Saint-Aubin, à partager avec Michel GRISLAT, manouvrier à Saint-Aubin, acquéreur d'Edmée ROZEY, sœur du vendeur. Les héritages viennent de son estoc comme héritier de Jeanne SIMON, sa mère [AD 10 - 2 E 66/34]

145 Le 9.11.1644, Pasquier ROSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, vend à Maître Mathurin PIET, conseiller du roi, "grenetier" au grenier à sel de Nogent/Seine, 1 arpent de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/11]

146 Le 31.1.1651, Pasquier ROZAY, vigneron à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Jean LECLERC, marchand à Nogent, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/13]

147 Le 3.6.1651, Estienne BABELIN, Pasquier ROZÉ, Maurice GOUBOS et Jullien VOITTEIN, reçoivent un paiement pour abattage de chênes [AD 10 - E* 2803]

148 Le 24.1.1658, Simon MAROT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Denise SIMON, à cause d'elle, vend à Edmé ROSAY, vigneron audit lieu, 15 cordes 1/2 de terre à prendre en 1 quartier, le surplus à l'acquéreur et ses co-héritiers de la succession de feu Pasquier ROZAY et Denis SIMON, auparavant veuve de Pasquier ROZAY, vigneron audit lieu. Ils ne savent pas signer.

Le 24.1.1658, Simon MAROT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Denise SIMON, sa femme, auparavant veuve de Pasquier ROZAY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Edmé ROZAY, fils desdits ROZAY et SIMON, vendent à Charles HEDRY, vigneron à Saint-Aubin, 1 quartier de terre à Saint-Aubin à La Garenne. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/16]

149 Le 24.5.1666, Jacques GRATÉ, meunier à Saint-Aubin et Catherine ROSÉ, sa femme, à cause d'elle, vendent à Jean FROU, meunier du moulin du Paraclet, la moitié d'une maison à Saint-Aubin, rue aux charrons, provenant de la succession de feu Pasquier ROZÉ et Denise SAMUELLE, père et mère de ladite femme, à partager avec Edmé ROSÉ, son frère. L'acte est signé "J Frou" avec paraphe, et "Jacque Grate" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/19]

150 Le 23.3.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparaît François ROZÉ, serviteur domestique des abbesses, âgé de 16 ans ~. Il cite Martin DUREAU, laboureur à Quincey, pour chasse dans les garennes [AD 10 - 24 H 131]

D.1. (?) Edmé^{151, 152}, ne sait pas signer, vigneron, demeurant à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 3.4.1666, ! en 1657-1697

En 1655, Edmé ROSÉ est cité avec d'autres bûcherons de Saint-Aubin et Quincey dans une recette de coupes de bois¹⁵³.

En 1657, Edmé ROSÉ déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 51 cordes de terre¹⁵⁴.

En 1687, Edmé ROSÉ, vigneron à La Chapelle-Godefroy, achète un arpent de terre à La Chapelle-Godefroy et à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer¹⁵⁵.

En 1687, Edmé ROSÉ, vigneron à la Chapelle-Godefroy, prend le bail d'un arpent de terre. Il ne sait pas signer¹⁵⁶.

En 1689, Edmé ROSÉ, vigneron à La Chapelle-Godefroy, époux de Marguerite CHAUMARD, reconnaît une obligation de 50 livres à Laurent VERNIER. Il ne sait pas signer¹⁵⁷.

En 1690, Edmé ROSÉ et Simon JACOPIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, passent un contrat avec Jean JACOPIN, laboureur audit lieu¹⁵⁸.

151 Cité le 2.5.1682 oncle de Marie TROTIN, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1660, fille de Jean T., † /1682, et Jeanne ou Anne D'AOUST, † /1682

152 Cité beau-frère de Martin BENOIST, ° ca 1662, † 20.4.1709, (†) le 21, époux de Barbe ROBÉLIN

153 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E* 2803]

154 Déclaration du 15.7.1657 de Edmé ROZÉ pour 51 cordes [AD 10 - E* 2876]

155 Le 16.9.1687, Hubert DAMAS, qui signe "Hubert Damas", fils de feu Nicolas DAMAS, greffier du grenier à sel de Nogent, et Dame Marie PARASTRE, demeurant au Plessis-Saint-Jean, assisté de Maître Nicolas DAMAS, prêtre curé du Plessis-Saint-Jean, qui signe "N Damas", vend à Edmé ROZÉ, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, 1 arpent de terre en 2 pièces à La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/29]

156 Le 15.5.1687, Edmé ROZÉ, vigneron demeurant à la Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, prend à titre de rente foncière de Maître Nicolas DAMAS, prêtre curé du Plessis-Saint-Jean, y demeurant, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas DAMAS son père, 1 arpent 6 cordes de terre labourable en 3 pièces à Marnay/Seine. Il signe "N Damas" [AD 10 - 2 E 66/29]

157 Le 25.3.1689, Laurent VERNIER, laboureur à Fontenay-Bauchery, qui signe, paye à Edmé ROZAY, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, comme ayant épousé Margueritte CHAUMARD, 50 livres pour une obligation de 11.6.1682 [AD 10 - 2 E 66/30]

158 Le 3.7.1690, Edmé ROSSEY et Simon JACOPIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, passent un contrat avec Jean JACOPIN, laboureur audit lieu [AD 10 - 2 E

En 1691:

➤ Edmé ROSÉ, vigneron à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Jean ROSÉ, fils de lui et feu Anne VERNIER

➤ Martin BENOIST, vigneron à La Chapelle-Godefroy, à cause de sa femme Légère ROSÉ

➤ Edmé ROSÉ le jeune, majeur à La Chapelle-Godefroy

déclarent avoir reçu 700 livres de Pierre BENOIST, pour être les héritiers de Marthe VERNIER, leur tante, épouse dudit Pierre BENOIST. Ils ne savent pas signer¹⁵⁹.

En 1696, Edmé ROSÉ est témoin pour son fils Jean ROSÉ, serviteur domestique du curé de La Chapelle-Godefroy, qui vend des vignes à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer¹⁶⁰.

En 1696, Edmé ROSÉ, vigneron à La Chapelle-Godefroy, intervient comme beau-père de Martin BENOIST dans l'inventaire des biens de feu Légère ROZEY, sa femme¹⁶¹.

En 1697, Edmé ROSÉ et Jean LANGOT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer¹⁶².

∞ /1663 à Anne VERNIER, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 20.1.1665, ° ca 1640, † 1.1.1685 La Chapelle-Godefroy, (†) le 2 dans l'église, peut-être fille de Jean V. et Nicole TROTIN

66/30]

159 Le 7.10.1691, Edmé ROSSEY, vigneron à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Jean ROSSEY, fils mineur de lui et feu Anne VERNIER sa femme, Martin BENOIST, vigneron à La Chapelle-Godefroy, à cause de sa femme Légère ROSSEY et Edmé ROSSEY le jeune, majeur demeurant à La Chapelle-Godefroy, tous héritiers de Marthe VERNIER, leur tante, épouse de Pierre BENOIST, maréchal demeurant à présent à Gélannes, déclarent avoir reçu 700 livres leur revenant de la succession dudit Pierre BENOIST. L'acte est signé "P Benoit" avec paraphe, "M Benoit" avec paraphe, les ROSSEY ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/31]

160 Le 25.7.1696, Jean ROZÉ, serviteur domestique de Monsieur le curé de La Chapelle-Godefroy, vend des vignes à Saint-Aubin à Jacques DIMANCHE, couvreur de paille à Saint-Aubin. Témoin: Edmé ROZÉ, père du vendeur. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/33]

161 Le 14.6.1696, inventaire des biens de Martin BENOIST et feu Légère ROZEY, sa femme, tuteur de leurs trois enfants. Edmé ROZEY, vigneron à La Chapelle-Godefroy, beau-père de Martin BENOIST, est témoin [AD 10 - 2 E 66/32]

162 Le 17.11.1697, Edmé ROZEY et Jean LANGUOT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

Jacques, ° 12.10.1663 La Chapelle-Godefroy, b le 14, p Jacque GRATTE, ne sait pas signer, m Marthe VERNIER, ne sait pas signer, épouse de Nicolas ANDREY

Légère, b 5.10.1664 La Chapelle-Godefroy, p Roch GEORGIN, ne sait pas signer, fils de † Jean GEORGIN, m Gervaise DESQUINS, ne sait pas signer, † 28.3.1696 La Chapelle-Godefroy, (†) le 29, ∞ Martin BENOIST, vigneron à La Chapelle-Godefroy

Edmé le jeune, majeur en 1691, à La Chapelle-Godefroy, probablement ! en 1699 à Saint-Sauveur-lès-Bray-sur-Seine¹⁶³, b 24.8.1666 La Chapelle-Godefroy, p Edmé DESQUINS, de la paroisse de St Aubin, fils de Claude DESQUINS, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer, fils de † Aubin ANCEAU

Pierre, ° 19.9.1668 La Chapelle-Godefroy, b le 20, p Pierre GUYOT, vigneron, ne sait pas signer, m Marie Magdelaine MARCHERAT, ne sait pas signer, fille de † Denis M., vivant m.re boucher

Pierre, ° & b 19.9.1673, p Pierre GUIOT, ne sait pas signer, m Marie Magdelainne MARCHERAT, ne sait pas signer

Jean, ne sait pas signer, manouvrier à Resson, ! en 1696-1713¹⁶⁴

∞(2) 26.2.1686 La Chapelle-Godefroy à Marguerite CHAUMARD¹⁶⁵, ∞(1) à Pierre GAGNET

E. Pierre, † /1675, ∞ à Anne ROUSSELET, ° ca 1640, (†) 11.7.1675

F. Laurent, ∞ à Catherine BOIVIN, ne sait pas signer
Laurent, de La Grande Paroisse, ° ca 6.1712, † 28.9.1712, (†) le 29

G. Antoine

Anne Catherine, ° & b 27.7.1712, p François DANGLURE, m Anne BALIGAUT, ne sait pas signer

H. Claude, ∞ à Marie FOURIER

Edmé Laurent, ° & b 10.8.1721, p Edmé FOURIER, de Crancey, signe: Edmé Fourier, m Anne ROSÉ, ne sait pas signer

ROSON

A. Jean, de Quincey, ! en 1519-1520

Jean ROSON ou ROSEZ, de Quincey, paye censive à Saint-Aubin en 1519 et 1520¹⁶⁶.

ROUGET

A. Paquet, vigneron, † /1693, ∞ à Jeanne COLLESON, "natif de Vonne, proche Neully, pour lors dem. à Chambre, village proche de Joigny", ° ca 1645, † "subitem.", (†) 3.10.1693

Louise, ne sait pas signer

ROULLET

A. Pierre

Marie, de Nogent/Seine, ∞ 25.11.1607 à Denis GILLE, fils de Guillaume G.

ROUSSAT

La famille ROUSSAT semble originaire de La Chapelle-Godefroy où elle est représentée depuis la fin du XV^{ème} siècle.

A. Jean, † /1488, ∞ à NN., † /1491

En 1488-1490, les héritiers de Jean ROUSSAT, font une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin. Ils déclarent entre autre un accin plus tard à Régnauld ROUSSAT et une terre plus tard aux héritiers de Jacquin ROUSSAT¹⁶⁷.

166 Jehan ROSON (ROSEZ) de Quincey paye cens à Saint-Aubin en 1519 pour un quartier de terre et en 1520 [AD 10 - E* 2880]

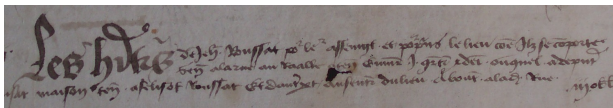
167 En 1488-1490, les héritiers de Jehan ROUSSAT, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- leur accin et pourpris (cour et jardin) en la rue aux Raalle, contenant un quartier et demi auquel il y a de présent maison, entre Félisot ROUSSAT et le sentier du lieu, ladite rue et - (plus tard, Régnauld ROUSSAT tient)
- en ce lieu un quartier et demi d'héritage qui fut à Aliz

163 Le 20.5.1699, Jean ROSAY, serviteur domestique de Monsieur l'abbé COASSE (?) à Saint-Sauveur-lès-Bray-sur-Seine, vend à Léonard ANCEAU, laboureur à Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/36]

164 Le 26.12.1712, Edmé ROZÉ, manouvrier à Resson, paroisse de La Saulsotte, rétrocède à François SORTAIN, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, le droit du bail à rente que le défunt Edmé ROZÉ, son père, a fait au profit de l'Eglise de La Chapelle-Godefroy. Les deux mêmes interviennent dans des contrats des 25.3.1713 et 27.8.1713. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/41]

165 Le 17.3.1709, devant Gabriel LE PAGE, prêtre curé de La Chapelle Saint-Michel, testament de Marguerite CHAUMART veuve d'Edmé ROZEY, manouvrier audit lieu. Elle cite sa fille Anne ROZEY, morte le 19.9.1708. Témoins: Claude THOMAS, Thomas MIGOURDIN et Simon MAROT, manouvriers à La Chapelle-Godefroy, qui signent. En 4.1709, certificat du curé pour avoir reçu les héritages du testament d'Edmé ROZEY, Jean ROZEY et Martin BENOIST [AD 10 - 109 G 6]



Les héritiers de feu Jean ROUSSAT payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491. Les héritiers de la veuve du feu ROUSSAT payent de 1491 à 1505¹⁶⁸.

Jean pourrait être le père de:

Jacquin, dont les héritiers sont cités au terrier de Saint-Aubin pour avoir repris une terre ayant appartenue à Jean.

Félisot, qui paye la censive des héritiers de Jean en 1493

A.1. (?) Jacquin, ! en 1496

Jacquin ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1496 pour sa vigne¹⁶⁹.

A.2. (?) Félisot, ! en 1488-1506, † 1506/1507

En 1488-1490, Félisot ROUSSAT fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin. Il possède entre autre un accin et pourpris rue au Rasle¹⁷⁰.

LA ROUSSE, entre ledit Felisot ROUSSAT et le sentier à pied, ladite rue et ledit Marroiz

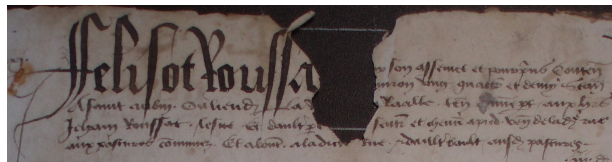
- un quartier d'héritage en ce dit lieu, entre Felix ROUSSAT et le même, ladite rue et le Marroiz
- un quartier et le tiers d'un quartier près desdits héritages et ladite rue aux Raalle, entre Collin DE BAIGNAUX à cause des hoirs Jehan CORTOYS et le même, ladite rue et lesdits hoirs (plus tard, les hoirs Jacqñ ROUSAT tiennent) [AD 10 - 24 H 115 & 118]

168 Les hoirs de feu Jehan ROUSSAT payent censive à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) pour un demi-arpen de essart (tenu par le grenetier, en marge), pour un petit jardin; les hoirs de la veuve du feu ROUSSAT payent en 1491; ils payent en 1496 (2 fois) pour leurs héritages; le grenetier tient à Saint-Aubin en 1496 les héritages des hoirs de feu Jehan ROUSSAT pour un demi-quartier d'essart, pour les hoirs de la veuve de feu le ROUSSAT; ils payent en 1498, 1499, 1500 et 1502 pour leur censive de ses terres et vigne, en 1504 et 1505 pour leur cens [AD 10 - E* 2880]

169 Jaquin ROUSART paye cens à Saint-Aubin en 1496 (2 fois) pour sa vigne (sa plante) [AD 10 - E* 2880]

170 En 1488-1490, Félisot ROUSSAT, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

- son accin et pourpris contenant environ un quartier et demi au lieudit la rue au Raalle, entre les hoirs Jeh. ROUSSAT l'aîné et un sentier & chemin à pied venant de ladite rue aux pastures communes, ladite rue et les pastures
- en ce même lieu la moitié d'un demi-quartier d'héritage, entre ledit sentier et Frominet GUYART, ladite rue aux Raalle et ledit Frominet
- environ un quartier et demi d'héritage près dudit lieu, entre ledit Jehan ROUSSAT et le même, ladite rue et les pastures
- en ce dit lieu de la rue aux Raalle, qui fut à Alis LA ROUSSE, entre le chemin commun dudit lieu et les hoirs dudit ROUSSAT, ladite rue et le Marroiz & pastures communes [AD 10 - 24 H 115 & 118]



Félisot ROUSSAT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1491 à 1506. Il paye:

- en 1494 pour la vigne devers la Garenne qui fut à Simonet BROCARD
- en 1493 pour les héritiers de Jean ROUSSAT
- de 1495 à 1502 pour 13 arpents de terre arrable qu'il a acquis de Jean GRAND HOMME dit Pelletier
- en 1496 pour la vigne de lui et ses frères qui fut à leur père assise en la côte Saint-Aubin
- en 1504, 1505 et 1506 pour quatre arpents de terre qu'il a acquis de Etienne MEUNIER, pour six arpents de terre qu'il a acquis de Collin GALLOIS assis au chemin de Carroge

Jean ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1507 pour les héritages de feu Félisot ROUSSAT¹⁷¹.

A.2.A. (?) Jean, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1500-1538 à La Chapelle-Godefroy

Jean ROUSSAT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy de 1500 à 1533. En 1507, il paye pour les héritages de feu Félisot ROUSSAT. En 1529, Jean ROUSSAT l'aîné paye censive¹⁷².

171 Félisot ROUSSAT paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494 pour sa plante, pour la vigne devers la Garenne qui fut à Symonet BROQUART; il paye en 1491 et 1493 pour sa plante et pour sa censive; il paye en 1493 pour les hoirs Jehan ROUSSAT; il paye en 1495 pour XIII arpents de terre qu'il a acquise du GRAND HOME, pour sa terre du closieau PAJOT; il paye en 1496 (2 fois) pour XIII arpents de terre arrable qu'il a acquis de Jeh. GRAND HOMME (PELETIER) assis en la Garenne, pour la vigne de lui et ses frères qui fut à leur père assise en la côte Saint-Aubin; il paye rente en 1498 et cens en 1499; il paye en 1500 et 1502 (2 fois) pour treize arpents de terre tout à un tenant assis au finage de Saint-Aubin de censive, pour un quartier de vigne; il paye en 1504, 1505 et 1506 pour une pièce de terre assise en la Garenne, pour quatre arpents de terre qu'il a acquis de Estienne MEUNIER, pour six arpents de terre qu'il a acquis de Collin GALLOIS assis au chemin de Carroge, pour sa plante, pour un jardin; Jeh. ROUSART paye en 1507 pour les héritages de feu Félisot ROUSART; Félisot ROUSSAT paye en 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

172 Jehan ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin en 1500, 1502 et 1505 à La Chapelle pour son accin et sa maison, assise près de l'église, censive; il paye en 1504 à La Chapelle pour la censive de sa maison; il paye en 1506 à La Chapelle pour ses cens; il paye en 1507 à Saint-Aubin pour un arpent de terre acquis de P.rin GILLES, pour les héritages de feu Félisot ROUSSAT; il paye en 1507 à La Chapelle, et nouvel acquéreur de Guiot ROCHFORT pour sa censive; il paye à Saint-Aubin en 1510, en 1511

Dans plusieurs censiers de Saint-Aubin établis pour l'Abbaye du Paraclet entre 1530 et 1532, Jean ROUSSAT de La Chapelle-Godefroy déclare un courtill et un pré rue aux Rasles^{173, 174}.

En 1536, Jean ROUSSAT et ses co-héritiers sont cités parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin¹⁷⁵.

Dans une enquête menée en 1548, un témoin déclare que feu Jean CHEVRIER fut condamné il a y 10 ans pour parjure à propos de la vente d'une jument à Jean ROUSSAT, de La Chapelle-Godefroy¹⁷⁶.

B. Jean l'aîné, ! en 1491-1496

Jean ROUSSAT l'aîné paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1496. Le censier de 1496 cite les héritiers COURTOIS et Jean ROUSSAT l'aîné pour n'avoir pu recevoir leur cens¹⁷⁷.

B. (?) Jean, † /1506, ∞ à NN., ! en 1506-1522 à la Chapelle-Godefroy

La veuve de Jean ROUSSAT et ses héritiers payent censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1506. Elle paye en 1507, en 1518 tant pour son père que pour elle, en 1521 pour ses terres. Les héritiers de Jean ROUSSAT payent en 1522¹⁷⁸.

pour cens, en 1513 à la Saint Jehan, Monsieur de BON PAS a reçu pour la terre des Barres; il paye à La Chapelle en 1518, 1521; il paye à Saint-Aubin en 1518, 1519 pour ses cens, 1520 (2 fois), 1526, 1527, 1528, 1529 (l'aîné), 1533 [AD 10 - E* 2880]

173 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan ROUSSAT, de la Chapelle, pour 1 cortill et prés rue au Rasle [AD 10 - E* 2875]

174 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSAT de La Chapelle déclare un cortill et pré rue aux Rasle

Le 3.5.1532, Jehan ROUSSAT de la Chapelle déclare un courtill et pré rue au Rasle (en 1623 à Jean GILLES et autres)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

175 Dans un acte du 24.6.1536, comparaissent parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin, Jehan ROUSSAT et ses co-héritiers [AD 10 - E* 2860]

176 Dans une enquête du 27.10.1548 à Saint-Aubin intervient Jehan TROTIN, greffier en la justice de Saint-Aubin, âgé de 45 ans. Il déclare qu'il y a 23 ans ou environ qu'il est greffier en la justice de Saint-Aubin. Il connaît depuis 25 ans feu Jehan CHEVRIER, mort il y 5 ou 6 ans, demeurant à Saint-Aubin, qui fut condamné il y a 10 ans par le juge de la Mairie de Saint-Aubin Jehan GOBILLON à 10 sols d'amende pour parjure à propos de la vente d'une jument à Jehan ROUSSAT, de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E*2809]

177 Jehan ROUSSAT l'aîné paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1496 pour ses terres et héritages; le censier de Saint-Aubin de 1496 cite les hoirs CORTOIS et Jehan ROUSSAT l'aîné pour n'avoir pu recevoir leur cens [AD 10 - E* 2880]

178 La veuve Jehan ROUSAT et ses héritiers payent à La Chapelle en 1506 pour leurs cens, pour leurs terre et héritages; sa veuve paye en 1507 à La Chapelle; elle paye en 1518 à La Chapelle tant pour son père que pour elle;

C. Régnault, ! en 1500-1520, † 1520/1521, ∞ à NN., † /1522

Régnault ROUSSAT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy de 1500 à 1520. Il paye:

- en 1500 pour un quartier de vigne par lui acquise de Colin SIMON
- en 1504 pour trois arpents de terre qu'il a acquis de Jean GALLOIS dit Guillemintot assis près la Vieille Muette
- en 1505 pour trois arpents et demi de terre acquis par lui de Collin GALLOIS pour échange.

Les héritiers de Régnault ROUSSAT payent censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1521 et 1522. En 1522, les héritiers de la femme de Régnault ROUSSAT payent censive à La Chapelle-Godefroy; Denis REGNAULT a payé pour les héritiers de Regnault ROUSSAT. Perrette, fille de Régnault ROUSSAT, paye censive en 1533¹⁷⁹.

Régnault ROUSSAT est le père de:

Perrette, ! en 1529 et 1533

Perrette ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529¹⁸⁰.

D. Guillot, ! en 1502-1518 à La Chapelle-Godefroy, † 1518/1521, ∞ à NN., ! en 1521-1522 à La Chapelle-Godefroy

Guillot ROUSSAT paye sa contribution au censier du seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1502 à 1518. Il paye:

- en 1502 pour une pièce de terre qu'il a acquise de Huguenin LE PIED le jeune
- en 1502 pour une pièce de terre qu'il a acquise de Jean RAISON
- en 1505 pour cinq arpents de terre assis en la vallée du Chanoy acquis par lui de Collin GALLOIS

elle paye en 1521 à La Chapelle pour ses terres; les hoirs de Jeha. ROSAT payent en 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

179 Regnault ROUSSAT paye cens à Saint-Aubin en 1500 pour un quartier de vigne par lui acquise de Colin SYMON; il paye en 1504, 1505, 1506 et 1507 pour sa vigne; il paye à La Chapelle en 1504 pour trois arpents de terre qu'il a acquis de Jehan GALLOIS dit Guillemintot assis près la Vielle Muette et en 1505 pour les cens de trois arpents et demi de terre acquis par lui de Collin GALLOIS pour échange; il paye à La Chapelle en 1506 pour ses cens et 1507; il paye à Saint-Aubin en 1510, 1511, 1513, 1518, 1519 pour les cens de sa maison, 1520 (2 fois); il paye à La Chapelle en 1518; ses hoirs payent à La Chapelle en 1521 et 1522, (pour un quartier de vigne en 1521); en 1522 à La Chapelle les hoirs de la femme Regnault ROUSAT payent à cause d'une vigne auprès de Monsieur de BON PAS et Denis REGNAULT a payé à la décharge des hoirs Regnault ROUSAT (barré); Parette, sa fille, paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

180 P.rotte ROUSSATTE paye cens à Saint-Aubin en 1529 [AD 10 - E* 2880]

La veuve de Guillot ROUSSAT paye censive en 1521 et 1522¹⁸¹.

E. Colinet, laboureur à La Chapelle-Godefroy, ! en 1521-1541 à La Chapelle-Godefroy, ° ca 1490 La Chapelle-Godefroy

Colinet ROUSSAT de la Chapelle-Godefroy paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1521 à 1533. En 1521, il paye pour les héritiers de Girard HUSON et en 1533 pour sa terre HUSON. Colinet ROUSSAT paye avec Philippe DESPENSIER en 1527 et avec Jean BRUN en 1533¹⁸².

En 1535, Colinet ROUSSAT, laboureur à La Chapelle-Godefroy, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 45 ans environ, et natif de La Chapelle-Godefroy¹⁸³.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 comparait Colinet ROUSSAT¹⁸⁴.

F. Jean le jeune, ! en 1526-1537

Jean ROUSSAT le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1526 à 1528. Jean ROUSSAT paye en 1527 et 1529¹⁸⁵.

En 1530, Jean ROUSSAT déclare un quartier de terre rue aux Rasles au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin¹⁸⁶.

181 Guillot ROUSSAT paye cens à La Chapelle en 1502 pour une pièce de terre qu'il a acquise de Huguenin LE PIED le jeune, et pour une pièce de terre qu'il a acquise de Jeh. RAISON; il paye à La Chapelle en 1504 et 1505 pour la censive de sa maison, en 1505 pour cinq arpents de terre assis en la vallée du Chanoy acquis par lui de Collin GALLOIS; il paye en 1506 et 1507 à La Chapelle pour ses cens; il paye à La Chapelle en 1518; sa veuve paye en 1521 et 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

182 Quolinet ROUSSAT de la Chapelle paye censive à La Chapelle en 1521 pour les hoirs Girad HUS...; Bastien VIGNER payent en 1522 à La Chapelle trois malles et Colinet ROUSSAT une malle à cause de l'acquisition d'un quartier qu'il a faite dudit Bastien; Coulinet ROUSSAT paye coutume à La Chapelle en 1527 tant pour sa maison que pour ses terres, il paye avec Phelipe DESPENSIER; il paye à Saint-Aubin en 1533 pour sa maison et pour sa terre HUSON, avec Jehan BRUN et il paye pour Nicoullas LORENCEAU; il paye en 1533 à La Chapelle avec Jeha. BRUN [AD 10 - E* 2880]

183 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

➤ Collynet ROUSSAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, âgé de 45 ans environ, natif de La Chapelle-Godefroy où il a toujours résidé [AD 10 - E* 3051]

184 Colinet ROUSSAT est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

185 Jehan ROUSSAT le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1526 pour un demi-quartier de vigne, en 1528; il est probablement le Jehan ROUSSAT qui paye à Saint-Aubin en 1527, 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

186 Dans un censier de Saint-Aubin des 13.9.1530 et

En 1536, Jean ROUSSAT est entendu comme témoin dans une enquête^{187, 188}.

En 1536, Jean ROUSSAT déclare tenir 13 arpents à cens des seigneurs de Saint-Aubin avec ses co-héritiers¹⁸⁹.

Jean ROUSSAT paye sa contribution en 1535 et 1538 au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Philippon ROUSSAT en 1535 puis seul en 1537¹⁹⁰.

Il est sans doute le Jean ROUSSAT dont la veuve paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559¹⁹¹.

G. Philippon, ! en 1526-1546

Philippon ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1526 à 1533¹⁹².

Dans plusieurs censiers de Saint-Aubin établis pour l'Abbaye du Paraclét de 1530 à 1532, Jean et Philippon ROUSSAT déclarent une maison et accin rue aux Rasles et une oche en la même rue^{193, 194}.

21.4.1531 est cité Jehan ROUSSART pour 1 quartier de terre rue aux Rasles [AD 10 - 24 H 81bis]

187 Dans une audition de témoins de 1536 comparait Jehan ROUSSAT [AD 10 - E* 2801]

188 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Pierre DORY, Jehan ROSSARD et Colas ...OCHET [AD 10 - E* 2801]

189 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin:

➤ Jehan ROSSART déclare tenir 13 arpents à cens des seigneurs de Saint-Aubin avec ses co-héritiers [AD 10 - E* 2860]

190 Jehan ROUSSART/ROUSSART/ROUSSARD intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Phon ROUSSART en 1535 et en 1536 (mais son nom est alors barré) puis seul en 1537. Les héritiers de Jehan ROUSSAT sont cités en 1538 mais leur nom est barré [AD 10 - 24 H 118]

191 La veuve de Jehan ROUSSAT paye censive en 1559; ses hoirs payent en 1566-1567; Jehan SOMMILLON l'aîné paye pour eux en 1568-1569 [AD 10 - E* 2881]

192 Philippon ROUSSAT paye cens à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528 et 1533 [AD 10 - E* 2880]

193 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de Jehan ROUSSAT et Xhlon (Philippon) ROUSSAT pour 1 maison et accin rue au Rasle entre Régnault ROUSSAT et lui, plus une oche de 2 arpents [AD 10 - E* 2875]

194 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

➤ une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:

➤ une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENSIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)

Philippon ROUSSAT paye sa contribution en 1536 et 1537 au censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Jean ROUSSAT en 1535¹⁹⁵.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 comparait Philippon ROUSSAT¹⁹⁶.

En 1546, Philippon ROUSSAT, Martin ROUSSAT et Benoist ROUSSAT figurent parmi les candidats à la tutelle des enfants mineurs de feu Michel HUGUENIN¹⁹⁷.

H. Benoist, ! en 1546

I. Martin, ! en 1541-1546 à La Chapelle-Godefroy

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 comparait Martin ROUSSAT¹⁹⁸.

J. Nicolas, vigneron, manouvrier, ∞ à Jeannette NN., ! en 1539-1545

En 1539, Nicolas ROUSSAT et Jeannette, sa femme, et Jean VOITERIN et Catherine, sa femme, vigneron à Saint-Aubin, prennent de l'Abbaye du Paracllet le bail d'une maison rue de Cormont¹⁹⁹.

En 1545, Nicolas ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, prend du seigneur de Saint-Aubin, le bail d'une mesure à Courmont, à charge d'y faire bâtir une maison d'ici 4 ans²⁰⁰.

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eu du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

195 Philippon ROUSSAT/ROUSARD intervient en 1536 et 1537 dans le censier de l'Abbaye du Paracllet pour Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Jehan ROUSSART en 1535. Ses héritiers sont cités en 1538 mais leur nom est barré [AD 10 - 24 H 118]

196 Philippon ROUSSAT est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

197 Le 20.9.1546, tutelle de Félix, 8 ans, Michelle, 6 ans et Georges, 2 ans, mineurs de feu Michel HUGUENIN et C...anne, à l'encontre de Félix HUGUENIN l'aîné, Félix HUGUENIN le jeune, Jehan SOMILLON, Denis REGNAULT, Martin ROUSSAT, Benoist ROUSSAT et Philippon ROUSSAT. Ledit SOMILLON et Estienne CLERC sont tuteurs et curateurs [AD 10 - E* 2890]

198 Martin ROUSSART est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

199 Le 12.3.1539, Jehan VOITERIN et Katherine, sa femme, et Nicolas ROUSSAT et Jehannette, sa femme, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paracllet le bail d'une maison rue de Cormont [AD 10 - 24 H 58]

200 Le 10.12.1545, Nicolas ROUSSAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière annuelle et perpétuelle de Laurent NUGAULT, écuyer,

K. Jacques, possède une maison rue aux Rasles, ! en 1541-1546, † /1559

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 comparait Jacques ROUSSAT²⁰¹.

En 1546, Jacques ROUSSAT est nommé par la justice de Saint-Aubin tuteur des enfants mineurs de François VILLAIN et Laurence sa femme²⁰².

Les héritiers de Jacques ROUSSAT payent censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1565²⁰³.

Vers 1570-1580, Thibault GUEU déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison rue aux Rasles qui appartient à feu Jacques ROUSSAT²⁰⁴.

L. Noël, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, possède une maison rue de Courmont, ! en 1564-1582, (†) 9.12.1581, ∞ à Marguerite, † /1577

En 1564, Noël ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail d'un demi-arpent de terre qu'il s'engage à planter en vigne et à en apporter les raisins au pressoir de l'Abbaye²⁰⁵.

Noël ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1567 à 1582. Il paye pour sa femme Nicole MERCIER de 1578 à 1580. Sa veuve paye en 1584²⁰⁶.

En 1572, Noël ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison au lieudit "Les Trembles", dans le fief de

seigneur de Saint-Aubin et La-Chapelle-Godefroy, une mesure, lieu, accin et pourpris à Courmont, à charge de faire bâtir et édifier une maison d'ici 4 ans [AD 10 - E* 2873]

201 Jacques ROUSSAT est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

202 Le 20.9.1546, le procureur du roi pour la tutelle et curatelle des enfants mineurs de François VILLAIN et feu Laurence sa femme, à l'encontre dudit VILLAIN, Laurens GILLES, Symon VENIER, Durant COLAS, Jehan QUINSSON, Jehan BEIGNOT (?), Jehan GALLOIS dit Monsieur et Jacques ROUSSAT, adjourné par Nicolas MAROYS, sergent. Ils ont dit qu'il y a un an et plus que ladite défunte est morte et ont été élus tuteurs et curateurs devant la justice de Saint-Aubin ledit VILLAIN et Jacques ROUSSAT.

Noble Homme Laurens NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin s'y oppose car la justice de Saint-Aubin lui appartient [AD 10 - E* 2890]

203 Les hoirs Jacques ROUSSAT payent censive à Saint-Aubin en 1559-1565 [AD 10 - E* 2881]

204 Déclaration au terrier de 1570-1580 de Thibault GUEU, pour une maison rue aux Raasles qui appartient à feu Jacques ROUSSAT [AD 10 - E* 2882]

205 Le 29.5.1564, Noel ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paracllet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

206 Noel ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin en 1567-1568, 1581-1582; il paye pour sa femme Nicole MERCIER en 1578-1580; sa veuve paye en 1584 [AD 10 - E* 2881]

Courmont. Il ne sait pas signer^{207, 208}.

En 1575-1576, Noël ROUSSAT, vigneron à Saint Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un demi-arpent de vigne en l'Essart. Il ne sait pas signer²⁰⁹. En 1623, Claude DESQUAINS le jeune reprend sa déclaration²¹⁰.

En 1582, Nicole MERCIER, veuve de Noël ROUSSAT, habitante de Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail perpétuel d'un quartier de terre à Courmont. Elle ne sait pas signer²¹¹.

En 1599, la maison de feu Noël ROUSSAT est cité dans le censier du seigneur de Saint-Aubin²¹².

Noël ROUSSAT et Marguerite sont les parents de:

Claude, b 6.6.1570, p Claude FONTAINE et Pierre fils de Jean ROSSART, m Etiennette épouse de Jean PILLART

∞(2) 1577/1578 à Nicole MERCIER, ne sait pas signer, ! en 1581, ∞(1) à Jean TORELOT

L.1. (?) Jean, manouvrier au Mesnil, paroisse de Saint-Hilaire, ∞ à Nicole SOUYNOT, ! en 1607

En 1607, Jean ROUSSAT, manouvrier au Mesnil, paroisse de Saint-Hilaire, et Nicole SOUYNOT, sa femme, vendent la troisième partie d'une quatrième part d'un demi-arpent de pré au lieudit "le Pré Hodouart", à partager avec les héritiers de Nicole MERCIER et Hilaire MERCIER²¹³.

207 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Noël ROUSSAT pour 2 articles dont une maison, jardin et accin, voisin de Nicolas ADAM, dans le fief de Cormont [AD 10 - E* 2882]

208 Le 27.11.1572, Noël ROUSSAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être propriétaire d'une maison, cour, jardin et accin en "Les Trembles", entre Nicolas ADAM et une commune, Jacques MIGORDIN et les terres de l'église, redevable envers Nicolas NUGAULT. Il ne sait pas signer. [AD 10 - E* 2873]

209 En 1575/1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Noël ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

210 Révision du terrier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de 1576 de Noel ROUSSAT, reprise par Claude DESQUAINS le jeune (?) [AD 10 - 24 H 118]

211 Le 24.11.1582, Nicolle MERCIER, veuve de Noel ROSSART, habitante de Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail perpétuel d'un quartier de terre à Cormont. Elle ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 105]

212 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, en 1599, "jay dt Monsieur enlevé pour la cousse des faulx et al... de la maison de feu Noël ROUSSAT" [AD 10 - E* 2883]

213 Le 6.1.1607, Jehan ROUSSAT, manouvrier demeurant au Mesnil, paroisse de Saint-Hilaire, et Nicole SOUYNOT sa femme, vendent à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, la 3ème partie d'une 4ème part d'1/2 arpent de pré, saulois et aulnois au "Pré Hodouart", à partir avec les héritiers de Nicole MERCIER et Hilaire MERCIER [AD 10 - 24 H

M. Pierre, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 16.1.1572, ! en 1569-1576, † 1576/1577, ∞ /1569 à Paquette, ! en 1577-1579, ∞(1) à Joseph LE BLANC, ∞(3) en 1580 La Chapelle-Godefroy à Paquet VILLEMEN, fils de Zacarie V.

Pierre ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1569 à 1576. Il paye à cause de sa femme, veuve de Joseph BLANC. Il paye avec la veuve de Pierre PREAU. Sa veuve paye pour Laurent LE MADRE de 1577 à 1579²¹⁴.

Pierre ROUSSAT et Paquette sont les parents de:

Edmée, ∞ 3.10.1574 La Chapelle-Godefroy à Zacarie AUBERT, fils de Jean A., † /1574

Michelle, marraine à La Chapelle-Godefroy le 3.10.1584

Lupienne, b 11.1.1572 La Chapelle-Godefroy, m Lupienne, épouse de Jehan RICHAR & Barbe, épouse de Jehan JOACHIN, p Michel BESGUES

K. (?) NN.

Jean, ∞ à Martine THOMAS

Louet

Jacques ROUSSAT est peut-être le père de Louet et Jean, car Jean SOMMILLON, second époux de la veuve de Jean ROUSSAT, est cité pour avoir vendu une maison ayant appartenu à Jacques ROUSSAT²¹⁵. Louet ROUSSAT et Jean SOMMILLON payent censive ensemble en 1568.

Il existe certainement un lien de parenté entre ces ROUSSAT et les MERCIER car Michel MERCIER a été tuteur des enfants de Jean ROUSSAT et Jeanne MERCIER, fille de Nicolas M. et épouse de Louis MERAT a repris une partie de leurs terres.

K.1. Louet, laboureur, ! en 1568-1585, † 1585/1593

Louet ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1568 à 1585. Il paye:

- en 1568, avec Jean SOMMILLON
- en 1575, pour Martin VOITURIN
- en 1581 et 1582, pour Michel MERCIER
- en 1581 et 1582, pour Jean FONTAINE l'aîné

Plusieurs particuliers payent pour lui:

- en 1572, Jean POPILLART
- en 1573, Mathias SOMILLON²¹⁶

109]

214 Pierre ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme, veuve de Joseph BLANC en 1569, 1574; il paye avec la veuve de Pierre PREAU en 1569 et pour elle en 1570; il paye en 1573, 1575-1576; sa veuve paye pour Laurens LE MADRE en 1577-1579 [AD 10 - E* 2881]

215 Déclaration du 21.10.1572 de Thibault GUEU pour la maison de feu Jacq. ROUSSAT vendue par SOMMILLON [AD 10 - E* 2875]

216 Louet ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin en 1568-1585; il paye avec Jehan SOMMILLON en 1568; Jehan POPILLART paye pour lui en 1572; Mathias SOMMILLON paye à sa décharge en 1573; il paye pour Martin VOITURIN en 1575; il paye sur les cens

En 1574²¹⁷, Louet ROUSSAT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre une maison au lieudit "Le Champs aux Billeux"²¹⁸.

En 1575, Louet ROUSSAT prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 12 arpents de terre²¹⁹.

En 1575/1576, Louet ROUSSAT fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. En 1623, ses biens sont en partie repris par les héritiers de Martin VOITERIN²²⁰.

En 1576, Louet ROUSSAT, laboureur à Saint-Aubin, achète un demi-quartier de terre labourable à Saint-

Aubin²²¹.

En 1582, Louet ROUSSAT, laboureur à Saint-Aubin, déclare un quartier de vigne aux "Vignes de Cormont" au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il ne sait pas signer^{222, 223}.

En 1582, Lié (sans doute Louet) ROUSSAT, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet²²⁴.

En 1582, Louet ROUSSAT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Ses biens sont repris par Claude COLLET l'aîné, par Ambroise BARBOTIN ou par les deux²²⁵.

Claude COLLET et Ambroise BARBOTIN payent

DILIGENT en 1576; il paye à la décharge de Michel MERCIER en 1581-1582; il paye à la décharge de Jehan FONDENNE l'aîné en 1581-1582 [AD 10 - E* 2881]

217 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Louvet ROUSSAT pour 15 articles dont une maison, étable, 1/2 grange, cour et jardin au lieudit "Le Champs aux Billeux", à coté des héritiers d'Ambroise SYMON [AD 10 - E* 2882]

218 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 1.6.1574 de Louet ROSSAT, qui ne sait pas signer, pour:

- une maison, étable, avec la moitié de la grange, cour, jardin et accin au finage de Saint Aubin lieudit le Champs au Billeux, attenant du grand chemin allant à Mascon et les héritiers Ambroise SYMON, la commune et plusieurs
- un quartier et demi de terre ou environ au lieudit la Pointe, entre Jehan ... (BEGUE ?) et -, le chemin Carroge et -
- demi-arpent de terre ou environ à Corclain, entre les héritiers Phles DESPENCIER et Jehan JACQUINET, la voie commune et plusieurs
- six cordes de terres près dudit demi-arpent, entre Nicolas GALLOIS et les héritiers Nicolas MATRE, le chemin commun, avec 28 cordes de pré au dessous dudit lieu lieudit le Grand Pré, entre les hoirs feu ROSSAT et la rivière d'Arduisson, la même et un chemin commun, avec un demi-arpent de terre près ... au dessus, entre Nicolas PILLAVOINE et -, le chemin Carroge et Jehan (?) DESPENCIER
- demi-quartier de terre au lieudit le poirier à la Houdoult, entre les hoirs Denis POUPILLARD et -, un chemin allant à Fontaine Mascon, ensemble un demi-arpent de terre au dessous pris en la pièce de Lié GILLE, entre Guille. GILLE et Monsieur de Saint Aubin, le chemin Carroge et l'autre grand chemin
- un quartier de terre en la Matre, entre Sébastien BEIGUE et plusieurs, plusieurs et plusieurs, ensemble un quartier en Potière, entre Xpofle LALLEMENT et les hoirs Jeh. GALLOYS, le chemin des Mergers et les terres du Paraclet
- demi-quartier de vigne en Fort-à-Faire, entre P.re DEVIN et les hoirs Guyon GAULTHER, Jeh. FONTENNE le jeune et le chemin des Mergers
- un quartier et demi au lieudit La Tavelle, entre P.re SYMON et Martin TROTIN, les vignes de Lessard et plusieurs, ensemble un quartier près de la vigne au Recepv..., entre Nicolas ROZE et Nicolas ROSSAT, sur le chemin de Croyatte et Jacques MERCIER
- demi-arpent de terre lieudit le Champ à la Cave, entre

P.re SYMON et Nicolas ROZE, Xpofle LALLEMENT et le chemin Carroge, avec un quartier au Closeau, entre les hoirs Jehan ROSSAT et Jehan DESPENCIER, les pastures grasses et le chemin de la Chapelle, avec un quartier et demi au Petit Poyrier, entre P.re CHEVRIER et les hoirs Jehan ROSSAT, Nicolas DESPENCIER et les terres de Monsieur

- demi-arpent demi-quartier de terre au lieudit les Petits Noyers, entre les hoirs Jeh. ROSSAT et P.re ROSSAT, sur les terres des garennes et plusieurs
- demi-quartier de vigne en la coste des vignes dudit St Aubin, entre les hoirs Alexis MERLIN et Phles MERCIER, Jeh. MIGORDIN et P.re GAULTHER, avec un demi-quartier de pré en la rue au Raalle, entre les hoirs Jehan ROSSAT et Guyon ANCEAU, sur la rivière d'Arduisson et -
- demi-arpent tant terre que ... (vigne ?), entre les hoirs ... ROSSAT et les hoirs Abraham SYMON, Phles MERCIER et un petit chemin
- un quartier et demi de terre au lieudit à la Louvière, entre Jehan GRILOT et la veuve Guille. POPILLARD, sur Potière et le grand chemin de Marigny
- un arpent de terre à Saint Aubin lieudit le Champ à la Cave, entre la terre de l'église dudit St Aubin et un demi-arpent ci-devant, sur les terres de Postière et le chemin Caroge
- une autre pièce de terre contenant un quartier huit cordes près d'illec
- un total de 7 arpents et 26 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

219 Le 24.5.1575, Ysaac GALLOYS, Nicolas GALLOYS, François GALLOYS, Loupvet ROUSSAT, Jehan SOMMILLON, Nicolas MAISTRE le jeune, Roulland MERLIN, Guillaume DUCLOZ (barré), Guillaume MIGORDIN et Anthoine DROUOT, tous laboureurs demeurant à Saint-Aubin, prennent à titre de loyer et pension de grains des religieuses du Paraclet 6 vingt et 18 arpents de terre labourable faisant partie de 9 vingt arpents à Saint-Aubin, "aux Mergers", pour 9 ans, soit:

- Guillaume MIGORDIN: 30 arpents et 1 quartier
- Loupvet ROUSSAT: 12 arpents
- SOMMILLON: 10 arpents
- les GALLOYS, ROUSSAT, MAISTRE, MERLIN, MIGORDIN et DROUOT: chacun 14 arpents 1/2

L'acte est signé: "Ysaac Galloys" avec paraphe, "N Galloys" avec paraphe, "François Galloys" avec paraphe, "Nicolas Maistre le jeune" avec paraphe, "Roulland Merlin" avec paraphe, "Guillaume Mygordin" avec paraphe. Les ROUSSAT et DROUOT ne savent pas signer

censive au seigneur de Saint-Aubin pour Louet ROUSSAT de 1593 à 1597. Amen HORSIN paye pour un retrait des héritiers de Louet ROUSSAT en 1593. Pierre MEROSSE paye pour Louet ROUSSAT en 1593. Jean ROUSSAT le jeune paye pour un retrait des héritiers de Louet ROUSSAT en 1593²²⁶.

K.2. Jean, † 1567/1576, ∞ à Martine THOMAS, ∞(2) à Jean SOMMILLON, ! en 1581-1583

Jean ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1564 à 1567. Il paye pour son fils Jean ROUSSAT. Georges COLAS et Jean JACQUINET payent pour Jean ROUSSAT en 1566²²⁷.

[AD 10 - 24 H 100]

220 En 1575/1576, Loupvet ROUSSAT déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 quartier de vigne à Courmont, en 1623 à Guillaume MIGOURDIN
- 1 quartier de terre au Houssoy
- 1 quartier de terre au dessus du Champs au Billeux, en 1623 aux héritiers de Martin VOITERIN
- 1/2 arpent de terre au lieudit "Les Sillons", en 1623 aux héritiers de Martin VOITERIN
- 1 quartier de pré rue aux Rasles [AD 10 - 24 H 118]

221 Le 21.9.1576, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, et Denise EURAT, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Loupvet ROUSSAT, aussi laboureur demeurant audit lieu, un demi-quartier de terre labourable à Saint-Aubin, lieudit près la grange Courtoys, contre 7 livres tournois. Cette terre provient d'un échange avec Nicolas GALLOYS [AD 10 - 24 H 118]

222 Le 4.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Louvet ROUSSAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare:

- 1 quartier de vigne aux "Vignes de Cormont" [AD 10 - 24 H 118]

223 Le 4.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Loupvet ROUSSAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer:

- 1 quartier de vigne (plus tard à Guille. MYGOURDIN) [AD 10 - 24 H 93]

224 En 1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Lié ROUSSART, déclare:

- 1 quartier planté en rayons au Houssoy
- 1 quartier de terre au Champ au Billeux
- 1/2 arpent de terre aux Seillons [AD 10 - 24 H 118]

225 En 1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Louet ROUSSAT:

- pour 1 quartier de terre planté en ray... (plus tard à Claude COLLET l'aîné)
- pour 1 quartier de terre (plus tard à Ambroise BARBOTIN)
- 1/2 arpent (plus tard aux deux précédents, chacun pour la moitié) [AD 10 - 24 H 93]

226 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude COLLET et Ambroise BARBOTIN payent censive à la décharge de Louvet ROUSSAT en 1593, 1594, en 1596 pour 2 années, 1597; Amen HORSIN paye pour un retrait

En 1575/1576, Jean SOMILLON et Louet ROUSSAT, tuteur de Jeanne, Jacques, Guyon et Michel ROUSSAT, et Jean ROUSSAT, en son nom, font une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Ils déclarent entre autre la moitié d'une pièce de terre rue aux Rasles, reprise en 1623 par Louis MERAT à cause de sa femme et les enfants mineurs de Claude GRAND. Jean ROUSSAT, neveu dudit Louet ROUSSAT déclare une maison reprise en 1623 par les héritiers de Guillaume GILLES, et que les héritiers de Denis GILLES ont laissé en friche²²⁸.

En 1583, Jean SOMILLON, charron, et Louet ROUSSAT, font une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet comme tuteur et curateur de Jean, Jacques, Guyon et Michel ROUSSAT, enfants mineurs de feu Jean ROUSSAT et Martine THOMAS,

des héritiers Louvet ROUSSAT en 1593 pour 4 années; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Louvet ROUSSAT en 1593; Jehan ROUSSAT le jeune paye censive pour un retrait des héritiers Louvet ROUSSAT en 1593 pour cinq années [AD 10 - E* 2883]

227 Jehan ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin pour son fils Jehan ROUSSAT en 1564-1567; Georges COLAS paye à la décharge de Jehan ROUSSAT en 1566; Jehan JACQUINET paye à sa décharge en 1566 [AD 10 - E* 2881]

228 En 1575/1576, Jehan SOMILLON, charron, et Loupvet ROUSSAT, tuteur de Jehanne, Jacques, Guyon et Michel ROUSSAT, et Jehan ROUSSAT, en son nom, et ledit SOMILLON en son nom, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1/2 quartier de terre faisant la moitié d'une pièce rue aux Rasles, en 1623 à Louis MERAT à cause de sa femme et les mineurs de Claude GRAND
- 1 quartier de terre au même lieu
- 1/2 quartier de pré au même lieu
- 1/2 quartier de terre rue aux Rasles
- 1 arpent de terre à Corclain

Jehan ROUSSAT, neveu dud. Loupvet:

- une maison ou chambre de maison, cour et jardin entre Jehan HUGUENIN l'aîné et Claude MICHEL, Jehan REGNAULT et une cour commune, en 1623 aux héritiers de Guill. GILLES, les héritiers de Denis GILLES l'ont laissé en friche
- un tiers de "seulx" à porcs et terre à faire chénevière [AD 10 - 24 H 118]

à présent épouse dudit SOMILLON^{229, 230}.

En 1589, Nicolas MERCIER tuteur de Michel, fils mineur de feu Jean ROUSSAT, et Ambroise BARBOTIN, reprennent le bail pris en 1564 par Jean MIGOURDIN de l'Abbaye du Paraclet²³¹.

Jean ROUSSAT et Martine THOMAS sont les parents de:

Jean, ! en 1564-1567

Jeanne

Jacques

Guyon, ! en 1593²³²

Michel, ! en 1589

K.2. (?) Jean l'aîné, ! en 1559-1575, † 1575/1576, ∞ à NN., ! en 1576-1580

Jean ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559 et 1561. Il paye pour Jacques MERCIER. Jean ROUSSAT l'aîné paye de 1562 à 1575. Sa veuve paye de 1576 à 1580²³³.

N. Jean, ne sait pas signer, vigneron, possède une maison rue de Courmont, ! en 1564-1574

En 1564, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail emphytéotique d'un demi-arpent de terre en l'Essart²³⁴.

En 1564, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'un demi-arpent de terre qu'il s'engage à planter en vigne et à en porter les raisins au pressoir de l'Abbaye²³⁵.

En 1572, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison au Courtil Jehanneton. Il ne sait pas signer²³⁶.

229 Le 16.1.1583, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Jehan SOMMILLON, charron, et Louet ROSSART, tuteurs et curateurs de Jehan, Jacques, Guyon et Michel ROSSART, enfants mineurs de feu Jehan ROSSART et Martine THOMAS, à présent épouse dudit SOMMILLON, ledit SOMMILLON, subrogé au lieu de ladite Martine THOMAS sa femme et ledit Louet au lieu de Michel MERCIER dit Begue aussi subrogé, et encore ledit SOMMILLON en son nom, et Jehan ROSSART, en son nom:

- pour la moitié d'1 quartier de terre rue au Rasle appartenant à Jehan et Jehan MAROTTE
- pour une maison et accin contenant 1 quartier 1/2 rue au Rasle entre Jehan ADAM l'aîné et Jehan JACOPIN, un petit chemin et les pastures grasses (plus tard à Louis MERAT à cause de sa femme)
- pour 1 arpent de terre à Courclain (plus tard à M. DE FLAIR)

Une autre déclaration de Jehan ROSSART, qui ne sait pas signer, neveu dud. Louet ROSSART, son curateur:

- pour une maison ou chambre de maison, cour et jardin entre Jehan HUGUENIN l'aîné et Claude MICHEL, Jehan REGNAULT et une cour commune
- la tierce partie sur 3 d'une "seu" à porcs (le tout plus tard aux héritiers de Guille. GILLES) [AD 10 - 24 H 93]

230 Le 15.1.1583, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan SOMMILLON, charron et Louet ROUSSART, tuteur et curateur de Jehanne, Jacques, Guiot et Michel ROUSSART, et Martine THOMAS à présent femme dudit SOMMILLON, subrogé au lieu de Michel MERCIER dit Bergue aussi subrogé, et encore ledit SOMMILLON en son nom, et Jehan ROUSSART en son nom, qui ne savent pas signer, déclarent:

- la moitié d'1 quartier de terre rue au Rasle, appartenant à Jehan et Jehan MAROTTE
- une maison et accin contenant 1 quartier 1/2 rue au Rasle, entre Jehan JACCOPPIN et un petit chemin, les pastures grasses et ladite rue
- 1 quartier de terre
- 1/2 quartier de pré près ce même lieu
- 1/2 quartier de terre en ladite rue
- 1 arpent de terre à Courclain

Ledit Jehan ROUSSAT, neveu dudit Louet ROSSART, déclare:

- une maison ou chambre de maison et jardin, entre Jehan HUGUENIN l'aîné et Claude MICHEL, Jehan RENARD et une cour commune

- la tierce partie dont les 3 font le tout, "seul" à porcs et terre à faire chénevière, entre Lionnard POTHIER et le même, un chemin et le bas de la cour commune

Déclaration faite par lui, qui ne sait pas signer, en l'absence de Loupvet ROUSSART, son curateur [AD 10 - 24 H 118]

231 Déclaration du 21.9.1589 d'Ambroise BARBOTIN, en son nom, Nicolas MERCIER laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Michel, fils mineur de feu Jehan ROUSSAT, qui ne savent pas signer, qui reprennent le bail du 29.5.1564 pour un demi-arpent de terre au Lizard passé par feu Jehan MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin. Honorable Homme François DE FLER, receveur des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

232 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Ambroise BARBOTIN paye censive pour Guyon ROUSSAT en 1593 [AD 10 - E* 2883]

233 Jehan ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin pour Jacques MERCIER pour fort-à-faire en 1559; il paye en 1561

Jehan ROUSSAT l'aîné paye en 1562-1564, 1566-1573, 1575; sa veuve paye en 1576-1580 [AD 10 - E* 2881]

234 Le 6.3.1564, Jean ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail emphytéotique d'un demi-arpent de terre en l'Essart. Collationné le 2.5.1616 par LANGLOIS, huissier [AD 10 - 24 H 66]

235 Le 29.5.1564, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail d'1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

236 Le 27.11.1572, Jehan ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être propriétaire d'une maison, cour, jardin et accin contenant 1/2 arpent 3 cordes au Courtil Jehanneton, entre un chemin commun et Nicolas

En 1574, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail d'un demi-arpent de terre en l'Essart. Il ne sait pas signer²³⁷.

N. (?) Jean le jeune, ! en 1554

En 1554, Jean ROUSSAT le jeune, mercenaire des abbesses du Paraclet, est condamné à l'amende pour avoir coupé du bois^{238, 239}.

N. (?) Jean le jeune, † /1575, ∞ /1563 à NN., ! en 1575, † /1582, probablement fille de Jean GALLOIS dit Bruyant

Jean ROUSSAT le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1563 comme héritier de Jean GALLOIS dit Bruyant. Jacques MIGOURDIN paye comme tuteur de Jean ROUSSAT en 1568. Jean et Pierre ROUSSAT payent à cause de leurs femmes de 1582 à 1585, ils payent comme héritiers de la veuve de Jean ROUSSAT de 1582 à 1585²⁴⁰.

En 1576, la déclaration de Jean ROUSSAT au censier de l'Abbaye du Paraclet est faite par Jean ROUSSAT, son fils. Il ne sait pas signer²⁴¹.

En 1576, la veuve de Jean ROUSSAT fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet²⁴² (au

dos de la déclaration de Claude COLLET)²⁴³.

En 1575-1576 et 1582, Jean et Pierre ROUSSAT, font une déclaration commune au censier de l'Abbaye du Paraclet^{244, 245}. Cette déclaration est plus tard reprise par les héritiers de Jean ROUSSAT²⁴⁶. En 1623, Jean COLLET ou ses héritiers reprennent ces héritages²⁴⁷.

Jean ROUSSAT le jeune est le père de:

Pierre, ! en 1570, ∞ 26.11.1581 à Laurence COLLET fille de Jean C.

Jean, ! en 1568, ∞ 27.6.1583 à Germaine COLAS, fille de Georges C., † /1583

N.1. Pierre, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, laboureur, ! en 1574-1614, ∞ 26.11.1581 à Laurence COLLET, ! en 1611, fille de Jean C.

En 1574, Pierre ROUSSAT fait une déclaration au

ADAM, redevable envers Nicolas NUGAULT. Il ne sait pas signer. [AD 10 - E* 2873]

237 Le 6.3.1574, Jehan ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail à rente perpétuelle d'1/2 arpent de terre en l'Essart, à côté de la veuve et les héritiers de Laurent COCHEPIN. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 105]

238 Dans un acte du 6.6.1554, Jehan ROUSSAT le jeune est condamné à l'amende pour avoir coupé du bois. Dans un acte du 31.5.1554, Jehan ROUSSAT est dit mercenaire des abbesses du Paraclet [AD 10 - E* 2811]

239 Les 31.5.1554, 4 et 6.6.1554, sentence contre Jehan ROUSSAT le jeune trouvé coupant des chênes au bois du Thillet [AD 10 - E* 2811]

240 Jehan ROUSSAT le jeune paye censive à Saint-Aubin comme hoir de Jehan GALLOIS dit Bruyant en 1563; Jacques MIGOURDIN paye comme tuteur de Jehan ROUSSAT en 1568; Jehan et Pierre ROUSSAT payent à cause de leurs femmes en 1582-1585; ils payent comme hoirs de la veuve de Jehan ROUSSAT en 1582-1583, 1585; Jehan VALLE paye pour un échange avec Jehan ROUSSAT en 1584 [AD 10 - E* 2881]

241 Le 3.5.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Jehan ROUSSAT, déclare:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart
- 1/2 arpent de vigne audit lieu
- 1/2 quartier de vigne à Courmont
- 1/2 quartier de terre à Courmont

Déclaration faite par Jehan ROUSSAT, son fils, qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

242 En 1575/1576, la veuve de Jehan ROUSSAT, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart
- 1/2 arpent de vigne en l'Essart
- 1/2 quartier de vigne en Cormont, en 1623 à Guille. MYGOURDIN

➤ 1/2 quartier de terre en Cormont [AD 10 - 24 H 118]

243 Le 3.5.1576, Claude COLLET, de Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet des terres et vignes:

- 1 quartier de vigne en l'Essart
- 1/2 arpent en Pothière
- 1/2 arpent en Pothière (plus tard aux héritiers de Claude COLLET)

Il signe "Claude Collet" ou "C Collet" avec paraphe.

Au dos, déclaration de la veuve de Jehan ROUSSAT [AD 10 - 24 H 118]

244 Le 11.6.1582, déclaration de Pierre ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, pour 1/2 terre avec Jehan ROUSSAT [AD 10 - 24 H 93]

245 En 1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan et Pierre ROUSSART, déclarent:

- 1 quartier de terre et saussois plus 1 quartier de terre au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

246 En 1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Jehan et Pierre ROUSSART (plus tard aux héritiers de Jehan ROUSSARD) [AD 10 - 24 H 93]

247 En 1575/1576, Jehan et Pierre ROUSSAT déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 quartier de terre au Houssoy, en 1623 à Jehan COLLET (ou ses héritiers ?)
- 1 quartier de terre au même lieu, en 1623 à Jehan COLLET (ou ses héritiers ?) [AD 10 - 24 H 118]

censier du seigneur de Saint-Aubin^{248, 249}. Il déclare des héritages à Courclain voisin de Jean SURTIN alors que ce dernier déclare des héritages au même lieu voisin des hoirs de Jean ROUSSAT.

En 1582, Pierre ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il partage l'essentiel de sa déclaration avec son frère Jean. Il ne sait pas signer^{250, 251}.

En 1589, Pierre ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un demi-arpent de terre en l'Essart, provenant du bail fait en 1564 à feu Jean ROUSSAT, de Saint-Aubin. Il ne sait

pas signer^{252, 253}.

Pierre ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599. Il paye:

➤ en 1593 et 1596 en l'acquit de Nicolas MIGOURDIN

➤ en 1595 et 1596 pour un quartier de terre assis à la vigne Trugalle acquis de Jean JACCOPIN

Plusieurs particuliers payent pour lui:

➤ en 1593, la veuve Hilaire MERCIER

➤ en 1593, Pierre MEROSSE

➤ en 1597, Germain VOICTERIN pour un pour demi-quartier dix-huit cordes de terre assis en la coste des vignes des garennes qu'il a acquis de lui

➤ en 1598 et 1599, Michel MERCIER pour quartier de terre qu'il a acquis de lui au petit poirier

➤ en 1598, Martin TROTIN pour huit cordes de terre qu'il a acquis de lui aux garennes

➤ en 1599, Nicolas GRILLAT le jeune pour un acquis²⁵⁴.

248 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 13.6.1574 de Pierre ROUSSAT, qui ne sait pas signer, pour:

➤ un arpent de terre auprès des garennes, entre Mathias SOMILLON et Louet ROUSSAT, les garennes et Monsieur GAYET

➤ un quartier ou environ au lieudit le Petit Perier, entre Mathias SOMILLON et les héritiers Jehan BEIGNE, Messieurs dudit Saint Aubin et la Chapelle Godefroy et les mêmes

➤ un quartier de terre ou environ auprès des vignes de Saint Aubin et la Chapelle, entre les héritiers Jehan GALLOIS et Nicolas MAISTRE, Marquet MERLIN et Messieurs

➤ un quartier en ce même lieu, entre Jehan SIMON et les héritiers Guillet LE PIED de Mascon, Messire Nicolle DESQUENS et le chemin de Pons

➤ une autre pièce contenant demi-arpent ou environ au dessous de Lagnee Pierre, entre Jehan VALLES et Jehan DESPENCIER, Denis MERCIER et le chemin ferrent

➤ une pièce de terre contenant un quartier ou environ en ce même lieu, entre Jehan DESPENCIER et Philbert MACLERCT, Denis MERCIER et le chemin ferrent

➤ un quartier de terre ou environ assez près de ce même lieu, entre les héritiers Jehan GALLOIS et les terres du couvent, les pâtures et le chemin ferrent

➤ une autre pièce assez près du Foullon Guillet contenant un quartier six cordes, entre Mathias SOMILLON et Jeh. DESPENCIER, les pâtures et le chemin ferrent

➤ une autre pièce auprès de la maison Mathias SOMILLON contenant un quartier ou environ, entre la veuve Ethienne CHEVALLOT et les héritiers Jehan BEIGNE, Mathias SOMILLON et le chemin Carroge

➤ un demi-arpent de terre environ au dessus de Corclen, entre Jehan SURTIN et Jehan POPILLAR, les héritiers Claude DESQUENS et -

➤ une autre pièce de terre en ce même lieu contenant un quartier environ, entre Jehan SURTIN et le même, les héritiers Claude DESQUAINS et Collas MAISTRE

➤ un quartier six cordes de terre au chemin de Nogent, entre Guilles COLLARD et la veuve Jacques CHEVRIER, sur les terres à Monsieur GAIET et sur le chemin allant de Saint Aubin à Nogent

➤ un autre pièce de terre contenant un quartier environ au lieudit la Matre, entre Jehan VALLES et la veuve Jacques CHEVRIER, le curé de Saint Aubin et la terre de Monsieur

➤ un quartier de terre ou environ lieudit La Tavelle,

entre la veuve Jacques CHEVRIER et les héritiers Nicollas DAVOULT, Nicollas MAISTRE et plusieurs

➤ sept cordes de vigne environ entre Nicollas ROUSSAT et Laurent LE MADRE, Collas CHEVRIER et plusieurs

➤ Taxé à 10 sols de cens et 1/4 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

249 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Pierre ROUSSAT pour 15 articles [AD 10 - E* 2882]

250 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Pierre ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 93]

251 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Pierre ROUSSAT, demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart

➤ la moitié de plusieurs articles partant avec Jehan ROUSSAT (voir sa déclaration) [AD 10 - 24 H 118]

252 Le 10.3.1622, collation du bail à rente des religieuses du Paraclet à Pierre ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, d'un demi-arpent de vigne en l'Essart, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 66]

253 Déclaration du 21.9.1589 de Pierre ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, détenteur d'un demi-arpent de terre en l'Essart, provenant du bail fait le 29.5.1564 à feu Jehan ROUSSAT, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

254 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Pierre ROUSSAT paye censive en 1593, 1594, 1595; il paye en l'acquit de Nicolas MIGOURDIN en 1593, 1596; la veuve Hilaire MERCIER paye tant pour elle, pour ses enfants que pour Pierre ROUSSAT en 1593 pour 5 années; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Pierre ROUSSAT en 1593; il paye en l'acquit de Jehan JACCOPIN pour un quartier de terre assis à la vigne Trugalle en 1595 - il doit lods et ventes -, 1596; il paye pour un quartier de terre

Pierre ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1602 à 1612²⁵⁵.

En 1610, Pierre ROUSSAT, laboureur à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre la maison de Mathias SOMILLON, des terres provenant de la succession de Mathias SOMILLON et Germaine sa femme et un cens commun avec Claude COLLET le jeune²⁵⁶.

En 1611, Pierre ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, et Laurence COLLET, sa femme, à cause d'elle, vendent à Guillaume MIGOURDIN la moitié de 6 quartiers de terre, l'autre moitié appartenait à Claude

COLLET, frère de Laurence²⁵⁷.

Guillaume MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1612 pour un acquis de Pierre ROUSSAT et Claude COLLET le jeune. Pierre ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1614, puis sa veuve de 1617 à 1623²⁵⁸.

Pierre ROUSSAT est le père de:

assis près le chemin de la Venerie en 1596 - il doit lods et ventes -; Germain VOICTERIN paye en l'acquit de Pierre ROUSSAT un pour demi-quartier dix-huit cordes de terre assis en la coste des vignes des garennes qu'il a acquis de lui en 1597; Michel MERCIER paye en l'acquit de Pierre ROUSSAT pour quartier de terre qu'il a acquis de lui au petit poirier en 1598, 1599; Martin TROTIN paye à la décharge de Pierrot ROUSSAT pour huit cordes de terre qu'il a acquis de lui aux garennes en 1598; Nicolas GRISLAT le jeune paye pour l'acquêt qu'il a fait de Pierrot ROUSSAT et autres en 1599 - il doit lods et ventes -; Pierre ROUSSAT paye en 1601 pour 2 années, en 1603 pour 2 années, en 1607 pour 4 années et en 1609 pour 2 années [AD 10 - E* 2883]

255 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Pierre ROUSSAT paye à cause d'1 q. de terre assis près le chemin de Marnay qu'il a eu de Michel MERCIER par échange pour sa "roye" en 1602; Pierre ROUSSAT paye en 1603-1612 [AD 10 - E* 2883]

256 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 10.7.1610 de Pierre ROUSSAT, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour:

- une maison contenant trois chas, mesure, jardin, accin contenant un arpent ou environ appelée la maison de Matias SOMMILLON, entre Maître Oudin MOREAU et François DE FLEZ, plusieurs et la voie commune
- un demi-arpent d'aulnois au lieu de Corclain, paroisse de Saint Aubin près de la maison dudit ROUSSAT, entre la commune et la rivière d'Arduson, la commune et François DE FLAITZ, (avec une roye qui est audit accin) provenant de la succession de Matias SOMILLON et Germaine sa femme
- une autre pièce de terre audit Corclain au lieudit le Cortil de Lann.t, entre Pierre PILLAVOINNE et le même, Michel MERCIER et François DE FLAICTZ
- une autre pièce d'aulnois contenant dix cordes, entre Michel MERCIER et le même, Michel MASSE et la rue commune
- demi-arpent demi-quartier de vigne au dessous de la vigne de Guillaume GILLES, entre les hoirs Denis MERCIER et les hoirs feu Jehan SURTIN, les pastures grasses et le chemin de la Venerie
- une autre pièce de terre contenant cinq quartiers en la vigne Trugalle, entre les hoirs feu Nicolas GALLOYS et Jehan GILLES, les peuleux et le chemin ferrant
- une autre pièce de terre contenant un quartier en ce même lieu, entre Quantin MAROT et Claude GRAND
- une autre pièce de terre contenant cinq quartiers aux vignes des garennes, entre ledit Charle NUGAULT Sieur dudit Saint Aubin et Nicollas VOITERIN, Michel

MERCIER et le chemin ferrant

- une autre pièce de terre contenant un quartier en ce même lieu, entre les héritiers feu Nicollas MESTRE et ledit VOICTERIN, le même et le même
- une autre pièce de terre contenant un quartier et demi au lieudit le Chesne, entre François GALLOYS lesnel et Denis PHELIPE à cause de sa femme, les terres des garennes et sur les terres de l'église de Saint-Aubin
- une autre pièce de terre contenant trois quartiers en la Tavelle, entre ledit PHELIPE à cause de sadite femme et -, ledit Sieur de Saint Aubin et les terres du Paraquet, tant pout lui que pour Claude COLLET
- une autre pièce contenant demi-arpent en ce même lieu, entre Guillaume MIGORDIN et le même, tant pout lui que pour ledit COLLET
- une autre pièce de terre contenant un quartier au lieudit les terres à la Brocarde, entre ledit MIGORDIN et Guillaume DESCUNS, tant pour lui que pour ledit COLLET le jeune
- Taxé à 1 denier 5 sols de cens et 1/4 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

257 Le 30.7.1611, Pierre ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, et Laurence COLEY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Guillaume MIGOURDIN la moitié de 6 quartiers de terres, l'autre moitié rachetée par Guillaume MIGOURDIN à Claude COLEY, frère de Laurence [AD 10 - 24 H 109]

258 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Guillaume MIGOURDIN paye en 1612 pour un acquis de Pierre ROUSSAT et Claude COLLET le jeune. Pierre ROUSSAT paye en 1612-1614. La veuve Pierre ROUSSAT paye en 1618, et avec ses enfants en 1619-1620

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Pierre ROUSSAT paye en 1612 et 1614. La veuve de Pierre ROUSSAT paye en 1617-1623

Jean, ! en 1610

N.2. Jean le jeune, manouvrier, ! en 1582-1593, ∞ 27.6.1583 à Germaine COLAS ou DROUIN, ! en 1583, fille de Georges C., † /1583

En 1575/1576²⁵⁹ et en 1582^{260, 261}, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét. Il partage l'essentiel de sa déclaration avec son frère Pierre. Il ne sait pas signer.

En 1575/1576²⁶² et en 1582^{263, 264}, Jean ROUSSAT et Jean COLLET font une déclaration commune au censier de l'Abbaye du Paraclét pour des héritages

259 En 1575/1576, Jehan ROUSSAT déclare au censier de l'Abbaye du Paraclét:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart, en 1623 audit ROUSARD
- la moitié d'1 quartier de terre partant en indivis avec P.re ROUSSAT au lieudit "Les Trembliers", en 1623 Jehan ROUSARD paye et Guill. MIGOURDIN tient
- la moitié d'1 quartier de terre au même lieu partant avec ledit ROUSSAT
- la moitié d'1 quartier de terre au même lieu partant avec ledit ROUSSAT
- la moitié de 18 cordes de terre au même lieu, en 1623 audit MIGOURDIN [AD 10 - 24 H 118]

260 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclét, intervient Jehan ROUSSAT, qui ne sait pas signer:

- la moitié d'1 quartier de terre partant avec Pierre ROUSSAT, au lieudit "Les Trembles" (plus tard reprise à Guille. MIGOURDIN)
- la moitié d'1 quartier de terre partant avec Pierre ROUSSAT (plus tard reprise par Guille. MIGOURDIN)
- la moitié de 18 cordes de terre partant avec Pierre ROUSSAT, au même lieu (plus tard reprise par Guille. MIGOURDIN) [AD 10 - 24 H 93]

261 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan ROUSSART, qui ne sait pas signer, déclare:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart
- la moitié d'1 quartier de terre partant avec Pierre ROUSSART en "Les Trambles"
- la moitié d'1 quartier de terre labourable partant avec Pierre ROUSSART au même lieu
- la moitié d'1/2 quartier de terre partant avec Pierre ROUSSART au même lieu
- la moitié de 18 cordes de terre partant avec Pierre ROUSSART au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

262 En 1575/1576, Jehan COLLET et Jehan ROUSSAT déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclét:

- une maison, jardin, accin et terre labourable, rue de Courmont, entre les héritiers de Jean SIMON et une ruelle, lesdits héritiers et la Grand Rue, en 1623 à Jehan ROUSARD
- 1 quartier 1/2 de pré au même lieu, en 1623 à Jehan ROUSARD

Ledit COLLET seul:

- la moitié d'une maison, grange, cour et jardin partant avec Estienne VOITERIN, entre la terre de la cure et la rue Chèvre, les héritiers de Sébastien DIZESME et un

qu'ils partagent par indivis, dont une maison couverte de fer rue de Courmont. En 1623, c'est Jean ROUSSAT qui reprend ces héritages.

En 1583, Jean ROUSSAT le jeune, manouvrier à Saint-Aubin, et Germaine DROUIN, sa femme, vendent une chambre basse avec grenier et un chas de maison couverte de fer à Courclain, en indivis avec Jean BRUYANT, avec une part sur trois d'un accin²⁶⁵.

Jean ROUSSAT le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1584 et 1585²⁶⁶.

En 1586, Jean ROUSSAT le jeune, manouvrier à Saint-Aubin, achète un chas de maison en la rue aux Rasles^{267, 268}.

chemin commun, en 1623 à Claude COLLET

- une portion de pré où il y a une roise, en 1623 à Claude COLLET [AD 10 - 24 H 118]

263 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan COLLET et Jehan ROUSSART, déclarent, partant par indivis:

- une maison couverte de "feurre", cour, jardin, accin, terre labourable, lieu et pourpris rue de Courmont, entre les héritiers de Jehan SIMON et la ruelle allant au gué SOMMILLON, lesdits héritiers et la Grand Rue
- 1 quartier 1/2 de terre

Ledit COLLET ne peut signer à cause de la maladie de lèpre.

Ledit COLLET seul pour:

- la moitié d'une maison, grange, cour et jardin, entre la terre de la cure et les héritiers de Sébastien DIZESNE, le chemin carouse, par indivis avec Estienne VOITERIN

- une portion de pré [AD 10 - 24 H 118]

264 Déclaration du 11.6.1582 de Jean COLLET et Jean ROUSSAT pour une maison à Cormont [AD 10 - 24 H 58]

265 Le 10.12.1583, Jehan ROUSSAT le jeune, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Germaine DROUIN, sa femme, vendent à Léonnard POTIER, demeurant à Saint-Aubin, une chambre basse avec grenier et un chas de maison couverte de fer à Courclain en indivis avec Jehan BRUYANT, avec une part sur trois d'un accin, terre à faire chénevière, jardin et pourpris, entre les héritiers de feu Claude MICHEL et Jehan HUGUENIN l'aîné [AD 10 - E* 2877]

266 Jehan ROUSSAT le jeune paye censive à Saint-Aubin en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

267 Le 11.12.1586, Jehan FANIN, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET sa femme, à cause d'elle, qui ne savent pas signer, vendent à Jehan ROUSSAT le jeune, manouvrier à Saint-Aubin, un chas de maison en la rue aux Rasles, de fond en comble, cour, jardin et petite portion de terre à faire chénevière, entre Germain VOICTERIN et les héritiers de Bastien MARATTE, Edmée BRIGEON et les héritiers de Claude COLLAS, pour 15 écus et 7 sols (2 exemplaires) [AD 10 - 24 H 118]

268 Le 11.12.1586, Jehan FAVIN, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite JOUET, sa femme, qui ne savent pas signer, à cause d'elle, vendent à Jehan ROUSSAT le jeune, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, un chas de maison de fond en comble, cour, jardin et petite portion de terre à faire chénevière rue aux Rasles, entre Edmé BRIGEON et les hoirs Claude COLLAS, Germain VOITERIN et les hoirs Bastien MAROTTE [AD 10 - 24 H

En 1588, Jean ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, et Germaine COLART, sa femme, vendent 18 cordes de terre labourable. Ils ne savent pas signer²⁶⁹.

Jean ROUSSAT le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593. Il paye pour sa maison et pour un retrait des héritiers de Louet ROUSSAT. Plusieurs particuliers payent pour lui:

- en 1593, Ambroise BARBOTIN
- en 1593, Pierre MEROSSE
- en 1593, Etienne MIGOURDIN pour un quartier et demi de terre acquis de lui
- en 1597, Guillaume DESQUAINS²⁷⁰

O. Michel, signe: Michel Roussat, arpenteur juré en 1561-1567

En 1561, Michel ROUSSAT, de La Chapelle-Godefroy, mesureur juré des bailliages de Meaux, Nogent, Sézanne et Pont, procède au mesurage du bois de Gromont à Saint-Loup-de-Buffigny pour le compte des religieuses du Paraclet. Il signe: Michel Roussat²⁷¹.

En 1563, Michel ROUSSAT, arpenteur juré, intervient dans un acte²⁷².

Michel ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1564 à 1567²⁷³.

probablement ∞ à Catherine, marraine le 18.11.1566 à La Chapelle-Godefroy

Marguerite, marraine à La Chapelle-Godefroy les 12.1.1575 et 16.10.1581, peut-être (†) 20.9.1618 La Chapelle-Godefroy

probablement ∞(2) à Nicole, ∞(2) 13.1.1581 La Chapelle-Godefroy à Fiacre FORESTIER, de Ferreux, fils de Jacquin F.

P. Denis, parrain les 26.10.1566 et 18.11.1566 à La Chapelle-Godefroy

Q. Jean l'aîné, ne sait pas signer, tonnelier et vigneron, manouvrier, ! en 1589-1615, ° ca 1555, ∞ (séparation de biens) à Jeanne SIMON, ne sait pas signer, ! en 1593-1598, ∞(1) à Claude PIGNY, probablement fille de Jean S.

En 1589, Jean ROUSSAT l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un demi-arpent de vigne en l'Essart, provenant du bail fait à feu Claude MIGOURDIN en 1564²⁷⁴.

En 1589, Jean ROUSSAT l'aîné intervient comme tuteur des enfants mineurs de feu Jean GRILLAT le jeune. Il ne sait pas signer²⁷⁵.

Jean ROUSSAT l'aîné paye censive au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599. En 1593 et 1594, il paye comme ayant épousé la veuve de Claude PIGNY. Il paye pour Saint-Jean de Sens en 1593 et 1594. Jean COLLET paye pour Jean ROUSSAT l'aîné en 1593. Jeanne SIMON, femme séparée de Jean ROUSSAT l'aîné, paye pour elle et pour son mari en 1597²⁷⁶.

En 1596, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, vend une maison à Cormont²⁷⁷.

En 1597, Jeanne SIMON, femme séparée quant aux biens de Jean ROUSSAT l'aîné, de Saint-Aubin, vend

105]

269 Le 22.2.1588, Jehan ROUSSAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, vend à Guille. MIGORDIN, laboureur audit lieu, 18 cordes de terre labourable. Le 23.2.1588, Germaine COLART, femme de Jehan ROUSSAT, qui ne sait pas signer, ratifie la vente [AD 10 - 24 H 93]

270 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan ROUSSAT le jeune paye censive pour sa maison en 1593 pour cinq années, il paye pour un retrait des héritiers Louvet ROUSSAT pour les mêmes années; Ambroise BARBOTIN paye pour Jehan ROUSSAT le jeune en 1593; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Jehan ROUSSAT le jeune en 1593; Estienne MIGOURDIN paye pour un quartier et demi de terre acquis de Jehan ROUSSAT le jeune en 1593 - il doit lods et ventes -; Guille. DESQUAINS paye à la décharge de Jehan ROUSSAT le jeune en 1597 - il doit lods et ventes -; Jehan ROUSSAT le jeune paye pour sa maison qui fut à feu Jehan ADAM assise en la rue aux raales en 1602; Jehan ROUSSAT le jeune paye en 1603, 1605 pour 2 années, et chaque année de 1606 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

271 Le 4.12.1561, Michel ROUSSAT, demeurant à La Chapelle-Godefroy, mesureur juré des bailliages de Meaux, Nogent, Sézanne et Pont, procède au mesurage du bois de Gromont à Saint-Loup-de-Buffigny pour le compte des religieuses du Paraclet. Il signe "Michel Roussat" [AD 10 - 4bis H 194]

272 En janvier 1563 interviennent Nicolas GUENARD, maître sergent à Nogent, et Michel ROUSSAT, arpenteur juré [AD 10 - E* 3031]

273 Michel ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin en 1564-1567 [AD 10 - E* 2881]

274 Le 21.9.1589, Jehan ROUSSAT l'aîné, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît aux religieuses du Paraclet le bail d'un demi-arpent de vigne en l'Essart, provenant du bail fait à feu Claude MIGORDIN, demeurant à Saint-Aubin, le 29.5.1564 [AD 10 - 24 H 105]

275 Déclaration du 21.9.1589 de Nicolas SOMILLON et Jehan ROUSSAT l'aîné, au lieu de Jehan DE..., tuteur des enfants mineurs de feu Jehan GRILLAT le jeune, Pasquet GRILLAT et Nicolas GRILLAT, vigneron et manouvrier demeurant à Saint-Aubin, détenteurs d'un quartier 1/2 de terre en l'Essard, provenant du bail fait le 29.5.1564 à feu Jehan GRILLAT, demeurant à Saint-Aubin. Nicolas SOMILLON signe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 25 H 105]

276 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan ROUSSAT l'aîné paye censive en 1593, 1594, 1599 pour deux années, chaque année de 1600 à 1607, en 1609 pour deux années, 1610 et 1611; il paye comme ayant épousé la veuve Claude PIGNY en 1593 pour 2 années, 1594; Jehan ROUSSAT l'aîné paye pour Saint Jehan de Sens en 1593 pour deux années, 1594; il paye pour Pierre MEROSSE en 1594; Jehan COLLET paye pour Jehan ROUSSAT l'aîné en 1593; Jeanne SIMON, femme séparée de Jehan ROUSSAT l'aîné, paye tant pour elle que pour son mari sur ce qu'ils doivent en 1597 [AD 10 - E* 2883]

277 Le 11.9.1596, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, vend une maison à Cormont [AD 10 - 24 H 58]

un arpent de terre en deux pièces à "La Tavelle". Elle ne sait pas signer²⁷⁸.

En 1597, Jean ROUSSAT l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, vend un quartier de terre labourable en "La Tavelle". Mention de Jeanne SIMON, femme séparée quant aux biens dudit ROUSSAT²⁷⁹.

En 1597, Jean ROUSSAT l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, et Jeanne SIMON, sa femme séparée de biens, vendent 3 quartiers de terre en 3 pièces labourables aux lieux dits "Les Trembles", "Le Bourdeau" près le chemin de Mâcon et "La Tavelle". Ils ne savent pas signer²⁸⁰.

En 1598, Jeanne SIMON, femme séparée quant aux biens de Jean ROUSSAT, de Saint-Aubin, vend 16 cordes de terre en "La Fin". Elle ne sait pas signer²⁸¹.

En 1599, Jean ROUSSAT l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet²⁸².

Jean ROUSSAT paye censive au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1598. Jean ROUSSAT l'aîné paye de 1601 à 1612²⁸³.

En 1606, Jean ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, est surpris à couper du bois avec des serpes^{284, 285}.

278 Le 16.1.1597, Jehanne SYMON, qui ne sait pas signer, femme séparée quant aux biens de Jehan ROUSSAT l'aîné, demeurant à Saint-Aubin, vend à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant audit lieu, 1 arpent de terre en 2 pièces à "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 93]

279 Le 11.1.1597, Jehan ROUSSAT l'aîné, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Guille. MIGORDIN, laboureur audit lieu, 1 quartier de terre labourable en "La Tavelle". Mention de Jehanne SYMON, femme séparée quant aux biens de ROUSSAT [AD 10 - 24 H 93]

280 Le 20.4.1597, Jehan ROUSSAT l'aîné, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne SIMON, sa femme séparée de biens, qui ne savent pas signer, vendent à Honorable Homme Guille. MIGORDIN, marchand et laboureur demeurant au Paraclet, 3 quartiers de terre en 3 pièces labourables aux lieux dits "Les Trembles", "Le Bourdeau" près le chemin de Mâcon et "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 93]

281 Le 1.5.1598, Jehanne SYMON, qui ne sait pas signer, femme séparée quant aux biens de Jehan ROUSSAT, demeurant à Saint-Aubin, vend à Guillaume MIGOURDIN, demeurant à Saint-Aubin, 16 cordes de terre en "La Fin" [AD 10 - 24 H 93]

282 Le 26.9.1599, déclaration de Jehan ROUSSAT l'aîné, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

283 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan ROUSSAT paye en 1598; Jehan ROUSSAT l'aîné paye en 1601-1609, 1611 (pour ii années), 1612 [AD 10 - E* 2883]

284 Dans un acte du 11.2.1606 sont cités Aubin FONTAINE et Jehan ROUSSAT, manouvriers à Saint-Aubin, pris à couper du bois avec des serpes, ainsi que Fiacre D'HAULT et Edmé MARTIN, et Jehan THOMAS; témoins Isaac GALLOIS et Jehan GALLOIS de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2811]

285 Le 11.2.1606, condamnation de Aubin FONTAINE et Jehan ROUSSAT, manouvriers à Saint-Aubin, trouvés à couper du bois. Témoin: Jehan GISARD (ou GERARD)

En 1610, Jean ROUSSAT l'aîné fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre des propriétés de Jeanne SIMON sa femme²⁸⁶.

En 1611, Jean ROUSSAT l'aîné est saisi avec d'autres particuliers de Saint-Aubin par les religieuses du Paraclet²⁸⁷.

Jean ROUSSAT l'aîné paye censive au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1623²⁸⁸.

En 1623, Jean ROUSSAT (l'aîné) est cité pour avoir repris plusieurs héritages déclarés en 1532 au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une terre rue de Courmont déclarée par Jean

demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2811]

286 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 22.7.1610 de Jehan ROUSSAT l'aîné, qui ne sait pas signer, pour:

➤ un quartier et demi de terre à présent planté et édifié en vigne, lieudit le Oussoy, entre Guillaume DESQUENS et Jehan GERARD, Jehan DIRESENE et le chemin tendant à Marigny

➤ 18 cordes en Fort-à-Faire, entre Claude COLLET l'aisnel et Guyon JUCHAT, le S.r de St Aubin et les terres de Postière

➤ 18 cordes de terre lieudit en Cormont, entre Nicollas GRILLOT le jeune et ledit ROUSSAT à cause de sa femme, Jehan DIRESENE et un petit sentier allant au moulin

➤ un arpent de terre planté en vigne lieudit en Postière, entre Aulbin FONTANE et Pierre MEROSSE, le chemin des Mergers et la terre du Paraclet

➤ un arpent de terre lieudit les Mergers, entre M.e Jehan PARISOT et Laurent BRIGEON, les hoirs J. PIERRE et le chemin des Mergers

➤ cinq quartiers XX cordes lieudit en Cormont appartenant à Jehanne SYMON sa femme, entre ledit ROUSSAT & Jehan DIRESENE et les hoirs Léonnard POTHIER, le chemin de Marigni et un chemin allant au moulin

➤ demi-arpent au lieudit le Hault de la Tavelle, entre le chemin de l'Etrier et Guillaume DESQUENS, Léonnard POTHIER et -

➤ la cinquième partie dont les six font le tout provenant et appartenant à Jehanne SIMON, épouse de Jehan ROUSSAT l'aîné, à Saint Aubin en la rue de Cormont, entre les héritiers feu Barbe SYMON et ledit ROUSSAT, la rivière d'Arduisson et un chemin du Sotereau allant au moulin

➤ un quartier de vigne audit finage lieudit les Vaussat, entre Nicollas GRILLAT lenel et François MEROSSE, le chemin de Marigni et le S.r dudit St Aubin

➤ un total de 4 arpents et 93 cordes [AD 10 - E* 2874]

287 Le 5.8.1611, suite à la saisie de leurs terres par Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, sieurs de Saint-Aubin, comparaissent:

➤ VOITERIN, Jehan ROUSSAT, Aulbin FONTAINE et Pierre MEROSSE, pour 4 arpents 1/2 et 9 cordes de vignes saisies qu'ils tiennent à rente foncière de Noble Homme Maître Denis DONDEAU, lieutenant général en ce bailliage, à cause de sa femme, à laquelle ils sont échus par le partage de feu Honorable Homme François COUSIN l'aîné, son père, acquis de Nicolas NUGAULT, père des sieurs de Saint-Aubin

SIMON²⁸⁹

- une maison rue de Courmont déclarée par Pierre SOMILLON²⁹⁰

La descendance de Jean ROUSSAT est connue par un dossier conservé par l'Abbaye du Paraclét sur la censive d'une maison à Courmont²⁹¹.

Jean ROUSSAT l'aîné et Jeanne SIMON sont les parents de:

-
- Girard DROUARD, pour deux fois 1/2 arpent de terre par un bail à rente de Demoiselle Catherine NUGAULT

- Hillaire DESQUAINS pour un titre de bail
- Jehan QUINSSON, Michel GALLOIS, Mathe BAILLET, Claude GOUBAULT et Jacqueline BROCARD

Le 10.9.1611, jugement à la réserve de:

- Estienne VOITERIN, Pierre MEROSSE, Jehan ROUSSAT l'aîné et Aulbin FONTAINE

- Demoiselle Catherine NUGAULT veuve de Maître FORET, Maître Jacques DUCHAT en son nom et tuteur de Jehan COUSIN, Pierre DUCHAT, Maîtres Nicolas et François COUSIN et Andrey MARCHANT à cause de sa femme, prenant fait et cause pour Claude et Nicolas GOUBAULT, Jehan QUINSSON, Mathieu BAILLET, Gérard DROUARD, Jacqueline BROCARD veuve de Jehan QUINSSON, Isaac et Michel GALLOYS pour des héritages pris à rente de ladite Demoiselle

Mention du partage fait entre les religieuses du Paraclét et les seigneurs de Saint-Aubin, et depuis entre le père des dits Sieurs NUGAULT, vivant seigneur de Saint-Aubin, ladite Demoiselle Catherine NUGAULT et Demoiselle Denise NUGAULT, ses sœurs, héritiers de feu Laurent NUGAULT, leur père et aïeul [AD 10 - 24 H 66]

288 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan ROUSSAT l'aîné paye en 1612-1615, 1618 pour 2 années, en 1620 pour 2 années, et en 1621. Hierosme DANGLURE paye en 1621-1623 à la décharge de Jehan ROUSSAT l'aîné

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan ROUSSAT l'aîné paye en 1612-1623. Il paye avec consorts por Fort-à-Faire en 1618

289 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan SYMON déclare:

- 1 arpent 1/2 de vigne au Houssoy
- une terre rue de Cormont

Le 3.5.1532, Jehan SYMON déclare:

- 1/2 arpent de vigne au Houssoy (plus tard à Jean ROUSSAT)
- 1 arpent de vigne au Houssoy
- une aisance (aire) rue de Cormont contenant 1/2 arpent (plus tard, Jean ROUSSAT, Jean BOSSU et la veuve Claude FONTEINNE tiennent comme héritiers dudit SYMON)

Barbe, ! en 1606-1607, ∞ à Claude ROYER, ! en 1613

Q. ou V. Jean, ! 1602

En 1602, Jean ROUSSAT, usant et jouissant de ses droits, de Saint-Aubin, vend ses droits dans une portion de pré rue Pescheloche, partagée avec Simon JUBELLOT, époux de Jeanne TORELOT et Jean TORELOT²⁹².

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

290 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre SOMMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont
- 3 petites aires plus 2 petites pièces de terre à faire chénevière rue de Cormont
- sa maison et accin en ladite rue, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout aux hoirs Jehan CHOSSIN, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue

Le 3.5.1532, Pierre SOMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DIRESNE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)
- 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)
- une maison et accin rue de Cormont, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout à Jehan SYMON, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue (en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

291 Dans une liasse concernant, semble-t-il, le devenir d'un même bien, sont cités:

- le 11.6.1582, Jehan COLLET, malade de la lèpre, et Jehan ROUSSAT pour déclaration d'un bien en indivis
- le 11.9.1596, Jean ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jehanne SYMON, vend un bien à Toussaint LECOCQ, boulanger à Nogent
- le 19.5.1613, Jehan ROUSSAT l'aîné, tonnelier et vigneron demeurant à Saint-Aubin, cède à Claude ROYER, son gendre, demeurant audit lieu, une maison rue de Courmont
- le 23.10.1645, déclaration de Barbe ROUSSATTE, veuve de Louis RENARD, laboureur à Saint-Aubin
- le 7.6.1652, Louis REGNART, époux de Jeanne BOUDRET, laboureur à Sézanne, et Jean REGNARD, époux de Georgette LE BON, vigneron à Saint-Aubin, échangent avec Jean FONTAINE l'aîné, époux d'Edmée GENNERAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, une maison rue de Cormont contre 1/5 de la maison de feu Gabriel GENNERAT aux Ormeaux [AD 10 - 24 H 58]

292 Le 2.9.1602, Symon JUBELLOT, manouvrier

S. Fiacre, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1589-1618, † /1634, ∞ à Marguerite SOMILLON, ! en 1597, fille de Claude S.

En 1589, Fiacre ROUSSAT, et Simon JUBELOT, manouvriers à Saint-Aubin, se reconnaissent détenteurs d'un demi-arpent pris en bail de l'Abbaye du Paraquet par Noël ROUSSAT en 1564²⁹³.

En 1596 et 1597, David ROSÉ paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour un quartier de terre en la Tavelle acquis de Fiacre ROUSSAT²⁹⁴.

En 1597, Fiacre ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, et Marguerite SOMILLON, sa femme, à cause d'elle, vendent un demi-quartier de terre labourable. Ils ne savent pas signer²⁹⁵.

En 1601, Fiacre ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail perpétuel d'un arpent de terre. Il ne sait pas signer²⁹⁶.

Fiacre ROUSSAT est parrain le 6.11.1608 de Fiacre JUCHAT.

En 1609, Fiacre ROUSSAT déclare 25 cordes de terre au censier de l'Abbaye du Paraquet²⁹⁷.

Fiacre ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-

demeurant à Saint-Aubin, époux de Jehanne TOURELOT (qui ratifie la vente le 9.5.1609), et Jehan ROUSSAT, usant et jouissant de ses droits, demeurant à Saint-Aubin, en leur nom et portant fort pour Jehan TOURELOT, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Guillaume Mygordin", leurs droits dans une portion de pré rue Pescheloche [AD 10 - 24 H 109]

293 Le 21.9.1589, reconnaissance de Fiacre ROUSSAT, et Symon JUBELOT, manouvriers demeurant à Saint-Aubin, détempteur d'1/2 arpent avec obligation de pressurer les raisins au pressoir de l'abbaye, selon le contrat de bail pris le 29.5.1564 par Noël ROUSSAT [AD 10 - 24 H 105]

294 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, David ROSEE paye censive à la décharge de Fiacre ROUSSAT pour un quartier de terre assis en la Tavelle en 1596 - il doit lods et ventes -, 1597; Fiacre ROUSSAT paye pour un quartier de vigne de la cure pour sept années en 1600; Fiacre ROUSSAT paye chaque année de 1601 à 1611; Nicolas GRISLAT l'aîné paye à la décharge de Fiacre ROUSSAT en 1609 [AD 10 - E* 2883]

295 Le 20.2.1597, Fiacre ROUSSAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Margueryte SOMMYLLON, sa femme, à cause d'elle, qui ne savent pas signer, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant audit lieu, 1/2 quartier de terre labourable aux Ceillons [AD 10 - 24 H 93]

296 Le 14.3.1601, Fiacre ROUSSAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraquet le bail perpétuel d'un arpent de terre à Pothière [AD 10 - 24 H 105]

297 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 7.10.1609 de Fiacre ROUSSAT, qui ne sait pas signer pour:

- un quartier de terre au finage de Saint Aubin lieudit La Tavelle, entre Pasquet GRILOT et Nicolas GRILOT lesné, les vignes du Paraquet et -
- un total de 25 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

Aubin de 1612 à 1618²⁹⁸.

En 1635, les héritiers de feu Fiacre ROUSSAT de Saint-Aubin se désistent du bail de 7 quartiers 2 cordes un quart de vigne en friche à Saint-Aubin²⁹⁹.

Fiacre ROUSSAT et Marguerite SOMILLON sont les parents de:

Barbe, ! en 1634-1643, sans doute ∞ 18.2.1635 Michel DROIT

Barbe, fille de feu Fiacre ROUSSAT est marraine le 5.11.1634 de Barbe DIRESENE.

En 1642, Barbe ROUSSAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin³⁰⁰.

En 1643, Barbe ROUSSAT, fille de Fiacre, reprend une maison rue de Courmont déclarée au censier de l'Abbaye du Paraquet en 1532 par Pierre SOMILLON et en 1623 par Jean ROUSSAT l'aîné, sa fille et Fiacre ROUSSAT³⁰¹.

U. Nicolas, ! en 1564-1585, ∞ à Nicole MERGER

Nicolas ROUSSAT paye censive au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1564 à 1585³⁰².

En 1582, Nicole MERGER, veuve de Nicolas ROUSSAT, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail d'une terre, et s'engage à y planter de la vigne et d'en porter les raisins au pressoir de l'abbaye du Paraquet³⁰³.

298 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Fiacre ROUSSAT paye en 1612-1615, 1618

299 Le 25.5.1635, Mathieu COLLIN, valet de livrée du roi demeurant à Nogent/Seine retient à titre de rente foncière de Maître Constantin TOULTAÏN, procureur et receveur de l'Abbaye du Paraquet, 7 quartiers 2 cordes 1/4 de vigne "en plex" à Saint-Aubin, qui fut tenu a pareil titre par feu Fiacre ROUSSAT demeurant à Saint-Aubin, et dont les héritiers se sont désistés devant DUPONT à Nogent/Seine le 25.4.1635 [AD 10 - 24 H 118]

300 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Barbe ROUSAT [AD 10 - E* 2879]

301 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 est cité Pierre SOMILLON pour :

- 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DIRESENE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)
- 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)
- une maison et accin rue de Cormont, en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT) [AD 10 - 24 H 81bis]

302 Nicolas ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin en 1564-1582, 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

303 Le 24.11.1582, devant L PIERRE et LEDOUL, Nicole MERGER, veuve de Nicolas ROUSSAT, prend des religieuses du Paraquet le bail à rente d'une terre, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'Abbaye du Paraquet [AD 10 - 24 H 66]

Jean DIRESNE et Nicolas GRILLAT en 1593 et Nicolas GRILLAT l'aîné en 1595 et 1596 payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour Nicolas ROUSSAT³⁰⁴.

Nicolas ROUSSAT et Nicole MERGER sont les parents de:

Claude, ! en 1614

U.1. (?) Claude, manouvrier à Godefroy, ! en 1637-1645, ° ca 1590, ∞ à Marguerite

En 1637, Claude ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, prend le bail d'un demi-arpent de pré³⁰⁵.

En 1643, Claude ROUSSAT est cité pour détenir une oche rue aux Rasles déclarée en 1532 par Jean et Philippon ROUSSAT³⁰⁶.

En 1645, Claude ROUSSAT, à Godefroy, âgé de 55 ans, est témoin dans une enquête³⁰⁷.

Claude ROUSSAT et Marguerite sont les parents de:

Nicolas, b Saint-Augustin 1629, p Nicolas fils de Nicolas MAISTRE, m Nicole fille de Zagarie MASSON

Antoinette, b 29.1.1633, p Zacharie MASSON, m Anthoinette épouse de Nicolas MAISTRE

Pierre, b 9.6.1634, p Pierre POTIER, m Jeanne fille de Nicolas MAISTRE

Simone, b 28.10.1642, p Symon MAROT, m Barbe MESTRE

V. Jean le jeune, ! en 1612-1615, † /1646, peut-être (†) 23.9.1631, ∞ à Jeanne PETILLON, ! en 1610-1642, † & (†) 1.1.1653 en l'église

Jean ROUSSAT le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1615³⁰⁸. Il est sans doute le Jean ROUSSAT demeurant à Courclain qui paye de 1621 à 1623.

En 1642, la veuve Jean ROUSSAT déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin sa maison à Courclain³⁰⁹.

En 1657, Nicolas BARBETTE déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin un arpent 75 cordes de terre acquis de Jeanne PETILLON, veuve de Jean ROUSSAT³¹⁰.

Jean ROUSSAT le jeune et Jeanne PETILLON sont les parents de^{311, 312}:

Jean, ° ca 1620, ∞ à Denise GRASSIN

Michel, ! en 1653, probablement laboureur à Courclain, † & (†) 14.4.1654

V.1. Jean, ne sait pas signer, laboureur à Corquelain, ! en 1647-1656, (†) 25.12.1680 au cimetière, proche la croix, ∞ à Denise GRASSIN, ° ca 1630, (†) 21.4.1690

En 1647, Jean ROUSSAT, laboureur à Saint-Aubin, reprend un bail de 16 arpents de terre labourable à la Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer³¹³.

En 1656, Jean ROUSSAT, laboureur à Courclain,

304 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan DIRESNE et Nicolas GRISLART payent censive à la décharge de Nicolas ROUSSAT en 1593; Nicolas GRISLART l'aîné paye à la décharge de Nicolas ROUSSAT et de Xpofle MERLIN en 1595, 1596 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

305 Le 25.4.1637, Claude ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, prend de Simon PARISOT, écuyer, seigneur du port, le bail d'1/2 arpent de pré [AD 10 - 2E 66/9]

306 Censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

➤ une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:

➤ une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eu du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

307 Le 2.8.1645 comparaissent Jean QUINCON, laboureur à Saint-Aubin, 76 ans, Pasquet GRISAT, vigneron à Saint-Aubin, 48 ans, Jacq. CAULAY, vigneron à Saint-Aubin, 60 ans, Nicolas VOCTURIN, vigneron à Saint-Aubin, 72 ans, Claude ROUSSAT, à Godefroy, 55 ans. Temoins: Pierre LOIRET et Jehan BLANCHARD [AD 10 - E* 2864]

308 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan ROUSSAT le jeune paye en 1612-1615. Il paye en 1620 en l'acquit de la veuve Edme MERLIN. En 1621, Girard DROUAT paye au lieu de feu Jehan ROUSSAT le jeune. Jehan ROUSSAT dem. à Courclain paye en 1621-1623

309 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve Jehan ROUSAT pour sa maison à Courclain [AD 10 - E* 2879]

310 Déclaration du 1.6.1657 de Nicolas BARBETTE pour 1 arpent, 75 cordes acquis de Jehanne PETILLON, veuve de Jehan ROUSSEAU [AD 10 - E* 2876]

311 Le 20.1.1653, Jean MAUCLERC passe un contrat avec Jean et Michel ROUSSAT, Jean époux de Denise GRASSIN, héritiers de Jeanne PETILLON, leur mère [AD 10 - 2E 66/14]

312 Le 12.6.1653, Jean et Michel ROUSSAT, laboureurs à Corquelin, prennent un bail de Jeanne POSSOT, veuve de Félix BEGAT [AD 10 - 2E 66/14]

313 Le 3.2.1647, Michel NAUDIN, laboureur à Courclain, cède à Jean ROUSSAT, de pareil état à Saint-Aubin, bail de 16 arpents de terre labourable à la Chapelle Godefroy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/12]

échange avec Michel GEORGIN, la moitié de 3 quartiers de terre à Marnay/Seine. Il ne sait pas signer³¹⁴.

En 1656, Jean ROUSSAT, laboureur à Courclain intervient pour la résolution d'un conflit avec Claude DAMAS³¹⁵.

En 1656, Jean ROUSSAT est cité avec d'autres habitants de Saint-Aubin pour un paiement à la veuve Jean SIMON³¹⁶.

En 1657, Jean ROUSSAT, laboureur à Courclain, déclare 7 arpents et 14 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin³¹⁷.

Jean ROUSSAT et Denise GRASSIN sont les parents de:

Charles, b 21.2.1646, p Charles BERTELOT, maistre charpentier, demeurant à Nogent sur Seine, m Jeanne PETILLON, veuve de Jean ROUSSAT

Nicole, b 7.4.1648, p Nicolas BARDIN, maistre tondeur en draps, m Marie COUSTURIER, probablement † & (†) 25.4.1648

Lupien, ! en 1690, b 17.8.1649, p Lupien COURTOIS, m Manginne BAILLOTTE

Edmée, b 8.9.1653, p Claude DESQUAINS, m Edmée BESANSON

Marie, b 21.11.1655, p Michel BARAT, de Nogent, m Honeste Femme Marye CHOUARD, de Nogent, ∞ 8.11.1677 à Jean Charles CORPEL, maréchal, ° ca 1654, fils d'Edmé C., † /1677, et Anne D'OUTREMEPUITS (?)

Hubert, b 25.1.1659, p Huber JUBELOT, m Claude AUBER

Edmée, b 13.2.1661, p Edmé COURTOIS, m Charlotte PILLAVEINE

Edmée, b 29.3.1663, p Denis SARAZIN, m Edmée BESANSON

Charlotte, b 18.12.1664, p Francois AULNET, m Charlotte PILLAVOYNE

Gillette, b 5.8.1666, p M.e Charle PILLAVOYNE, m Honneste Femme Gillette LEFEBURE, † 8.12.1701, (†) le 9

Edmée, b 9.2.1668, p Honorable Homme Francois GRANJON, de Nogent, m Edmée GILLOPÉE

Edmée, ne sait pas signer, b 21.12.1669, p Pierre GUYOT, manouvrier, de la Chapelle St Michel Godefroy, ne sait pas signer, m Edmée JULLET ou JUBLOT, de St Laurent de Nogent sur Seine, ne sait pas signer, fille de † Charles J. et Jeanne Michel, ne sait pas signer

V.1.A. (?) Charles, ne sait pas signer, laboureur à Courclain, manouvrier, ! en 1688-1697, ° ca 1638, † & (†) 17.11.1704, ∞ 13.2.1679 La Chapelle-Godefroy à Marguerite JACQUES, ° ca 1657, † & (†) 22.2.1707, ∞(1) à Michel NODIN, manouvrier, fille de Robert J.

En 1688, Charles ROUSSAT, laboureur à Courclain, vend des pierres. Il ne sait pas signer³¹⁸.

En 1692, Charles ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Marguerite JACQUES, héritier à cause de sa femme de Robert JACQUES, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Perrette NAUDIN, sa femme, interviennent pour partage de leur succession³¹⁹.

314 Le 24.6.1656, Michel GEORGIN, laboureur du Cloz, paroisse de Marnay, et Jean ROUSSAT, laboureur à Corquelin, qui ne savent pas signer, échangent:

➤ (MG) 6 quartiers de terre labourable à La Chapelle-Godefroy en 2 pièces

➤ (JR) 1 quartier 1/2 de pré et la moitié de 3 quartiers de terre à Marnay

Le 28.2.1656, Jean ROUSSAT, laboureur à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, Corquelain, prend de Noble Homme Claude POSSOT, conseiller du roi, le bail de 6 arpents 1 quartier de terre à Saint-Aubin et la Chapelle-Godefroy

Le 3.2.1656, Jean ROUSSAT, laboureur à Corquelain, qui ne sait pas signer, vend à Honorable Homme Jean LECLERC, marchand, 1/2 quartier de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/15]

315 Le 3.2.1656, résolution d'un conflit entre Claude DAMAS veuve de Denis BOUDEUR, demeurant à Nogent/Seine, et Jean ROUSSAT, laboureur demeurant à Corquelain [AD 10 - 2E 66/15]

316 Le 27.1.1656, les BARDYS, Pierre, Jehan et François GALOIS, Martin THONNELIER, Fiacre GESENE, Pasquet GRILLAT, le sieur GALLION, Jehan ROUSSAT, Charle PILLAVEINE, Jehan FONTAINE et Pierre ROZÉ de Saint-Aubin interviennent dans un paiement à la veuve Jean SIMON [AD 10 - E* 2803]

317 Déclaration du 17.12.1657 de Jean ROUSSAT, laboureur à Corquelain, pour 7 arpents, 14 cordes [AD 10 - E* 2876]

318 Le 27.4.1688, Charles ROUSSAT, laboureur demeurant à Corquelin, paroisse de Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, vend à Honorable Homme Jacques GUESDON, marchand boulanger à Nogent, 2 tellerons de pierre contre 6 livres. L'acte est signé "J Guesdon" [AD 10 - 2 E 66/29]

319 Le 30.3.1692, Jean JACOPIN, laboureur à La Chapelle-Godefroy, époux de Marie THOMAS, et Charles ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Marguerite JACQUES, héritier à cause de sa femme de Robert JACQUES, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Perrette NAUDIN, sa femme, pour partage de leur succession [AD 10 - 2 E 66/31]

En 1697, Charles ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Marguerite JACQUES, à cause d'elle, déclare des vignes à La Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer³²⁰.

Charles ROUSSAT et Marguerite JACQUES sont les parents de:

Charles, "baptisé en cas de nécessité par Marie GRILLAT veuve de Pierre GOURMANT", b 9.11.1680, p Charles CORPEL, mareschal, m Edmée PILLAVOYNE, ∞ à Anne GOUBAUT

Pierre, ° & b 26.1.1682, p Pierre GALLOIS, drapier, m Pierrette NAUDIN, de La Chapelle Godefroy, épouse de Robert JACQUES

Edmé, ° 21.6.1684, b le 22, p Edmé DESQUAIN, vigneron, m Charlotte ROUSSAT

Nicole Madeleine, ° 16.9.1685, b le 17, p Nicolas fils de Simon PARASTRE, marchand à Nogent, et Anne PILLAVOYNE, m Marie Magdelaine fille de Gabriel HERAULT et † Françoise CAPPLOTTE

Edmé, ° 21.2.1688, b le 22, p Edmé VAILLANT, vigneron, signe: Edmé Vaillant, fils d'Edmé V. et Sirette COLLET, m Edmée ROUSSAT, ne sait pas signer, fille de † Jean R. et Denise GRASSIN, † 19.1.1710, (†) le 20, "a été trouvé mort dans un buisson contre les Muguet (?) dans le territoire de St Aubin"

V.1.A.1. Charles, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1708, † 12.3.1720, (†) le 13, ∞ 20.10.1704 à Anne GOUBAUT, ne sait pas signer, ° ca 1683, fille de Guillaume G., manouvrier, † /1704, et Nicole QUINSON

En 1708, Charles ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une terre. Il ne sait pas signer³²¹.

Charles ROUSSAT et Anne GOUBAUT sont les parents de:

Charles, ° & b 17.12.1705, p Charles D'AOUT, ne sait pas signer, m Marie Anne BOYER, ne sait pas signer, † 16.5.1713, (†) le 17

Marie Jeanne, ° & b 18.5.1707, p Francois DANGLUZE, signe: F Dangluze, m Jeanne GOUBAULT, ne sait pas signer, † & (†) 12.10.1708

Jean Charles, ° & b 14.3.1714, p Jean ROÛAR (?), ne sait pas signer, m Susanne GUILLEMARD, ne sait pas signer, † & (†) 1.12.1716

François, ° & b 24.3.1717, p François D'ANGLUZE, signe: F Dangluze, m Claudine COLLET, ne sait pas signer

Charlotte Claudine, ° 30.5.1720, b le 31, obiit 5.7.1721, (†) le 6, p Denys Claude BUYSSOT, signe: Denys Claude Buysot, m Charlotte LE ROY, ne sait pas signer

W. Nicolas, ∞ à Barbe

Barbe, b 11.10.1620, m Barbe ROUSSAT, p Jacque QUAULET, m Tiennette MULLET

Barbe ROUSSAT est peut-être la fille de Fiacre R., citée entre 1634 et 1643.

X. Marie, non ∞ à Jean GILLES

Antoine, b 16.3.1624, fils illégitime que la mère donne audit Jean GILLES, l'enfant étant de son fait, m Marguette/Marguerite QUINÇON/COMMISSON, p Edmé MOUCHIN

Y. Nicolas, vigneron, ! en 1638, † & (†) 9.9.1661, ∞ à Marguerite PINSOT, ne sait pas signer, ! en 1665, sans doute fille de Louis P.

En 1638, dans un arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, Nicolas ROUSSAT déclare une vigne³²².

En 1665, Marguerite PINSOT, veuve de Nicolas ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, déclare un quartier de vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet. Elle ne sait pas signer³²³.

Nicolas ROUSSAT et Marguerite PINSOT sont les parents de:

320 Le 23.11.1697, Charles ROUSSAT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Marguerite JACQUES, à cause d'elle, déclare des vignes à La Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

321 En 1708, Charles ROUSSAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce abandonnée depuis 20 à 25 ans et d'une pièce délaissée "en pleux" par Claude GUILLAUME, manouvrier à Saint-Aubin, héritier de Claude GUILLAUME son père [AD 10 - 24 H 58]

322 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Nicolas ROUSSAT [AD 10 - 24 H 105]

323 Le 27.3.1665, Marguerite PINCOT, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas ROUSSAT, vigneron à Saint-Aubin, déclare 1 quartier de vigne à Pothier baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

Jérôme, b 18.9.1644, p H. Hoe. Hierosme PINSOT, maître d'hostel de M.r de Trancault, signe: Pinsot, m Honneste Anne BARDY, signe: Anne Bardy

Z. Louis, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Quentine SURTIN, probablement fille de Quentin S. et Louise LANGOT

Jean, b 19.1.1652 La Chapelle-Godefroy, p Jean fils de Germain LANGOT, m Anne NODIN, fille de Pierre THOMAS

AA. Thomas, ! en 1603 à Avant-lès-Marcilly

∞ à Jeanne DRIGON, ∞(2) à Pierre MOSARD, manouvrier à Tremblay, sans doute (†) 14.6.1615 Avant-lès-Marcilly

La descendance de Thomas ROUSSAT et Jeanne DRIGON est connue grâce au bail qu'ils ont contracté en 1603. En 1675, leurs descendants Thomas ROUSSAT, lieutenant à Quincey, et Toussaint ROUSSAT, manouvrier à Tremblay, son neveu, comparaissent pour ce bail³²⁴.

Claude, ∞ à Jeanne ADAM alias SABLONNIERE

AA.1. Claude, à Avant-lès-Marcilly

∞ à Jeanne ADAM alias SABLONNIER, sans doute fille de Jean A. et Jeanne SABLONNIERE³²⁵

Thomas, ∞ à Barbe JANNOT

Jean, ∞ à Lupienne VAILLANT

Claude, b 7.11.1617 Avant-lès-Marcilly, p Claude PROTIN, m Marguerite HUYARD

Jeanne, b 8.3.1621 Avant-lès-Marcilly, p Etienne SIMONET, m Marie PARISOT

AA.1.A. Thomas, maître, signe, lieutenant en la Mairie de Quincey, sergent à Quincey, ! en 1648-1655, (†) 17.5.1687 Quincey, ∞ 26.6.1645 par le curé de Quincey à Barbe JANNOT³²⁶, ° ca 1632 (!), (†) 5.11.1690 Quincey, sans doute fille de Pierre J. et Denise MERLIN

En 1648, 1649³²⁷ et 1651³²⁸, Thomas ROUSSAT déclare plusieurs acquis au censier de Quincey. Il paye sa contribution de 1651 à 1654³²⁹.

En 1654, Thomas ROUSSAT paye la déclaration au censier de Quincey de Denise MERLIN, veuve de Pierre JANNOT³³⁰. Ces derniers, qui résidèrent à Villiers-aux-Choux, sont donc sans doute les parents de Barbe JANNOT, épouse de Thomas ROUSSAT.

En 1655, Thomas ROUSSAT apparaît comme défendeur dans un procès indécis³³¹.

Thomas ROUSSAT et Barbe JANNOT sont les parents de:

326 Dans le censier de Quincey de 1620-1621, Marion DUCLOZ, veuve de Loupvet JANOT à Quincey déclare un pré appartenant à ladite veuve et aux enfants de feu Anthoine CAILLE, son mari en premières noces [AD 10 - E prov 158]

Louvet JANNOT, (†) 24.12.1616 Quincey

327 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Thomas ROUSSAT déclare le 11.8.1648:

➤ un acquis de Guillaume CAILLÉ d'un article de la déclaration de feu Jean CAILLÉ

et le 10.4.1649:

➤ un acquis de Charles HEDRY de la déclaration de la veuve et des hoirs de Nicolas HEDRY

➤ un échange avec Anthoine BOSSUOT sur la succession de Jean CAILLÉ, lequel avait acquis de Guillaume CAILLÉ, fils et héritier dudit feu Jean CAILLÉ, et des biens de feu Claude CAILLÉ, père de la femme dudit BOSSUOT [AD 10 - E* 2932]

328 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Thomas ROUSSAT déclare le 23.3.1651 un acquis de la veuve et des hoirs de Jean CAILLÉ et d'un article de Simon GARNIER, héritier d'Edmé LECLER [AD 10 - E* 2932]

329 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Thomas ROUSSAT paye en 1651-1654 [AD 10 - E* 2932]

330 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Thomas ROUSSAT paye en 1654 la déclaration de Denise MERLIN, veuve de Pierre JANNOT [AD 10 - E* 2932]

331 Le 27.10.1655, Thomas ROUSSAT apparaît comme défendeur en certains procès indécis. Sont témoins: Jacques MOZARD dit Dubois, laboureur à Avant, âgé de 47 ans ~ et Claude JOLLY, laboureur à Quincey, âgé de 36 ans ~. Le 13.11.1655 comparaît Jacques DUCHAT, laboureur à Tremblay, âgé de 28 ans ~, beau-frère de Jacques MOZARD [AD 10 - E* 2821]

324 Dans un acte du 18.9.1675, comparaissent Thomas ROUSSAT, lieutenant à Quincey, et Toussaint ROUSSAT, manouvrier demeurant à Tremblay, neveu de Thomas. Thomas est fils de feu Claude ROUSSAT et Jeanne SABLONNIER, et Claude est fils de Thomas ROUSSAT et Jeanne DRIGON, ∞(2) à Pierre MOSARD, manouvrier à Tremblay, qui ont fait un bail du 29.1.1603; leur descendance s'établit comme suit:

➤ Thomas est le père d'Antoine, qui est le père de Vincent, manouvrier à Tremblay, et de Pierre; Pierre est le père d'Edmée, épouse de Michel MOUZARD et, par son second mariage de Anne

➤ Toussaint est le père de Simon, époux de Catherine BLAQUE; Simon est le père de Pierre, fermier à la Chapelle Godefroy, de Edmé et de Jean, laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 78]

325 A Avant-lès-Marcilly:

➤ (†) 9.3.1640 de Jeanne SABLONNIERE, demeurant à Avans

➤ b 7.7.1584 de Marguerite, fille de Jehan ADAM et Jehanne SABLONNIERE

Antoine, b 15.8.1646 Quincey, p Anthoine BOSSUOT, m Jeanne ROSE, ∞ à Anne JOURNAT

Philippe, b 14.2.1649 Quincey, p Philippe DUREAU, m Marie LA RIBE, depuis décédé

Claude, signe: Claude Roussat avec paraphe, manouvrier à Quincey, ! en 1693-1706, b 3.6.1653 Quincey, p Anthoine GENNERAT, m Nicolle RENAUT, ∞ 11.7.1678 Quincey³³² à Catherine MARIN, fille d'Edmé M. et Fiacrine DAOUST

En 1693, Claude ROUSSAT, manouvrier à Quincey, prend le bail d'un arpent de terre à Quincey³³³.

En 1706, Claude ROUSSAT, manouvrier à Quincey, époux de Catherine MARIN, reprend un bail de chasse aux lapins. Il signe "Claude Roussat" avec paraphe³³⁴.

Edmée, b 1.6.1656 Quincey, p Anthoine LARIBE, m Edmée DES MASSUES, ∞ 25.1.1683 Quincey à Henri RENAUD, ° ca 1637, (†) 30.4.1687 Quincey, ∞(1) à Claude VAILLANT; ∞(2) 6.2.1690 Quincey à François COLLECON, de Ferreux, ∞(1) à Jeanne DE CORCELLE

En 1689, Edmée ROUSSAT, veuve de Henri RENAULT, tisserand à Quincey, prend le bail d'une maison à Quincey³³⁵.

Catherine, b 12.9.1658 Quincey, p M.re Pierre THOMAS, m Catherine JANOT, † 8.8.1661 Quincey

Jeanne, ∞ 24.5.1686 Quincey à Pierre SIMON, fils de Etienne S. et Catherine THOMAS

AA.1.A.1. Antoine, signe: A Roussat, tonnelier à Tremblay, ! en 1692, † 2.12.1712 Avant-lès-Marcilly

En 1692, Antoine ROUSSAT, tonnelier à Tremblay, intervient dans un contrat notarié³³⁶.

∞ 15.1.1674 Quincey à Anne JOURNAT, ne sait pas signer, fille de Jean J., (†) 26.10.1663 Avant-lès-Marcilly, et Louise NOTIN

Marie, b 18.6.1679 Avant-lès-Marcilly, p Toussaint CHARPANTIER, m Marie TONNELIER, ∞ 23.11.1705 à Mathieu PONCE, ° ca 1687, fils de † Michel P. et † Jeanne SIMONNET

Antoine, b 7.6.1682 Avant-lès-Marcilly, p Lonnard GENNERAT, m Marie TONNELIER

Pierre, ne sait pas signer, ° et b 26.2.1684 Avant-lès-Marcilly, p Pierre SIMON, m Jeanne ROUSSAT

Antoine, ne sait pas signer, ° et b 12.8.1685 Avant-lès-Marcilly, p Anthoine MARTINET, m Edmée PROTIN

Elisabeth, b 9.1.1687 Quincey, p Jean GRADOS, m Elisabeth CAILLÉ

Vincent, ne sait pas signer, ° 22.1.1689 Avant-lès-Marcilly, b le 23, p Edmé BESANCON, m Anne DUCHAT, ∞ 1.7.1716 à Catherine MUGUET, ne sait pas signer, ° ca 1695, fille de Claude M., † / 1716, et Scholastique DURANT, signe: Scolastique Durant

Jacquette, ° 23.4.1691 Avant-lès-Marcilly, b le 24, p Michel PRESORDS, m Jaquette PARISOT

AA.1.B. Jean³³⁷, vigneron à Avant-lès-Marcilly, † 25.11.1669 Avant-lès-Marcilly, (†) le 26

∞ à Lupienne VAILLANT, fille d'Etienne V.

Toussaint, ne sait pas signer, b 22.7.1653 Avant-lès-Marcilly, p Toussaint BOOS, m Marie ADAM, ∞ 20.1.1675 Avant-lès-Marcilly à Louise ADAM, fille de Louis A. et Louise DUCHAPPE

Jacques, b 27.8.1657 Avant-lès-Marcilly, p Jacques MOUSART, m Agatte VAILLANT, † 21.2.1686 Nogent/Seine, (†) le 22³³⁸

ROUSSEAU

A. Pierre, vigneron, ! en 1564

En 1564, Pierre ROUSSEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail d'un quartier de terre. Il s'engage à la planter en vigne et à en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye³³⁹.

B. Raoul, maire de Saint-Aubin en 1633

En 1633, Raoul ROUSSEAU intervient comme maire de la mairie et justice de Saint-Aubin³⁴⁰.

332 Témoins: Pierre THOMAS et Claude BOUCHER

333 Le 17.10.1693, Claude ROUSSAT, manouvrier à Quincey, prend à rente foncière 1 arpent de terre à Quincey [AD 10 - 2 E 66/32]

334 Le 7.1.1706, Marie GALLET, veuve de Léonard ANCEAU, fermier en partie de la terre de La Chapelle-Godefroy, tutrice de leurs enfants, rétrocède à Claude ROUSSAT, manouvrier à Quincey, époux de Catherine MARIN, et Jean BOSSUOT, garçon majeur à Quincey, un bail de chasse aux lapins fait à Léonard ANCEAU et Claude DIRESEME. L'acte est signé "Claude Roussat" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/39]

335 Le 10.12.1689, Edmée ROUSSAT, veuve de Hery RENAULT, tisserand à Quincey, ayant renoncé à la succession, prend d'Eustache LE COURT le bail d'une maison à Quincey et un jardin planté d'arbres où ledit défunt est décédé, pour 9 ans [AD 10 - 2 E 66/30]

336 Le 8.6.1692, Anthoine ROUSSAT, tonnelier à Tremblay, intervient dans un contrat [AD 10 - 2 E 66/31]

337 Jehan ROUSSAT est parrain le 5.2.1634 à Avant-lès-Marcilly d'Agatte, fille d'Estienne VAILLANT et Marion ODIN

338 Jacques fils de feu Jean ROUSSAT, 27 ans. Témoins: Toussaint ROUSSAT, frère, ne sait pas signer, Sébastien BATAILLE, oncle, signe

339 Le 29.5.1564, Pierre ROUSSEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet 1 quartier de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

340 Le 7.6.1633, Michel GALLOIS le jeune, demeurant à Saint-Aubin, intervient contre Jehan JORNAL, serviteur domestique des abbesses, défendu par Pierre DESQUAINS, sergent. Maître Bon CLEREAU est son procureur. Raoul ROUSSEAU est maire de la mairie et justice de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2892]

C. Claude, marchand cir..., de Nogent/Seine, † / 1700, ∞ à Marie MASSEY

Jean Joseph, signe: Jean Joseph Rousseau, marchand épiciier, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ! en 1700-1707

ROY

A. Pierre, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Françoise BELET

Marthe, b 11.10.1624 La Chapelle-Godefroy, p Blaisse PARMANTIN, m Honneste Femme Mathre PARASTRE, épouse de Honorable Homme Michel MERCIER

B. Jean, berger, ° ca 1615, (†) 26.6.1685, ∞ à Françoise GRILLAT, ne sait pas signer, fille de Nicolas G.

En 1703, Claude BOURDAIN à cause de Edmée ROY sa femme, et Nicolas JANNET à cause de Françoise ROY sa femme, héritières de André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, leur père, et Françoise GRILLAT leur mère, héritière de Nicolas GRILLAT, son père, déclarent une maison à Saint-Aubin consistant en 3 chambres basses^{341, 342}.

Jean ROY et Françoise GRILLAT sont les parents de:

341 Le 11.11.1702, Nicolas GRILLAT, vigneron à Saint-Aubin, héritier de feu Nicolas GRILLAT, son père, vivant vigneron à Saint-Aubin, Allexandre GAUTHIER, maréchal à Saint-Aubin, au nom et comme ayant épousé Marie CHALIE, sa femme, qui était héritière de Catherine GRILLAT sa mère, laquelle était héritière de feu Nicolas GRILLAT, son père, et André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, au nom et comme héritier de Françoise GRILLAT, sa mère, qui était héritière de feu Nicolas GRILLAT, son père, se reconnaissent propriétaires avec Claude BOURDAIN, maréchal au Port-lès-Nogent, au nom et comme ayant épousé Edmée ROY, et Nicolas JANNET, manouvrier audit Port, ayant épousé Françoise ROY, héritière de feu Françoise GRILLAT, d'une maison à deux chas sise à Saint-Aubin. Mention de contrats du 2.4.1686 devant DONDEAU, notaire à Nogent, du 9.5.1635 devant PARASTRE, notaire, du 29.10.1671 devant LEFEBURE, notaire à Nogent. Ils ne savent pas signer.

Le 4.11.1703, Claude BOURDAIN, Nicolas JANNET et leurs épouses confirment le contrat. Seul signe "Claude Bourdin" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/38]

342 Le 6.12.1702, Nicolas GRILLAT, vigneron à Saint-Aubin, au nom et comme héritier de feu Nicolas GRILLAT, son père, vivant vigneron à Saint-Aubin, et Alexandre GAUTHIER, maréchal à Saint-Aubin, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et feu Marie CHALIE, héritière de feu Nicolas GRILLAT, son aïeul, reconnaissent être possesseurs avec Claude BOURDAIN, maréchal, et Nicolas JANNET, manouvrier au Port-lès-Nozeau, à cause de Edmée ROY, femme dudit BOURDAIN, et Françoise ROY, femme dudit JANNET, héritière de Françoise GRILLAT leur mère, qui l'était de Nicolas GRILLAT, son père, et André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, d'une maison à Saint-Aubin consistant en 3 chambres basses. Il ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/38]

Edmée, ne sait pas signer, b 5.8.1664, p Simon LEFEBURE, m Edmée GILLOPÉE, ∞ 11.6.1685 à Claude BOURDIN, maréchal, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1650

Françoise, demeurant à Bernière, de la paroisse Saint-Laurent de Nogent/Seine, b 23.4.1666, p Edmé CHAILLY, m Françoise GILLETTE, ∞ 12.2.1691 à Claude GUILLAUME, manouvrier, vigneron; ∞(2) /1702 à Nicolas JANNET, manouvrier au Port-lès-Nozeau

André, de Marnay/Seine, b 5.12.1667, p André PLÉE, ne sait pas signer, m Marie SIMON, ne sait pas signer, ∞ à Nicole QUINSON

B.1. André, signe: André Roy, manouvrier à Marnay/Seine, vigneron, ! en 1690-1695, ∞ 24.10.1689 à Nicole QUINSON, ° ca 1663, ∞(1) à Guillaume GOUBAULT, manouvrier, fille de Claude Q. et Françoise ROGER

En 1695, André ROY, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de trois pièces de terre plantées en vigne en l'Essart et à Pothière. Il ne sait pas signer³⁴³.

En 1695³⁴⁴ et 1703³⁴⁵, André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, fait plusieurs déclarations au censier de l'Abbaye du Paraclet.

André ROY et Nicole QUINSON sont les parents de:

343 Le 6.11.1695, André ROY, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 3 pièces de terre plantées en vigne en l'Essart et à Pothière, qui appartenait à feu Nicolas GRISLAT et avant à Léonard ANCEAU, abandonnées et laissées en friches [AD 10 - 24 H 105]

344 Déclaration au terrier de Saint-Aubin de 1694 de André ROY, depuis 1690 pour l'article de Michel fils de Léonard ANCEAU; depuis le 6.11.1695 pour l'article de Nicolas GRILLAT [AD 10 - 24 H 118]

345 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, pour:

- un bien délaissé par Claude GALLION le jeune
- un bien délaissé par Simon FONTAINE et Charlotte BOUTET, fille d'Edmé BOUTET, fils de Estienne GUILLAUME, fille de Fiacre GUILLAUME
- un bien abandonné par Nicolas GRISLAT, ci-devant à Léonard ANCEAU [AD 10 - 24 H 58]

Etienne Joseph, b 26.12.1690 Marnay/Seine, p Estienne GUYOT, manouvrier, signe, m Françoise ROY, de St Aubin, ne sait pas signer
 Nicole, ne sait pas signer, ° & b 29.1.1693, p Michel BABELIN, signe: Michel Babelin, fils de M.r Jean B., p.r fiscal, m Anne GRILLAT, ne sait pas signer, fille de † Jean GRILLAT, ∞ 26.7.1717 Chatres-Mesgrigny à Nicolas SIMARD
 Etiennette, ° & b 21.6.1695, p Claude BOURDIN, marechal, signe: Claude Bourdin, m Estiennette ANCEAU, ne sait pas signer, épouse de Simon MOUZARD
 Marie, ° & b 21.6.1695, p Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, m Marie ROSÉ, ne sait pas signer
 Claude, ° & b 4.9.1701, p André GUILLEMARD, laboureur, signe: André Guillemard, m Catherine GALLOIS, ne sait pas signer
 André (sans doute le précédent), ° ca 1702, † 19.4.1711, (†) le 20
 Charlotte, ° 27.2.1704, b le 28, p Laurent ROYE, ne sait pas signer, m Charlotte FONTAINE, ne sait pas signer
 François, ° & b 26.5.1709, p Francois MASSEY, boucher, ne sait pas signer, m Madelaine VALLÉE, servante domestique au Paraclet, ne sait pas signer

Jeanne, b 24.2.1705, p Claude LAURENT, laboureur, Corquelain, signe: Claude Laurent, "est venu m'avertir qu'une fille nommez Catherine RUEL [...] s'étant réfugiée chez luy y etoit accouchée d'une fille laquelle RUEL avoit déclarée estre des oeuvres d'un garson appelé Jean PIAT", "qui a repondu de la mère et de l'enfant", m Margueritte GUILLEMARD, ne sait pas signer

RUSÉE

A. Charlotte Marie, coadjutrice de l'Abbaye du Paraclet, ! En 1643

ROYER

A. Claude, ∞ à Barbe ROUSSAT, fille de Jean R. l'aîné et Jeanne SIMON

Claude, b 20.8.1614, p Francois DE FLAY et Toussaint ROYE, m Marye DE FLAY, qui représente Madame Marye DE LA ROCHE FOUCAULT, Dame et abesse du Paraclet

B. Régnault, ne sait pas signer, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 3.10.1648, ∞ à Marguerite LAUNOY

Jean, ° 5.8.1648 La Chapelle-Godefroy, b le 9, p Jean DHILAIRE, de la paroisse des Roges de l'Esvesché de Limoges, ne sait pas signer, m Louvette TISSERANT, ne sait pas signer, épouse de Jean ES...CHE, de la paroisse des Roges dudit Esvesché

C. Augustin, † /1679, ∞ à Claude MOINAT, † /1679
 Catherine, ° ca 1659/1661, † 15.6.1681, (†) le 16, ∞ 17.7.1679 à Pierre VALÉE, vigneron, ° ca 1644

RUEL

A. Catherine, de Villeneuve-l'Archevêque, non ∞ à Jean PIAT, tisserand, "du pays susdit", garçon